This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

sity Library
762252

0914
.108
v.90-91

Library of

Princeton University.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

METZER AKADEMIE

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

Digitized by Google

Digitized by Google

METZER AKADEMIE

LITERATUR, WISSENSCHAFT, KUNST UND LANDWIRTSCHAFT

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

LETTRES, SCIENCES, ARTS ET AGRICULTURE

L'Académie de Metz a été fondée par Lettres patentes de Juillet 1760

2e PÉRIODE — XCe ANNÉE — 3e SÉRIE — XXXVIIIe ANNÉE

1908-1909

METZ

IMPRIMERIE LORRAINE (ÉDITION & IMPRESSION)

IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE

Rue des Clercs, 14

1910

Digitized by Google

L'Académie ne prend pas la responsabilité des opinions émises dans les Notices ou Travaux particuliers que renferment ses Mémoires.

Digitized by Google

JAHRLICHE SITZUNG

486047

Digitized by Google

Digitized by Google

Jahresbericht

über die

Tätigkeit der Metzer Akademie

1908—1909

vom Schriftführer Eugen Colon.

Meine Herren!

Ehedem musste Ihr Schriftführer den Bericht über die Tätigkeit der Akademie und die Ereignisse des Jahres in feierlicher Sitzung vor einer zahlreichen Zuhörerschaft erstatten. Jetzt ist seine Aufgabe bescheidener und angenehmer. Für mich besonders ist sie leichter, weil wir in dieser alljährlichen Versammlung fast unter uns bleiben und Ihr Urteil über mich allzeit sehr nachsichtig gewesen ist.

Von Leuten in vorgerücktem Alter hört man oft, dass die Jahre schnell vergehen. Zu ihnen scheine auch ich zu gehören, und diese Empfindung habe ich nie mehr gehabt als heute: dünkt es mich doch, als wäre mein letzter Bericht erst soeben erschienen. Wir sind hier einige, die man als alte Metzer zu bezeichnen pflegt, bis sie, so Gott will, zu der noch weniger zahlreichen Gattung der Stadtältesten gehören. Eine wenig beneidenswerte Ehre, die beweist, dass wir schon Männer waren, als

Digitized by Google

die schrecklichen Ereignisse eintraten, die unser schönes Land so tief umgestaltet haben. Mögen, die einen uns zum Verdienst, die andern uns zum Tadel anrechnen, dass wir unserer Vaterstadt treu geblieben sind: ich glaube, dass diejenigen, die zur Erhaltung einiger alten Metzer Einrichtungen haben beitragen können, das Urteil der Nachwelt nicht zu fürchten brauchen.

Ich wünsche von ganzem Herzen, dass unsere jungen Kollegen sich nach uns diesen alten Einrichtungen ganz widmen, und dass unsere Akademie, die schon 150 Jahre alt ist, im alten Geist und im Sinne ihres Programms noch lange fortdauere. Mögen sie sich an die so beredten Worte unseres ausscheidenden Präsidenten bei der letzten Schlusssitzung erinnern! Vielleicht ist der Herd schwer zu unterhalten, aber er darf, gleich dem heiligen Feuer, nimmermehr erlöschen.

Nach einem Jahre, in dem allerorten so viel über unsere Stadt geschrieben worden ist, erwarten Sie wohl, meine Herren, dass ich in einigen Zitaten und persönlichen Bemerkungen dieses Thema behandle.

Ja, es ist uns die Ehre zuteil geworden, weithin bekannt zu werden, und das hat nicht nur die Freunde unseres Landes in Aufregung versetzt.

Ein Lothringer, der sich in der französischen Literatur einen grossen Namen erworben, hat sich, ich will nicht sagen zum Historiker, wohl aber zum Ritter einer jungen Metzerin aufgeworfen, die auf dem Wege der Berühmtheit ist. Ohne mit der grossartigen Kundgebung verglichen werden zu können, deren Gegenstand soeben eine andere

Digitized by Google

Jungfrau unseres Landes, die Retterin ihrer Heimat, gewesen ist, hat doch diese plötzliche Erscheinung an unserm oft finstern Himmel eine wirkliche Bewegung hervorgerufen, die uns einige Vorsicht auferlegt. Zugleich hat sich in den vielen Besprechungen gezeigt, dass wir tatsächlich zahlreiche Freunde in der Welt besitzen.

« Der Verfasser hat », wie René Perrout sagt, « als Rahmen für seinen hübschen Roman *Collette Baudoche* in unserer lothringischen Gegend, die rührendste, die feinste, die geistreichste, so möchte man sagen, unserer Städte gewählt, diejenige, die am besten unser nationales Empfinden und unsere Kultur wiederspiegelte. Und wenn er sie preist, darf man nicht sagen, dass er ihr schmeichelt: spricht er doch von einer Schwester, die wir verloren haben.... Unser Lothringen ist Milde, Mass und Klarheit, und das zeigt er gleich, indem er die Stadt und das Metzer Land schildert. Metz, so meint er, darf nicht so angesehen werden, als wolle es den Sinnen gefallen. Es zieht in tieferer Weise an, es ist eine Stadt für die Seele, für die alte Seele des Soldaten und des Bauern. Die Profanarchitektur weist noch überall die Spuren der Tätigkeit der Armeeingenieure auf: überall gerade, einfache Linien. Und derselbe Geist belebt das liebliche Moseltal. Von der Esplanade aus erblickt man im Schleier eines nebligen Himmels zwölf Weindörfer, die sich in der Mosel baden oder widerspiegeln und die uns gleich dem Flusse durch ihr liebliches Nass erfreuen. »

Früher schon hatte Léon Gautier in seinem geschichtlichen Sammelwerk *Vieille France* noch feuriger gesprochen : « Die Stadt Metz ist unter

Digitized by Google

den anderen Städten wie die Rose unter den Dornen: das ist der Vergleich, den die Metzer Dichter gerne anwenden. Wenn der Gedanke auch einfach ist, so bleibt er doch reizend. Er kommt sicherlich von einem Metzer, denn keiner hat je seine Vaterstadt so geliebt, wie die Metzer ihr Metz. »

In den *Portraits de villes* von Emil Pouvillon, die André Hallais in seiner gelehrten Chronik so schön hat wiedererstehen lassen, heisst es, wenn auch in weniger dichterischer Weise, aber ebenso wahr: « Wer recht zu schauen versteht, für den ist eine Stadt ein lebendes Wesen; die Linienführung seiner Strassen und Bauten verrät seine Sitten und seinen Charakter. » Wie trifft das alles auf das alte Metz zu, und wie berechtigt ist die Klage eines Kunstkritikers im *Journal d'Alsace-Lorraine:* « In unserer Zeit sieht man sich leider nicht nach allem um, was eine Wiederaufnahme der nationalen volkstümlichen Überlieferung gestalten würde. Der Fremde, der Metz besichtigt, ist von dem Widerspruch zwischen dem alten und dem neuen Metz überrascht. Seit der Stadterweiterung, die vor zehn Jahren beschlossen wurde, ist die Architektur in den neuen Vierteln durch die sonderbarsten Muster aller Arten europäischer Baukunst vertreten. In Metz aber erhebt sich das Publikum dagegen. Es hat bemerkt, dass der Städtebau eine Kunst ist, dass man nicht, wie es leider in unserer Nähe geschehen ist, die Städte sich nach dem Gutdünken der Beamten und den Plänen der Spekulanten entwickeln lassen darf. »

Bei der Ausarbeitung der Pläne, die übrigens immer noch nachträglich verbessert werden können,

Digitized by Google

sollte sich die Stadt entgegenkommender zeigen, besonders was die Stilarbeiten anbelangt, und nicht jeden guten Willen entmutigen.

Übrigens sind wir der gegenwärtigen Stadverwaltung zu Dank dafür verpflichtet, dass sie zu den leider vernachlässigten Traditionen zurückgekehrt ist und unseren neuen Strassen Namen Metzer Berühmtheiten beigelegt hat oder doch beilegen wird. Ich führe nur an: Turmel, Morlanne, Salis, Harelle, Ferry, Vigneulles, Bossuet, Vauban und selbst den König Chlodwig. Alle Metzer von nah und fern haben sich sicherlich über diesen Entschluss, den sie schon lange verlangten und erwarteten, gefreut. Ich wäre sehr versucht, dieser Liste neue Namen, die ja noch fehlen, hinzuzufügen; aber es ist hohe Zeit, dass ich zu meinem Thema zurückkehre.

Habe ich doch bisher nicht einmal den Namen des Maurice Barrès ausgesprochen, noch irgend ein Bild von der Heldin entworfen, deren Namen an eine der volkstümlichsten Metzer Gestalten erinnert, nach dem ebenfalls eine unserer Strassen zu benennen wäre.

Aber es ist vielleicht besser, dabei zu bleiben und nicht mehr zu sagen, da das anderswo Gesagte schon genügt. Auf keinen Fall kann man gefühllos bleiben einem Buche gegenüber, das da mit den Worten beginnt: « Keine Stadt erwirbt sich mehr Liebe als Metz. » Das ist geschickt vom Verfasser, aber auch, wie ich glaube, aufrichtig gesagt, sodass manche Empfindlichkeiten, wenigstens auf Seiten der Metzer, darüber verstummen sollen.

Da ich mich nicht weiter vorwagen will, so gestatten Sie mir wohl, die Sache dadurch abzu-

Digitized by Google

schliessen, dass ich der Feder des Herrn Henri Chantavoine eine Beurteilung der Art des Maurice Barrès entnehme, die mir gerade gelegen kommt und die auch für andere von Nutzen ist: « Die Gedanken dieses Lothringer Kindes sind stets originell und oft tief. Er besitzt ein grosses Talent. Er ruft manchmal Staunen hervor, weil er uns gerne überrascht und nicht ungerne uns böse macht. Aber er erfasst doch unsern Geist und nimmt ihn durch gewisse Satzwendungen, durch ungewöhnliche und selbst auffällige Ausdrücke gefangen. Er trägt seine Sentenzen oder Paradoxe mit sicherer, langsamer Stimme vor, wobei das Spöttische und die Sicherheit des Tones ständig abwechseln: ein Beweis für seine Doppelnatur in ihrer Aussöhnung oder in ihren Gegensätzen. »

Noch einmal muss ich auf diese Schrift hier zurückkommen, die mich gegen meinen Willen so sehr anzieht. Denn sie enthält bei der Wiedergabe des Vortrags, den Herr Madelin in Metz über die ruhmreichen lothringischen Soldaten gehalten, eine interessante Einzelheit. Es heisst da, der Redner sei ebenso von seinem Gegenstande ergriffen gewesen, wie die Zuhörer. Und zwischen den Zeilen ist zu lesen, dass er gerne die Namen dieser Helden auf den Schildern der noch unbenannten Metzer Strassen sehen würde. Aber das heisst wohl augenblicklich zu viel verlangen, wenn diese Helden vergangener Zeiten sich auch neben den Fabert, Belle-Isle, Lasalle, Richepance, Paixhans, Poncelet gut ausnehmen würden.

Das war mein letztes Wort aus diesem etwas

Digitized by Google

abseits gelegenen und mehr das Gefühl in Anspruch nehmenden Gebiete.

Zum Schluss des Kapitels muss ich noch einige Zahlen und Betrachtungen anführen, die sich aus den jüngsten Statistiken ergeben und für unsere Lokalgeschichte von Interesse sind.

Trotz der Annehmlichkeiten unserer Stadt, trotz der bedeutenden oder vielleicht gar übertriebenen Geldopfer, die sie sich seit ihrer Erweiterung auferlegt hat, ist die Bevölkerungszahl die gleiche geblieben, während die Nachbargemeinden bedeutend zugenommen haben.

Vielleicht wäre es leicht, Gründe hierfür vorzubringen. Aber es scheint mir ratsamer, diese Erklärungen, die einiger Ausführlichkeit bedürfen, zu verschieben und die Frage mit Ihrer Einwilligung zum Gegenstand eines Preisausschreibens zu machen. Für heute will ich nur bemerken, dass die von Dichtermund besungenen Schönheiten nicht genügend Kraft haben, um innerhalb der grossenteils niedergelegten Mauern die pensionierten Beamten zurückzuhalten, ebenso wenig wie diejenigen Eingewanderten oder Einheimischen, die reich geworden sind und nun anderswohin ziehen.

Strassburg dagegen, das wegen der deutschen Sprache seiner Bewohner weniger Auswanderungen zu verzeichnen gehabt hat, zählt heute 103 000 Einwohner gegen 72000 im Jahre 1870, und dabei sind die 73 000 der Vororte nicht einmal eingerechnet.

Die letzte Zählung gibt auch interessante Daten über die verschiedenen Nationalitäten der beiden Städte. Metz hat nur 39,60 % Einheimische gegen 6,45 % Ausländer und 53,59 % Altdeutsche. In

Digitized by Google

Strassburg dagegen gibt es 61,64% Einheimische, 2,76% Ausländer und 35,60% Altdeutsche. Diese Verhältnisse sind hinreichend bezeichnend.

Da jedoch das Glück der Völker nicht von der Bevölkerungszunahme in den Städten abhängt, die anscheinend sogar das Gegenteil bewirkt, so darf man diesem Zustande keine zu grosse Bedeutung beimessen. Höchstens kann man daraus schliessen, dass Metz nur immer geschichtlich eine grosse Stadt sein wird.

Wie voriges Jahr, so haben auch diesmal unsere Metzer Künstler, die sich in zwei Gesellschaften gespalten haben, zwei getrennte Ausstellungen veranstaltet, die eine im Luxhof, die andere im Bezirksarchiv.

Beide Ausstellungen waren gelungen und sind gut aufgenommen worden. Sie waren geeignet, den Ausstellern Anregungen zu geben und in der Bevölkerung das künstlerische Gefühl zu heben. Wenn ich mehr Raum hätte, so würde ich einige sehr schmeichelhafte Urteile wiedergeben, die ich bei meinen Besuchen gehört habe. Ich würde aber auch bemerken, dass diejenigen unserer Künstler, die sich ihres Wertes bewusst sind, nur mit der grössten Vorsicht solche Darstellungen zulassen sollten, deren Mittelmässigkeit in einer Kunstausstellung unangebracht ist.

Auch die Ausstellung für Vogelzucht, die vom 6. zum 8. März in der städtischen Turnhalle stattgefunden, hat zahlreiche Besucher angelockt, die diesen Zeitaufwand nicht bedauert haben. Schade dass neben den überaus zahlreichen Hühnerarten

Digitized by Google

nicht auch das Kaninchen zur Ausstellung gelangt ist, dessen Zucht in der Umgebung der Stadt sehr gepflegt wird.

Diesem ländlichen Feste war am 3. Februar eine Aufsehen erregende Vorstellung im Stadttheater vorausgegangen. Es handelte sich um ein neues Stück in 3 Aufzügen und 12 Gemälden. Besonders die einheimische Bevölkerung hat sich lebhaft mit der Sache beschäftigt. Deshalb möchte auch ich hier das Stück erwähnen, ohne über die verschiedenen Ansichten ein Urteil fällen zu wollen. Ist doch ein solches Ereignis in Metz etwas Seltenes und gilt es doch als ein Versuch, auch in kleineren Städten Neuaufführungen zu veranstalten.

Nach dem Vortrage, den der Verfasser des *Cordelier de Metz*, August Chirac, im Stadttheater abgehalten hatte, konnte man schon auf den Geist und die Tragweite des Werkes schliessen.

Das Werk selbst musste, da es sich darin um Metz handelte, naturgemäss viele Neugierige anziehen. Das ist denn auch für die erste Vorstellung der Fall gewesen. Aber der zweite Versuch war bereits misslungen.

Ein Kritiker, der mit A. H. zeichnet und den wir als Freund unserer Heimat kennen, hat einiges über die Vorfabel des Stückes berichtet. Das Stück selbst behandelt nur eine Episode, die so viel Ehre nicht verdiente, die Verschwörung der *Baudes* im Jahre 1555, drei Jahre nach der Einnahme von Metz durch die Franzosen, gegen den Gouverneur de Vieilleville, ein Unternehmen, das misslang und mit der Vertreibung der Franziskaner endigte. Herr Chirac hat, wie es scheint, das Bestreben,

Digitized by Google

sich mit den Geschicken der eroberten Provinzen zu beschäftigen und sie mit historischer Treue auf dem Theater zur Darstellung zu bringen. Begünstigung oder Aufmunterung liegt ihm fern. Er will nur zeigen, dass der Konnetabel de Montmorency einen Vertrauensbruch gegen die Metzer beging, als er in Ungehorsam gegen Heinrich II. verräterisch in Metz einzog.

Die Verschwörung wäre somit bloss ein Versuch, die Stadt wieder zu erobern, keineswegs aber eine Empörung gegen de Vieilleville, der ein Ehrenmann und ein musterhafter Verwalter war. Und indem er so die Unzufriedenheit der Metzer mit der damaligen neuen Regierung darlegt, hofft er auch für heute noch die Notwendigkeit eines neutralen Staates zu beweisen.

Ohne dem Verfasser auf dieses Gebiet, das uns die Statuten versagen, folgen zu wollen, können wir uns doch fragen, ob die Öffentlichkeit wirklich diesen Gedanken und dieses angeblich geschichtliche Werk beifällig aufgenommen hat, und es wird uns interessieren zu hören, wie die Aufnahme in einem andern Lande sein wird, wo es ebenfalls aufgeführt werden soll.

Endlich, meine Herren, hat eine unserer beiden Gesellschaften für Abhaltung von Vorträgen in französischer Sprache in der Zeit vom 12. November zum 23. April siebenmal ihre Gäste eingeladen, die, zahlreich und eifrig wie immer, zu diesen literarischen und künstlerischen Darbietungen erschienen sind.

Die Namen der Redner, von denen mehrere für uns keine Neulinge waren, und die Gegenstände

Digitized by Google

ihrer Vorträge zeigen schon hinlänglich, dass wir auch diesen Winter abermals eine Reihe von angenehmen und belehrenden Abenden, die von interessanten Lichtbildern begleitet waren, verlebt haben. Es haben behandelt:

Herr Frantz Funck-Brentano: Ein französischer König;
» Chantriot: Die Bauwerke der Champagne;
» André Hallais: Die Schlösser Frankreichs;
» Joseph Brunhes: Lacordaire als Rechtsanwalt;
» Gabriel Eisenmenger: Vulkanische Ausbrüche und Erdbeben;
» René Brancour: Ambroise Thomas;
» George Bertier: Die moderne Erziehung.

Welchen Dank schulden wir nicht diesen Gelehrten, die so gerne zu uns sprechen, der Metzer Vortragsgruppe, die sie zu uns führt, und unseren liebenswürdigen Mitbürgerinnen, die im Verein mit Fräulein Serrière aus Nancy in so vollkommener Weise die Musik unseres berühmten Landsmannes zum Ausdruck gebracht haben!

Am 19. November hat unser Vorsitzender, Herr Choppé, Bericht erstattet über die aussergewöhnliche Sitzung, welche die Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde zur Feier ihres silbernen Jubiläums am 17. Oktober abgehalten hat.

Bei der Gelegenheit hat die Gesellschaft auch unserer, weit älteren Gesellschaft in lobender Weise Erwähnung getan und einem unserer angesehensten Kollegen, Herrn Emil Huber, eine hohe Auszeichnung zuteil werden lassen. Als Vertreter unserer Akademie hat sich Herr Choppé

Digitized by Google

dieser Kundgebung angeschlossen und sowohl die Gesellschaft als auch den von ihr Geehrten beglückwünscht, der für die Altertumskunde nicht nur ein Pionier, sondern auch ein Mäcenas sei.

25 Jahre sind verhältnismässig eine nur kurze Zeit. Möge die Gesellschaft auch fürderhin der Altertumskunde denselben Eifer widmen, den sie seit ihrer Gründung an den Tag gelegt hat und dessen Ergebnisse unserm Lande zur hohen Ehre gereichen.

Unser Kollege Geheimrat Wolfram hat uns in der Sitzung vom 18. Februar eine Einladung überreicht zu einer Sitzung der Gesellschaft für Altertumskunde, die am 10. März stattfinden und in der die Geschichte der Akademie und ihre Beziehungen bis zum Ausbruch der französischen Revolution behandelt werden sollten. Einer unserer Kollegen hat in der Sitzung unserer Akademie vom 18. März Bericht darüber erstattet. Der Bericht, der interessante und schmeichelhafte Streiflichter auf unsere Vergangenheit wirft, ist dem Protokoll einverleibt worden.

Bei der Besitzergreifung des Präsidentenstuhls am 18. Juni hat Herr Choppé uns in kurzen, aber eindringlichen Worten gebeten, mit allem Eifer unsere gegenseitigen Beziehungen zu pflegen, den Sitzungen regelmässig beizuwohnen und das uns anvertraute Werk zu gutem Ende zu führen. Die klaren Worte unseres Vorsitzenden und besonders den Ausdruck, der ihm eigen ist, vermag ich leider hier nicht wiederzugeben. Ich bedauere das sehr, denn sonst könnten wir besser darüber

Digitized by Google

urteilen, ob die Tatsachen, über die ich nun berichten will, seiner Aufforderung entsprechen und ihn befriedigt haben.

In der Sitzung vom 15. Oktober hat Herr Lametz über eine neue Broschüre des Ingenieurs Edouard Deny aus Badonvillers (Meurthe-et-Moselle), eines unserer treuesten korrespondierenden Mitglieder, berichtet. Sie behandelt Theorie und Anwendung der Dampfheizung als bewegende Kraft und ist 1908 zu Paris erschienen. Diejenigen Kollegen, welche sich näher mit der Sache befassen wollen, fordert Herr Lametz auf, selbst die Broschüre zu lesen, da sie nur so einen genauen Einblick erhalten könnten.

Aber trotz dieser bescheidenen Einladung hat es doch der Berichterstatter fertig gebracht, durch seine klaren Darlegungen der Akademie die Tragweite der Erfindung verständlich zu machen, die für unsere Industrie eine bedeutende Ersparnis bedeutet. Das ist zwar allen einleuchtend, aber es kann nicht genug verbreitet werden.

In der Sitzung vom 19. November und der folgenden hat derselbe Kollege einen eingehenden Vortrag über *Die gesellschaftliche Lage Frankreichs von 1834 und von heute* gehalten.

Die Schilderung der Lage von ehedem beruht auf einem einzigen Werke, zum grossen Leidwesen des Herrn Lametz, der kein anderes hat auftreiben können. Sein Verfasser ist der Baron Bouvier du Molart, Präfekt, Staatsrat und Abgeordneter a. D. und Bezirkstagsmitglied für das Moseldepartement. Er stammt aus einer Familie, deren Ursprung bis

Digitized by Google

auf die Kreuzzüge zurückreicht, und deren älteste Söhne Jahrhunderte hindurch den Tod fürs Vaterland gefunden haben. Er ist also nicht der erste beste, und die verschiedenen Stellungen, die er innegehabt, lassen vermuten, dass seine Darlegungen der Wahrheit entsprechen. Sein Buch ist betitelt: *Des causes du malaise qui se fait sentir dans la société en France, des agitations qui la troublent et des moyens d'y remédier.*

Als ersten Grund für die schlimme Lage Frankreichs bezeichnet Molart das Missverhältnis zwischen der Bevölkerung und den Nahrungsmitteln. Er schildert weitschweifig die langsame Zunahme der Ernten in Frankreich im Vergleich zu dem viel stärkern Anwachsen der Bevölkerung. Er glaubt, dass die Landwirtschaft der Arbeiter ermangle, und deshalb predigt er die Rückkehr der Stadtbevölkerung zum Lande. Dasselbe tut heute wiederum Herr Méline. Aber beide handeln wohl eher so aus Gewissenspflicht als in der Hoffnung, ihren Wunsch erfüllt zu sehen.

Du Molart konnte damals nicht die seitherige Entwicklung des Handels voraussehen, der heute mit Benutzung der Schiffahrt, der Eisenbahn, des Telegraphs und anderer Mittel in reichem Masse alle Lebensmittel liefert. Für ihn gab es nur ein einziges Mittel zur Abhülfe: die Verminderung der Geburten.

Er hätte sicherlich nie geglaubt, dass 75 Jahre später die gleichzeitige Zunahme der Sterbefälle und Abnahme der Geburten zum Erstaunen und Schrecken aller die Entvölkerung Frankreichs herbeiführen würde. Wenn das die Folge der Aufforderung Molarts an die Volksklassen ist, die

Digitized by Google

« kluge Zurückhaltung » der oberen Klassen nachzuahmen, um keine zu kinderreichen Familien zu bekommen, so kann man wohl sagen, dass der Erfolg übers Ziel hinausgegangen ist. Denn Frankreich, das 1834 zu viel Kinder hatte, weil die Lebensmittel nicht jedes Jahr ausreichten und die Arbeiter zu wenig verdienten, ist heute zu unfruchtbar an Kindern, während die Lebensmittel reichlich vorhanden sind. Seit 60 Jahren hat es keine Hungersnot mehr gegeben, und seit 75 Jahren haben sich die Löhne verdreifacht.

Die Akademie erkennt an, dass Herr Lametz im wahren Sinne des Wortes eine Lebensfrage behandelt hat, eine Frage, die zur Zeit in Frankreich zahllosen Erörterungen unterliegt. Sie freut sich daher, auch ihrerseits zur Verbreitung solcher Besprechungen beitragen zu können.

Am 16. Juli hat Herr Geheimrat Wolfram über wertvolle Neuerwerbungen des Metzer Bezirksarchivs berichtet. Es handelt sich zunächst um eine Schenkung des Herzogs von Wied ; die Urkunden, die bisher zu Runkel an der Lahn aufbewahrt wurden, betreffen die Grafschaft Kriechingen. Ausserdem ist in London und Breslau eine ziemlich bedeutende Anzahl von Metzer Urkunden erworben worden.

Vielleicht dürfen wir auf eine ausführlichere Besprechung dieser Funde rechnen, die uns ihren wahren Wert erkennen lässt.

Am 17. Dezember hat uns Herr Ehrendomherr Collin einen herrlichen illustrierten Band überreicht, der bei Gelegenheit der Einweihung des Denkmals

Digitized by Google

von Noisseville erschienen ist (Imprimerie Lorraine, Metz, 1908). Er begleitete die Übergabe mit einem patriotischen, ergreifenden Bericht, der unserer gespannten Aufmerksamkeit zu kurz schien, über die erhebende Feier zu Ehren der im Osten von Metz gefallenen Franzosen, eine Feier, die am 4. Oktober 1908 mehr als 80000 Lothringer um die bereits volkstümliche Schöpfung Emmanuel Hanaux vereinigt hat.

Unser Land muss in seinen Annalen die Erinnerung an diese Feier verewigen, an der sich die Behörden, die ganze Bevölkerung und Fremde aller Nationen beteiligt haben.

Herr Collin, der die Arbeit getan, soll auch die Ehre haben, wenn er sich ihr auch entziehen will. Und so sagen wir ihm denn nochmals in aller Einfachheit und Offenheit, dass er für das, was er in jenen für die Metzer unvergesslichen Stunden so schön vollbracht hat, auf all unsere Dankbarkeit rechnen kann.

In derselben Sitzung hat er uns noch ein wertvolles Geschenk gemacht, zwei starke Bände, von denen der eine in französischer, der andere in deutscher Sprache den vollständigen Bericht über den 18. Eucharistischen Kongress enthält, der in den Tagen vom 6. zum 11. August 1907 in unseren Mauern abgehalten worden ist. Die Bände sind reich ausgestattet und mit Tafeln versehen, gleich dem vorigen Werk, aus der Imprimerie Lorraine hervorgegangen.

Die Herausgeber sind das Lokalkomitee. Wahrscheinlich verdanken die Bände ihr Dasein grösstenteils unserm Kollegen, der beim Kongress die Stelle des Generalsekretärs innegehabt hat.

Digitized by Google

Auch diese Arbeit wird, gleich der vorigen, in unseren Sammlungen einen Ehrenplatz behaupten. Hat sie doch überall Beifall gefunden und Herrn Collin lebhafte Glückwünsche eingebracht, denen sich die Akademie von ganzem Herzen anschliesst.

Unser voriger Präsident, Herr Abbé Thorelle, hat im Jahre 1908 eine kleine interessante Broschüre zu Ehren U. L. Frau von Lourdes veröffentlicht. Mit den Nummern 1 und 2 der Sonderausgabe des *Lorrain*, in denen die früher besprochenen patriotischen Sonnette *Ville de Metz* und *Cathédrale de Metz* enthalten sind, werden wir sie der Bibliothek der Akademie einverleiben.

Der leider am 29. November 1908 verstorbene Altmetzer Adolphe Bellevoye, Ehrenmitglied unserer Gesellschaft, hat uns nach seiner löblichen Gewohnheit, der er bis zum Schluss treu geblieben ist, von seinem neuen Wohnsitze Reims aus zwei neue Studien zugesandt. Die eine ist betitelt: *Variétés de Carabus auratus et Variation des Elytres;* die andere behandelt Münzen des 15. Jahrhunderts, die 1908 zu Reims gefunden worden sind. Wir haben in dem Zusender einen Freund und bewährten Mitarbeiter verloren, wie Sie aus der Lebensskizze sehen werden.

Auch unser ordentliches Mitglied, Ehrendomherr Friren, hat uns drei 1908 zu Metz erschienene Broschüren zugesandt, Sonderabzüge aus dem 25. Heft des *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Metz.* Die erste heisst: *Simple causerie sur les fougères de la Lorraine;* die zweite: *Une prome-*

Digitized by Google

nade bryologique en Lorraine; die dritte ergänzt sein Verzeichnis der lothringischen Moose.

Seit dem Tode des Herrn Bellevoye ist Herr Friren der einzige, der uns Aufschlüsse aus dem Gebiet der Naturgeschichte geben kann. Umso höher werden wir seine Zusendungen und sein Interesse uns gegenüber bewerten.

In der Sitzung vom 17. Dezember hat Herr Fleur, Geschäftsführer und Laureat der Akademie, den endlich vollständig gedruckten Band mit den Übersichtstabellen über die Jahre 1819—1903 verteilt. Das Manuskript hatte er schon seit längerer Zeit vollendet; nun hat er auch das Vorwort verfasst, das eigentlich Herrn Paulus zugedacht war.

Wenn ich diese Erklärung beifüge, die eigentlich nur für unsere tätigen Mitglieder verständlich ist, weil sie den Eifer und den Scharfsinn des Herrn Fleur haben erproben können, so tue ich es nur, um noch einmal sein Anerbieten zu erwähnen und zu loben, dem die Akademie freudig zugestimmt hat und dem wir eine wichtige Reihe von Schriftstücken verdanken, welche für die Geschichte der Akademie, insbesondere für die der *Société royale des Sciences et des Arts de Metz* bis zum Jahre 1819, von Wichtigkeit sind.

Der Verfasser hat das Archiv dieser Gesellschaft studiert, hat die wichtigsten Schriftstücke sorgfältig wiedergegeben, ebenso wie die endgültigen Satzungen, die Mitgliederlisten, die Arbeiten aus den wöchentlichen Sitzungen, die Preisausschreiben u. s. w. Auch ist hier die Wiedererrichtung der Akademie im Jahre 1819 geschildert.

Der Band umfasst 194 Seiten Einleitung, 180

Digitized by Google

Seiten Tabellen, 40 Seiten Urkundenregister, zusammen 424 Seiten, zum Teil in zwei Spalten und in Kleindruck.

In meinem Berichte über das Jahr 1907-08 habe ich bereits das Lob dieses wirklich bedeutenden Werkes ausgesprochen, das dem Forscher seine Arbeit gewaltig erleichtert und die Aufmerksamkeit sowie den Dank aller Freunde unserer Heimat verdient. Ob es die Wertschätzung und den Einfluss der Akademie heben wird, wie der Verfasser mit Recht hofft und wünscht, muss die Zukunft lehren.

Derselbe Verfasser hat dieses Jahr in der *Austrasie* einen Bericht über die Ermordung des Abbé de Ficquelmont veröffentlicht. Ein Exemplar der Schrift ist am 19. November der Akademie überreicht worden, und die Leser haben bereits Zeit gehabt, sie zu beurteilen.

Dieselbe Zeitschrift bringt augenblicklich in der 11. Lieferung, von der Hand desselben Verfassers, die schön geschriebene und zeitgemässe Geschichte des Theobaldstores, das nunmehr seit zwei Monaten erbarmungslos vernichtet ist. Auch diese Darstellung macht Herrn Fleur grosse Ehre.

Eine Reihe von weiter entfernten Mitgliedern unserer Gesellschaft hat uns über ihre Arbeiten auf dem Laufenden gehalten und uns, wofür wir ihnen zu Dank verpflichtet sind, ihre Werke zugesandt.

So Herr Lebon, Professor an der Pariser Universität, unser Ehrenmitglied, drei Studien:

Recherche rapide des facteurs premiers des nombres à l'aide de deux tables de restes.

Digitized by Google

Disposition et étendue d'une table d'éléments donnant les facteurs premiers jusqu'à cent millions.

Sphynx Oedipe. Lois pour la décomposition des nombres en deux facteurs Auszug aus dem *Journal de la Curiosité, des concours et de mathématiques.*

Von unserm auswärtigen freien Mitglied Ingold in Kolmar vier Arbeiten aus dem Jahre 1908:

Les Oratoriens de France dans le canton de Fribourg aux XVII. et XVIII. siècles.

A. Hanauer: Autobiographie, 1828-1908.

Grandidier et les savants suisses.

Un document inédit sur la querelle de Mabillon et de l'abbé de Rancé.

Endlich von Herrn Dr. Paul Dorvaux, freiem auswärtigem Mitglied: *Notice sur Pierre Quthe, maître-apothicaire à Paris. Paris 1908.*

Totenschau.

Die Akademie hat im Laufe des Jahres vier Mitglieder verloren: zwei Ehrenmitglieder, nämlich die Herren Aimé Schuster und Adolphe Bellevoye, ein wirkliches Mitglied, Herrn Ernst Villeroy, ein auswärtiges freies Mitglied, Herrn Charles Pêtre.

In Erwartung der biographischen Skizzen, die in unseren Memoiren zum Abdruck gelangen, muss ich, in Übereinstimmung mit unserer Überlieferung, pflichtgemäss in diesem Bericht die Verluste erwähnen, die unsere Gesellschaft und das Land treffen.

Die Herren Schuster, Bellevoye und Pêtre waren alle drei zu Metz geboren, wo sie infolge ihrer Tätigkeit und ihrer Stellungen grosses Ansehen genossen. Auch Herr Villeroy konnte infolge seiner Familienbeziehungen als Metzer gelten.

Digitized by Google

Schon voriges Jahr, am 23. April, habe ich an Stelle des Herrn Schuster seinen Bericht über eine Preisarbeit — sie behandelte Lorédan Larchey — lesen müssen. Es war sein letztes Werk, und auch in ihm noch zeigte sich sein hoher Gedankenflug und sein Lokalpatriotismus. Welchen Schmerz er uns hinterlässt, hat unser Vorsitzender auf dem Kirchhof von Sainte-Ruffine am 15. Oktober zum Ausdruck gebracht; er hat es mit derselben Rührung getan, die wir eben beim Verlesen der Lebensskizze an ihm gemerkt haben.

Aus dem auf Herrn Bellevoye verfassten Nachruf ersehen wir, dass auch dieser Kollege infolge seiner Tüchtigkeit und seiner Eigenschaften zu den besten Bürgern der Stadt gehörte.

Beide haben ihrer Heimat in der Nähe und aus der Ferne allzeit ihre Liebe gewidmet, und so können wir denn beider in gleicher Dankbarkeit gedenken.

Herr Ernst Villeroy hatte von seinem Oheim, dem gelehrten Baron de Salis, den Sinn für Lokalgeschichte geerbt. Obwohl er weit von uns entfernt wohnte, in einem Lande, dessen Geschicke dem unsern ähnlich sind, so kam er doch oft nach Metz, wo ihn vor allem das Leben und der Verkehr fesselten. Er war nicht nur den literarischen und künstlerischen Bestrebungen unseres Landes zugetan, sondern gehörte auch, wie Herr Choppé das noch zeigen wird, zu jener Schar von Lothringern, die für die industrielle Hebung ihrer Heimat eingetreten sind.

Endlich habe ich noch Herrn Charles Pêtre zu erwähnen, den berühmten Bildhauer, der, 1828

Digitized by Google

geboren, 20 Jahre älter war als Herr Villeroy. In den letzten Jahren versah er die Stelle eines Konservators am Museum zu Bourges, nachdem er vorher daselbst eine Kunstgewerbeschule geleitet hatte.

Der Nachruf, den ihm ein anderer Künstler als Mitglied unserer Akademie gewidmet hat, vermag seinen Ruf in Metz nicht zu erhöhen, da wir hier seine bedeutendsten Werke vor Augen haben. Sind doch alle Metzer stolz auf das Denkmal des Marschalls Ney, auf die Esplanadennymphe, auf die von der Stadt gekrönte Büste des französischen Metzer Bürgermeisters Félix Maréchal, die sich auf dem Ostfriedhof befindet. Ebenso können sie als Erzeugnisse seiner Kunstfertigkeit sehen: das Medaillon auf dem Grabe der Frau Pêtre, die Skulptur am Giebel des Theaters, die Statue des hl. Ludwig auf dem Ludwigsplatz, des hl. Stephan in der Kathedrale, des Michel de l'Hôpital und die Büste des Herrn Bouchotte im Museum.

Nachdem er so viel für die Verschönerung seiner Vaterstadt getan, sollte da nicht auch sein Name in einer unserer Strassen verewigt werden?

Dieser vierfache Verlust ist ein harter Schlag für die Akademie gewesen, deren Reihen sich ebenso lichten wie die unserer alten Familien, wo Tod und Auswanderung immerfort an der Arbeit sind.

Doch haben wir bei den Wahlen am 18. Februar, 18. März und 22. April unsere Zahl durch zwei wirkliche und durch zwei korrespondierende neue Mitglieder vermehren können.

Die beiden wirklichen Mitglieder sind der Lehrer

Digitized by Google

a. D. Heinrich Lerond, bisher zu Saint-Julien bei Metz, und Regierungsassessor Fleurent aus Metz.

Herr Lerond, seit 1903 korrespondierendes Mitglied, braucht weiter keine Empfehlung; seine zahlreichen Arbeiten zeugen für ihn. Wir haben ihn denn auch einstimmig aufgenommen und hoffen zuversichtlich, dass er seine nunmehrige Musse zu unserm Wohle verwenden wird.

Herr Fleurent, 1878 zu Kolmar geboren, ist uns weniger bekannt. Dennoch hat er bereits eine Reihe von Arbeiten in französischer Sprache aufzuweisen, die einen tätigen Mitarbeiter erhoffen lassen. Der Berichterstatter für seine Kandidatur, Herr Ehrendomherr Collin, hat denn auch keine Mühe gehabt, seinen Kandidaten mit Einstimmigkeit durchzubringen.

Herr Lehrer Maujean aus Vallières, jetzt korrespondierendes Mitglied, hat schon öfters Auszeichnungen bei unseren Preisausschreiben erhalten, so noch eine dieses Jahr. Das begründet unsere Überzeugung, dass er auch in der Zukunft seine Phantasie und seine Feder nicht wird einschlummern lassen.

Zum korrespondierenden Mitglied ist ebenfalls Herr Jean Lalance, aus Augny bei Metz gebürtig und jetzt in Nancy wohnend, ernannt worden. Der Erwählte, ehedem Artilleriemajor, ist jetzt Chefredakteur des *Bulletin des Sociétés artistiques de l'Est;* ebenso ist er Mitarbeiter an mehreren Zeitschriften, insbesondere auch an der *Austrasie*. Die Befürworter seiner Kandidatur rühmen sein Wissen und seine Regsamkeit, die sich auch in unsern Dienst stellen werden.

Digitized by Google

Bevor der letzte Aufsatz des Herrn Lalance, *Les artilleurs d'autrefois à Metz*, in der *Austrasie* erschien, hat uns Herr Thiria schon einige Auszüge vorgelesen, militärische Gemälde und Anekdoten aus vergangener Zeit, wo die Bevölkerung sozusagen mit der Armee zusammen lebte, wie heute noch in den östlichen Garnisonen Frankreichs. In Metz war insbesondere die Artillerie sehr volkstümlich, und ihre Schiessübungen und nächtlichen Versuche hatten starken Zulauf, am meisten die zweimal jährlich stattfindenden Feuerwerke, die von der Feuerwerkerschule abgebrannt wurden und in der ganzen Welt berühmt waren. Wenn auch einige junge Offiziere, Mitglieder unserer Kriegsschule, manchmal etwas ausgelassen waren, so beteiligten sie sich doch gelegentlich so sehr an Wohltätigkeitswerken und sonstigen Kundgebungen, dass sie, wenn auch nicht auf das Einverständnis, so doch auf das gütige Wohlwollen der Bürger rechnen konnten.

Noch andere Kandidaturen sind in Vorschlag gebracht worden; doch können sie erst im nächsten Jahresbericht zur Sprache kommen.

Preisausschreiben.

Im Programm, das alljährlich veröffentlicht wird, heisst es, dass die Tugendpreise jedermann zugänglich sind, der im Bezirk Lothringen wohnt, und dass heldenmütige Taten und Rettungsversuche ebenfalls von der Akademie belohnt werden. Dieses Jahr bestand die Kommission aus den Herren Aubert, Lerond, Colon und Pelt, von denen letzterer als Berichterstatter bestimmt worden ist. Herr Pelt

Digitized by Google

hat uns auf diese Weise eine schöne Arbeit, eine schöne Rede verschafft, in der sich Talent und Art des Verfassers glänzend offenbaren.

Ich begnüge mich damit, das Verzeichnis der Preise wiederzugeben, wie es am 22. April gemäss den Beschlüssen der Kommission festgesetzt worden ist.

Als Tugendpreis hat erhalten:

1.	Frau Bezanson, geb. Claire de Viville	M 500
2.	Herr Alfons Meyer, Schreiner, Steinbiedersdorf	» 250
3.	Fräulein Marie Thirion, Bassing	» 200
4.	Schwester Theresa, vom Hospiz zu Vic	» 200
5.	Fräulein Barbara Krafft, Farschweiler	» 160
6.	» Rusé, Metz	» 120
7.	Herr Mathieu Duchaud, Chicourt	» 100
8.	Fräulein Louise Vendredy, Vic	» 100
9.	» Marie Pauseler, Kurzel	» 80
10.	» Marie Humbert, Marsilly	» 80
11.	» C. H., Metz	» 80
12.	» Constance Lallement, Metz	» 80
13.	» Poinsotte, Metz	» 60
14.	Frau Witwe Barnisch, Metz	» 50
15.	» Michel Kremer, Püttlingen (Kr. Diedenhofen-Ost)	» 50
	Insgesamt	M 2110

16. und 17. Frau Witwe Karger aus Giningen und Herr Theophil Bernanose aus Mécleuves haben eine ehrenvolle Auszeichnung erhalten.

Rettungspreise.

1.	Herr Fritz Fröhlich, Magazinarbeiter bei den Illkircher Mühlenwerken	M 40

Digitized by Google

2. Herr Koepel, Arbeiter, Metz M 50
3. » Leo Kezel, Arbeiter, Metz » 50
4. » Freymann, Beamter, Montigny » 60
5. Franz Berthold, Schüler, 13 Jahre alt, Diedenhofen » 60

Insgesamt M 2370

Eine ehrenvolle Auszeichnung haben erhalten:

6. Nikolaus Leim, Maschinist, Sablon;
7. Birkenbach, Schrankenwärter, Mondelingen;
8. Eugen Holz, Maschinist, Metz;
9. Ernst Langermann, Dekorateur, Longeville;
10. L. A., Schüler des Metzer Lyzeums;
11. Otto Kuchenmeister, Arthur Lévy, Holland Canz, Walter Schulz, sämtlich Schüler der Realschule zu Saargemünd, und Joh. Nik. Fuchs, 46 Jahre alt, aus Varsberg;
12. Paul Kolopp, Schüler des Metzer Lyzeums, aus Plappeville, hat für die Rettung eines Mädchens zu Dieulouard (Frankreich) ein Ehrendiplom erhalten.

Geschichte.

Drei Manuskripte, über die in der Sitzung vom 22. April 1909 berichtet worden ist, sind dem Sekretariat zugegangen:

1. *Les vieilles enseignes messines,* mit dem Kennwort: *Mon oye fais tous.*

2. *Les moines de Stürzelbronn et Syndic de Bitche,* enthaltend zwei interessante Prozesse aus dem 18. Jahrhundert. Kennwort: Unseren Zeitgenossen sagen, was unsere Vorfahren getan haben, heisst sie interessieren, sie belehren und sie bessern.

3. *La lithographie à Metz.* Kennwort: Lernet

Digitized by Google

euer Vaterland, eure Vaterstadt kennen, damit sie euch und den Fremden besser bekannt werde.

Im Namen der aus den Herren Wolfram, Aubert, Foret und Welter zusammengesetzten Prüfungskommissionen für die beiden ersten Arbeiten hat Herr Welter den Bericht erstattet.

Die Studie über die alten Metzer Schilder verrät eine grosse Sorgfalt und bewundernswerte Ausdauer. Der Verfasser hat mit Klugheit und feinem Takt aus grossenteils unediertem Material geschöpft; als gedruckte Quelle hat ihm besonders Huguenin vorgelegen. Zweifellos hätte er durch eifrigeres Studium der Metzer Geschichte, der zahlreichen Bände der Abgabenbücher und Grundbücher im Metzer Archiv noch manches Wertvolle finden können. Dennoch ist diese bisher einzig dastehende Arbeit mit Freuden zu begrüssen.

Dem Vorschlag der Kommission, eine grosse bronzene Medaille dafür zu verleihen, ist die Akademie einstimmig beigetreten. Nach Eröffnung des Umschlages stellte sich Herr Lehrer Maujean aus Vallières, der soeben korrespondierendes Mitglied geworden ist, als Verfasser heraus.

Die zweite Studie behandelt den Rechtsstreit zwischen Bitsch und den Stürzelbronner Mönchen wegen der Übertragung des Pfarrtitels von Schorbach nach Bitsch und wegen der Baukosten der Bitscher Kirche. Der Verfasser hat die Prozessakten, die sich im Bitscher Archiv befinden, gut ausgenutzt und sogar eine Anzahl Auszüge aus ihnen gegeben. Es handelt sich um eine fleissige und sehr gewissenhafte Arbeit.

Deshalb erkennt die Akademie, in Übereinstimmung mit der Kommission, dem Verfasser eine

Digitized by Google

kleine bronzene Medaille zu, nämlich Herrn Abbé Gilbert Walbock, augenblicklich Pfarrer zu Sailly-Achatel bei Solgne.

In Gemeinschaft mit Herrn Thiria hat Herr Geheimrat Wolfram die Arbeit über die Lithographie zu Metz geprüft.

Herr Thiria glaubt dem Verfasser zum Vorwurf machen zu können, dass er sich zu ausschliesslich um den gewerblichen Standpunkt gekümmert hat, während er die künstlerische Seite und die Bedeutung dieses Zweiges für die Stadt Metz beiseite gelassen hat. Gab es doch in Metz eine Reihe von Künstlern, die sogar eine eigene Schule bildeten, so de Lemud, der u. a. die ergreifende Zurückführung der Asche des Kaisers gestochen hat, Devilly, dessen Erzeugnisse im Katalog der ehemaligen Société des arts verzeichnet sind, du Verrier du Mothay, und andere.

Trotzdem hat die Kommission, in Anerkennung des statistischen Wertes und des unleugbaren Nutzens dieser Arbeit, die lange, mühsame Vorstudien voraussetzt, eine kleine bronzene Medaille vorgeschlagen. Verfasser ist Herr Jean Julien Barbé, Beamter an der elektrischen Zentrale zu Metz, den die Akademie zu ihrer Freude wiederum mit einem Preise auszeichnen darf. Bei dieser Gelegenheit sei auch daran erinnert, dass der fleissige Forscher 1908 veröffentlicht hat: *Le théâtre de Metz*, dann die Abbildung der Unterschriften von 22 kaiserlichen und apostolischen Notaren zu Metz im Laufe des 14. und 15. Jahrhunderts, und zwar im Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde.

Digitized by Google

So bin ich denn mit meiner Zusammenstellung fertig. Ich hätte mich kürzer fassen können, wenn ich mich bloss auf den Inhalt unserer Protokolle beschränkt hätte. Aber was einem Verstandesmenschen eher als die Pflicht eines Schriftführers erscheinen würde, wäre für mich eine unangenehme Schranke, und ich freue mich, dass Sie mir bisher diese Freiheit gelassen haben.

Ist es denn nicht angenehm, sich jedes Jahr wieder in kleinem Kreise die Ereignisse aus dem geistigen Leben ins Gedächtnis zurückzurufen, sich oft den Namen der Stadt vorzusagen, die so teure Gefühle erweckt, auch wenn manchmal etwas Bitterkeit damit verbunden ist? Für mich ist das eine Genugtuung, die ich nicht mehr lange haben werde.

So will ich denn zum Schluss noch eins erwähnen. In Übereinstimmung mit mehreren Freunden, unter ihnen Herr A. Hallais, hatte die Akademie die Hoffnung gehegt, die Verwaltung der geschichtlichen Denkmäler in Elsass-Lothringen werde sich der Niederlegung der Maximinskirche widersetzen. Aber es scheint, dass wir diese Hoffnung aufgeben müssen. Der Konservator der geschichtlichen Denkmäler ist jetzt der Ansicht, die älteste unserer Kirchen könne vernichtet und durch einen Neubau im reinsten Romanisch des 20. Jahrhunderts ersetzt werden. Doch könne man nötigenfalls die bedeutsamsten alten Teile beim Neubau verwerten. Der Wunsch der Akademie auf Erhaltung des Ganzen ist dadurch zunichte geworden. Und auch die Absicht oder selbst die Möglichkeit, Einzelheiten zu erhalten, wird nicht vorhanden sein.

Digitized by Google

Möchte auch mancherlei in der Kirche nicht zusammengehören, so hatten doch acht Jahrhunderte ein Werk zustande gebracht, das in gewissem Sinne einheitlich geworden war. Wie das Theobaldstor, die letzte Spur der französischen Umwallung, so wird auch diese so einfache, so eindrucksvolle, so echt Metzer Kirche verschwinden, um einem weit geräumigern Tempel Platz zu machen, der im 20. Jahrhundert die Bauart des 12. Jahrhunderts in ihrer ganzen Schönheit und Einheit verwirklichen soll.

Soeben trifft eine böse Nachricht ein, die ich Ihnen noch mitteilen muss.

Unser Landsmann Emil Michel, Mitglied der Akademie der schönen Künste in Frankreich, Maler und Kunstkritiker, ist am 24. Mai im Alter von 81 Jahren zu Paris gestorben.

Ich will hier nicht seine Arbeiten und sein Können hervorheben, das sogar in Deutschland anerkannt war. Ich möchte nur erwähnen, dass er 1870 zum ordentlichen Mitglied unserer Akademie gewählt worden ist und somit unser ältestes Mitglied war. Seit 1894 war er Ehrenmitglied.

Sein Leben voll Ehre und voll Arbeitsamkeit bis in die letzten Tage wird für unsere Biographen ein erhebender Gegenstand sein. Möge Metz seiner nicht vergessen!

Digitized by Google

SÉANCE ANNUELLE

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTE RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DE METZ

PENDANT L'ANNÉE 1908-1909

PAR

M. Eug. COLON, secrétaire

Messieurs,

Autrefois c'était en séance solennelle et devant un auditoire nombreux, exerçant sa critique, que votre secrétaire avait à rendre compte des travaux de l'Académie et des événements de l'année. Son rôle est maintenant plus modeste et plus agréable; il est, pour moi surtout, plus facile, puisque dans cette réunion annuelle nous restons presque en famille et que votre appréciation m'a toujours été très indulgente.

On entend souvent dire par les gens qui avancent en âge que les années passent vite. Il paraît bien que je suis de ceux-là, car je n'ai jamais si bien qu'aujourd'hui ressenti cette impression : il me semble que mon dernier rapport vient à peine de paraître. Nous sommes ici quelques-uns qu'on qualifie de vieux Messins, en attendant, s'il plaît à

Digitized by Google

Dieu, qu'ils parviennent à la classe plus restreinte encore des doyens de la cité.

C'est un honneur peu enviable qui prouve que nous étions déjà des hommes lorsque se sont produits les terribles événements qui ont si profondément modifié la situation de notre beau pays. Que les uns nous fassent un mérite, d'autres un reproche, d'y être restés attachés, nous estimons que ceux qui auront pu concourir à la conservation des quelques institutions messines qui nous restent, n'auront pas à redouter le jugement de l'avenir.

Nous souhaitons de tout cœur que nos jeunes collègues leur donnent, après nous, tout leur dévouement et que l'existence de notre Académie, déjà une fois et demie séculaire, se prolonge longtemps encore avec son véritable esprit et son programme.

Qu'ils se rappellent les paroles si éloquentes de notre respectable Président sortant, dans la séance de clôture du dernier exercice ; c'est un foyer peut-être difficile à alimenter mais qui, comme la lampe du sanctuaire, ne doit jamais s'éteindre !

Après une année, où ont surgi de toutes parts des publications sur notre chère cité, vous devez vous attendre, Messieurs, à ce que je parle un peu d'elle aussi, par quelques citations et remarques personnelles.

Oui, nous avons eu les honneurs d'une publicité retentissante qui n'a pas seulement ému les amis de notre pays !

Un Lorrain, qui s'est fait un grand nom dans les lettres françaises, s'est constitué, je ne dirai

Digitized by Google

pas l'historien, mais le chevalier d'une jeune Messine en passe de devenir célèbre. Sans être comparable à la grandiose manifestation dont vient d'être l'objet une autre Vierge de nos contrées qui a sauvé sa patrie, cette apparition inattendue, dans notre ciel parfois un peu sombre, a provoqué une réelle agitation qui nous impose quelque réserve.

Elle nous a révélé en même temps, par les nombreuses appréciations qu'elle a fait naître, que notre petite patrie a réellement beaucoup d'amis dans le monde.

« L'auteur, dit M. René Perrout, a choisi pour « cadre à son joli roman de *Colette Baudoche,* « dans notre région lorraine, la plus attendrissante, « la plus fine, la plus spirituelle, si on peut dire, « de nos cités, celle qui reflétait le mieux notre « âme nationale et notre civilisation. Qu'il la ma- « gnifie, nul ne dira qu'il l'a flattée : il nous parle « d'une sœur que nous avons perdue...

« Notre Lorraine c'est douceur, mesure et clarté. « Il nous le montre tout de suite par l'analyse de « la ville et du pays messin. Il faut comprendre, « dit-il, que Metz ne vise pas à plaire aux sens ; « elle séduit d'une manière plus profonde, c'est « une ville pour l'âme, pour la vieille âme... mili- « taire et rurale. Les édifices civils gardent encore « la marque des ingénieurs de notre armée, c'est « partout droiture et simplicité... Cet esprit s'étend « sur la douce vallée mosellane. Depuis l'Espla- « nade on devine, sous un ciel nuageux, douze « villages vignerons, baignés ou mirés dans la « Moselle et qui nous caressent comme elle par la « douceur mouillée de leurs noms...

Digitized by Google

M. Léon Gautier, dans un article de la collection historique intitulée la « *Vieille France* », s'était auparavant exprimé avec plus de chaleur encore: « La cité de Metz, s'écrie-t-il, est aux autres cités « ce qu'est la rose aux fleurs. Telle est la com- « paraison où se plaisent les poëtes messins. Pour « être simple, l'idée n'en est pas moins charmante « et révèle un messin. On n'a jamais aimé sa ville « comme les messins aiment leur Metz. »

M. Emile Pouvillon, dans son ouvrage « *Portraits de villes* », que M. André Hallais vient, si bien, de faire revivre dans sa savante chronique, est peut-être moins poétique, mais certainement très vrai, en affirmant que : « Pour qui sait bien « regarder, une ville est un être vivant ; le dessin « de ses rues et l'aspect de ses architectures tra- « duisent ses mœurs et révèlent son tempérament. »

Comme ceci s'applique bien au Metz d'autrefois et combien on est en droit de regretter, avec le critique d'art du journal d'*Alsace-Lorraine,* « qu'on « ne recherche pas à notre époque tout ce qui « pourrait assurer la reprise de la tradition na- « tionale populaire ; l'étranger qui visite Metz est « frappé de cette antinomie qui existe entre l'an- « cienne et la nouvelle ville.

« Depuis l'agrandissement décrété, il y a dix « ans, l'architecture y est représentée dans les « nouveaux quartiers par les échantillons les plus « bizarres de tous les types de constructions eu- « ropéennes.

« Le public a réellement fait école à Metz, il « s'aperçoit que bâtir des villes est un art et qu'il « ne faut pas non plus laisser, comme cela a eu « lieu non loin de nous et non sans regrets au-

Digitized by Google

« jourd'hui, les cités se développer et se construire « selon le caprice des fonctionnaires et les com- « binaisons des spéculateurs. » Mais en dressant des plans, qui sont du reste perfectibles, la municipalité pourrait se montrer plus conciliante, surtout dans la question de style, et ne pas décourager les bonnes volontés.

On doit savoir gré à notre édilité actuelle d'être revenue à la tradition trop délaissée par les devancières et d'avoir donné à nos rues nouvelles, et proposé même pour l'avenir, quelques noms d'illustrations messines d'un autre temps, parmi lesquels nous sommes heureux de citer ceux de Turmel, de Migette, de Morlanne, du Baron de Salis, du boulanger Harelle, de Paul Ferry, de Philippe de Vigneulles, de Bossuet, de Vauban et même du roi Clovis.

Tous les Messins, de près comme de loin, se sont certainement réjouis de cette réparation qu'ils réclamaient et attendaient depuis longtemps. Je serais bien tenté de proposer de nouvelles additions à cette liste qui est loin de comprendre tous nos grands hommes, mais il est grand temps que je revienne à mon sujet.

Je n'ai même pas, jusqu'ici, prononcé le nom de M. Maurice Barrès, ni esquissé la moindre silhouette de son héroïne, qui porte un nom assez populaire à Metz pour qu'on en baptise aussi une de nos voies publiques.

Il est peut-être mieux, Messieurs, de laisser les choses ainsi et de n'en pas dire plus, la cause exposée par ailleurs semble suffisamment entendue.

Peut-on rester insensible devant un livre qui

Digitized by Google

débute par cette affirmation : « Il n'y a pas de ville qui se fasse mieux aimer que Metz. »

C'est une marque d'auteur très habile, mais que je crois aussi très sincère et qui, au moins pour les gens de Metz, devrait faire cesser certaines susceptibilités.

Ne voulant pas m'engager plus avant, je pense que vous me permettrez de liquider cette affaire, en vous faisant connaître une appréciation du tempérament de M. Barrès, que je trouve dans un remarquable article littéraire de M. Henri Chantavoine, venant à point à mon secours et dont tout le monde peut faire profit.

« La pensée de cet enfant de la Lorraine est « toujours originale et souvent profonde. Il est « plein de talent ; il déroute quelquefois l'esprit, « parce qu'il aime à le surprendre et qu'il ne lui « déplait pas de l'effaroucher un peu (notez cela), « mais il le saisit et il le frappe par un certain « tour de phrases, une nouveauté et même une « singularité d'expression qui ne nous laisse jamais « indifférents ; il débite ses sentences ou ses para- « doxes d'une voix tranquille et lente où l'ironie « et le dogmatisme se succèdent comme deux « notes alternées qui prouvent en lui l'union ou « le contraste de deux natures ».

Il me faut revenir encore une fois à cette tenace petite brochure, qui m'attire malgré moi, par un détail d'une récente publication de la conférence faite à Metz par M. Madelin, sur les glorieux soldats de la Lorraine.

Il y est dit que le Conférencier s'est trouvé aussi ému de son sujet que son auditoire et on peut

Digitized by Google

lire entre les lignes qu'il serait bien heureux de voir ses Héros figurer sur les petites plaques de nos coins de rue dont beaucoup restent encore en blanc.

Mais c'est probablement trop demander, en ce temps ci, pour ces vaillants d'un autre régime qui marqueraient si bien le pas derrière les Fabert, les Belle-Isle, les Lasalle, les Richepance, les Paixhans, les Poncelet, etc.

C'est le dernier mot de ces longues excursions sentimentales et un peu en dehors de nos opérations; il me reste pourtant encore, pour clore ce chapitre, à vous exposer quelques chiffres et considérations résultant des dernières statistiques et qui ont leur place dans notre histoire locale.

Les sympathies que notre ville inspire, les sacrifices financiers considérables, pour ne pas dire exagérés, qu'elle s'est imposés depuis le vote d'agrandissement, n'ont eu aucun effet sur le chiffre de sa population, resté le même, tandis que des communes voisines se sont considérablement développées.

Peut-être serait-il facile d'en formuler les causes, mais il nous paraît préférable de remettre à une autre fois cette explication qui exige quelques développements et qui pourra être demandée, avec votre approbation, par le programme de nos concours annuels.

Bornons-nous à constater le fait que tant d'attraits chantés par les poëtes ne suffisent pas à retenir dans nos murs, même démolis en grande partie, les fonctionnaires arrivés à leur retraite, non plus que les immigrés ou les indigènes qui ont fait fortune et s'en vont ensuite vivre ailleurs.

Digitized by Google

Strasbourg, au contraire, qui a moins émigré et mieux gardé le foyer natal où on comprenait l'allemand, possède aujourd'hui 103000 habitants au lieu de 72000 en 1870, non compris les 73000 habitants de ses faubourgs.

Le recensement de cette année donne en plus les chiffres très intéressants pour les diverses nationalités se partageant les deux villes après 37 années d'annexion.

Metz comprend seulement 39,60% d'indigènes contre 6,45% d'étrangers et 53,59% d'Alllemands.

A Strasbourg on compte 61,64% d'indigènes, 2,76% d'étrangers et 35,60% d'Allemands.

Ces proportions sont suffisamment significatives.

Comme le bonheur des peuples est loin de dépendre de l'accroissement de la population urbaine, qui semble avoir plutôt une influence contraire au point de vue social et économique, il ne faut pas attacher une trop grande importance à ce résultat négatif.

Il fait seulement craindre que Metz ne soit jamais que par son histoire une ville réellement grande.

Comme l'année dernière, nos artistes messins, qui sont restés scindés en deux sociétés, ont organisé aussi deux expositions d'art distinctes, l'une dans la salle du Luxhof, rue Serpenoise, l'autre dans celle des archives départementales.

On a fait bon accueil à ces exhibitions très réussies qui sont appelées à produire l'émulation chez ceux qui exposent et donnent aussi satisfaction au sentiment artistique de la population.

Si je disposais de plus de place, j'aurais plaisir

Digitized by Google

à me faire l'écho de certains jugements très flatteurs que j'ai entendus formuler pendant mes visites.

J'aurais pu aussi risquer l'observation que ceux de nos artistes, s'ils sont déjà nombreux, qui ont à bon droit conscience de leur valeur, ne devraient admettre qu'avec plus de circonspection le contact d'ébauches d'une médiocrité qui détonne un peu dans un salon consacré à l'art.

Une exposition d'aviculture, installée, du 6 au 8 mars, dans la Halle de gymnastique, a aussi attiré un très nombreux public qui n'a pas regretté d'avoir si bien utilisé son temps. Nous avons seulement relevé le reproche qu'à côté d'une collection bien complète de très nombreux spécimens de l'espèce galline, on ait absolument dédaigné le lapin dont l'élevage est pourtant très pratiqué dans nos environs.

Cette petite fête, plutôt champêtre, avait été précédée, le 3 février, d'une représentation sensationnelle au théâtre de notre ville d'une pièce inédite en 3 actes et 12 tableaux qui a d'avantage excité les esprits, surtout dans la population indigène. C'est ce qui nous engage à en parler sans nous faire juge des controverses qu'elle a suscitées et, aussi, parce qu'un événement de ce genre, si rare à Metz, a pu être considéré comme une tentative de décentralisation.

Après la conférence préliminaire, faite dans la salle du spectacle par l'auteur du *Cordelier de Metz*, M. Auguste Chirac, on pouvait déjà conjecturer de l'esprit et de la portée de l'ouvrage.

Dès l'instant qu'on parlait de Metz, il fallait

Digitized by Google

s'attendre au moins à un grand succès de curiosité, c'est ce qui s'est produit pour la première représentation et ne s'est pas maintenu dans une deuxième tentative.

Un critique qui signe A. H. et que nous connaissons comme un ami de notre pays a cru devoir signaler certaines antériorités étrangères à l'art dramatique. Il a prétendu que le sujet ne porte en réalité que sur un épisode qui ne méritait pas tant d'honneur, c'est-à-dire la conspiration des Baudes, fomentée à Metz, en 1555, trois ans après l'occupation française, contre le gouvernement de M. de Vieilleville, laquelle échoua lamentablement entraînant l'expulsion des Cordeliers. M. Chirac a, paraît-il, été conduit par la sociométrie à s'occuper du sort des provinces annexées et du rétablissement des faits historiques par le théâtre. Il se défend de toute faveur ou encouragement et n'a voulu, dit-il, que signaler l'abus de confiance commis au préjudice des Messins par le connétable de Montmorency qui, désobéissant au roi Henri II, pénétra frauduleusement dans Metz.

La conspiration ne serait qu'une tentative de reprise de la Ville, et nullement une révolte contre Vieilleville, qui fut un homme d'honneur et un gouverneur exemplaire.

En prouvant que les Messins étaient mécontents du nouveau régime, il espère justifier encore aujourd'hui la création d'un Etat neutre.

Sans vouloir suivre l'auteur sur ce terrain qui nous est interdit par notre réglement, nous pouvons nous demander si l'opinion publique a vraiment applaudi cette pensée et cette œuvre qualifiée d'historique, et nous serons curieux d'apprendre

Digitized by Google

l'accueil qu'elle obtiendra dans un autre pays où il est question de monter la pièce.

Enfin, Messieurs, une de nos deux associations de conférences en langue française a convoqué, du 12 novembre au 23 avril, ses auditeurs habituels et si empressés, à sept rendez-vous, que l'on peut qualifier de littéraires et même d'artistiques, dans la salle de l'Hôtel du Nord.

En relevant les noms des conférenciers, dont plusieurs nous revenaient, les sujets traités, je dirai suffisamment que nous avons, encore cet hiver, été favorisés par de charmantes et instructives soirées, agrémentées par de très curieuses projections.

M. Frantz Funck-Brentano nous a dit ce qu'était un Roi de France;

M. Chantriot, La Champagne monumentale;

M. André Hallais, Châteaux de France;

M. Joseph Brunhes, Lacordaire, avocat;

M. Gabriel Eisenmenger, Les éruptions volcaniques et les tremblements de terre;

M. René Brancour, Ambroise Thomas;

M. George Bertier, L'éducation moderne.

Que de reconnaissance ne devons nous pas à ces savants si empressés à nous apporter la bonne parole, au groupe de Messins si dévoués qui les amènent parmi nous et à nos gracieuses concitoyennes qui, avec Mademoiselle Serrière, de Nancy, ont si parfaitement interprété une partie de l'œuvre musicale de notre grand compatriote?

Notre président, M. Choppé, nous a rendu compte, le 19 novembre, de l'assemblée extraor-

Digitized by Google

dinaire tenue le 17 octobre par la Société d'histoire et d'archéologie de Metz à laquelle il a représenté l'Académie.

En fêtant son 25e anniversaire, cette société a rappelé le passé — une fois et demie séculaire — de la nôtre et elle a décerné à un de nos plus distingués Collègues, M. Emile Huber, une haute marque d'estime et de reconnaissance. Le représentant de l'Académie s'est associé à cette manifestation en adressant ses félicitations aussi bien à la Société d'archéologie qu'à celui qu'elle a si justement honoré.

M. Huber, a-t-il rappelé, est non seulement un pionnier mais un mécène de l'archéologie.

Si une période de 25 ans constitue pour cette Société une jeunesse relative, il n'y à qu'à souhaiter qu'elle déploie par la suite, pour cette belle science, la même activité féconde que depuis sa fondation et dont les résultats font honneur à notre pays.

M. Wolfram, notre collègue, a remis et expliqué, le 18 février en séance, une convocation qui nous a été adressée pour une autre réunion de la dite Société d'archéologie qu'il préside, fixée au 10 mars et où il serait traité tout spécialement du passé de l'Académie et de ses relations sous l'ancien régime.

Un de nos collègues a rappelé, et fait consigner dans notre procès-verbal du 18 mars, le rapport entendu dans cette séance et qui donne des aperçus curieux et flatteurs sur notre passé.

M. Choppé, en prenant possession du fauteuil

Digitized by Google

de la présidence, le 18 juin, nous a adressé une courte mais pressante allocution, que vous n'avez pu oublier, afin que nous mettions tout notre zèle à conserver des relations suivies entre nous, à assister aux séances et à conduire à bonne fin l'œuvre qui nous est confiée.

Je n'essaierai pas de rendre le ton, qui n'appartient qu'à son auteur, ni même le texte très explicite de cette petite harangue d'introduction à nos travaux ; j'en ai regret, car nous pourrions mieux juger si les faits, dont je vais vous entretenir, y ont répondu et si nous avons contenté notre Directeur.

M. Lametz, dans la séance du 15 octobre, a appelé notre attention sur une nouvelle brochure de M. Edouard Deny, ingénieur à Badonvillers (Meurthe-et-Moselle), un de nos plus fidèles membres correspondants, concernant l'étude théorique et expérimentale sur le chauffage de la vapeur employée à la production de la force motrice, surchauffeur Schwœrer, imprimée à Paris, 1908.

Pour avoir la prétention de faire apprécier, par une brève communication, tout le mérite de ce travail, M. Lametz engage ses collègues qui s'intéressent à une question aussi spéciale, de lire toute la brochure qui mérite mieux qu'une analyse sommaire.

Quoiqu'en dise le rapporteur officieux de M. Deny, l'Académie a parfaitement saisi, par son exposé si précis, la portée de l'invention qui assure une importante économie de combustible pour l'industrie, ce que plusieurs d'entre nous ont constaté, mais ce qui ne peut être trop publié.

Digitized by Google

Dans la réunion du 19 novembre et la suivante, notre même confrère a donné lecture d'une importante dissertation sur la *Situation sociale de la France en 1834 et celle actuelle*, consistant à établir le tableau de ce qu'elle était il y a soixante-quatorze ans et ce qu'elle est aujourd'hui.

Le tableau de 1834 n'est basé que sur un seul livre, au grand regret de M. Lametz, qui n'en a pas trouvé d'autre ; il en fait d'abord connaître l'auteur, qui est M. le baron Bouvier du Molart, ancien préfet, ancien conseiller d'Etat, ancien représentant, membre du Conseil général de la Moselle.

La généalogie de M. du Molart remonte aux Croisades, il est d'une famille dont tous les aînés, pendant une longue suite de siècles, sont morts en combattant pour leur pays : il n'est donc pas le premier venu, et les diverses fonctions qu'il a eu à remplir, doivent faire supposer que son livre est l'expression de la vérité.

Le titre de ce livre est : *Des causes du malaise qui se fait sentir dans la société en France, des agitations qui la troublent et des moyens d'y remédier.*

La première cause du malaise, dit M. du Molart, est la disproportion entre la population et les subsistances. Il décrit longuement le faible accroissement des récoltes en France comparé à l'augmentation beaucoup plus considérable de la population, et il incline à croire que l'agriculture manque de bras. Aussi prêchait-il, en 1834, le retour à la terre des populations urbaines (ce que fait encore maintenant M. Méline) ; mais tous deux paraissent agir ainsi par acquit de conscience, plutôt que dans l'espoir de voir leur vœu se réaliser.

Digitized by Google

M. du Molart ne pouvait pas prévoir, alors, le développement du commerce qui, actuellement, fournit largement toutes les denrées nécessaires en utilisant les progrès de la navigation, des chemins de fer, des télégraphes, etc. Aussi n'a-t-il vu qu'un moyen efficace pour remédier aux famines qu'il redoute : c'est de réduire la natalité !

Il n'aurait jamais cru que trois quarts de siècle plus tard, tout le monde constaterait, avec une stupeur mêlée d'effroi, que la France se dépeuplait par deux causes connexes : accroissement du nombre des décès et, surtout, diminution du nombre des naissances !

Si c'est la conséquence de la recommandation, faite aux classes populaires, par M. du Molart, d'imiter la « prudente réserve » des hautes classes, pour ne pas avoir des familles trop nombreuses, on pourrait dire que le résultat a dépassé le but. La France, en effet trop prolifique en 1834, alors que les subsistances n'étaient pas en quantité suffisante, toutes les années, et que les ouvriers gagnaient très peu, est devenue trop stérile quand les subsistances sont très abondantes. Depuis soixante années il n'y a pas eu de famine, et depuis soixante-quinze ans les salaires des ouvriers ont triplé.

L'Académie ne peut méconnaître que M. Lametz a traité une question vitale, sans jeu de mot, et toute d'actualité qui donne lieu, en France surtout, à d'innombrables discussions, même chez les législateurs, elle sera donc heureuse de la propager par ses propres publications.

M. Wolfram nous a entretenu, en séance du

Digitized by Google

16 juillet, de précieuses pièces dont se sont enrichies les Archives du département. Ces documents provenant d'un don du duc de Wied sont relatifs au Comté de Créhange ; ils étaient conservés jusqu'ici à Runkel sur la Lahn, près Ems.

On a pu aussi acquérir à Londres et à Breslau un nombre assez important de chartes concernant la ville de Metz.

Peut-être pouvons-nous compter sur un travail qui, plus explicitement que le rapport fait en cette séance, déterminera la valeur de ces heureuses trouvailles ?

Le 17 décembre, M. le chanoine Collin a déposé sur le bureau un magnifique volume très illustré, publié à l'occasion de l'inauguration du monument élevé à Noisseville près Metz aux soldats français tombés en 1870 sur les champs de bataille à l'Est de la ville. (Imprimerie Lorraine, Metz, 1908.) Il explique ce dépôt à nos archives dans un patriotique et émouvant compte-rendu, un peu trop concis pour nos oreilles si intéressées, de l'imposante cérémonie qui a attiré, le 4 octobre 1908, autour du groupe, maintenant populaire, d'Emmanuel Hannaux, plus de quatre-vingt mille Lorrains.

Le pays doit conserver dans ses annales le souvenir de cette manifestation à laquelle se sont associés les autorités, la population entière et des étrangers de toutes nationalités.

M. l'abbé Collin qui a été à la peine, doit être aussi à l'honneur, quoi qu'il fasse pour s'y dérober. Il ne nous empêchera pas de lui dire une fois de plus, et en toute simplicité et sincérité, qu'il a toute notre gratitude pour ce qu'il a si bien fait et si

Digitized by Google

bien dit dans ces heures inoubliables pour les Messins.

Il a, dans la même séance, fait un deuxième cadeau, bien précieux aussi, consistant en deux forts volumes, dont un en langue française, et l'autre en allemand, constituant le compte-rendu complet imprimé avec luxe et planches à l'appui, du XVIII[e] Congrès eucharistique qui s'est tenu dans notre ville du 6 au 11 août 1907, dont j'ai déjà parlé dans mon dernier rapport.

Ces volumes ont été publiés par le Comité local et sont dus, certainement pour la plus grande part, à notre collègue qui a rempli les fonctions de Secrétaire général du Congrès.

Ce beau travail, imprimé aussi rue des Clercs, et qui aura comme le précédent une place d'honneur dans nos collections, a eu partout un légitime succès et a valu à M. l'abbé Collin de chaleureuses félicitations auxquelles s'associe de tout cœur l'Académie.

M. l'abbé Thorelle, président honoraire, a fait imprimer, en 1908, une attachante petite-brochure en hommage reconnaissant à Notre-Dame de Lourdes, qui sera aussi classée à l'Académie avec les numéros 1 et 2 de l'Édition spéciale du journal *Le Lorrain*, renfermant les deux petits sonnets si sincères et si patriotiques : *Ville de Metz* et *Cathédrale de Metz,* dont il a été question dans l'extrait de nos mémoires de l'an dernier.

M. Adolphe Bellevoye, en vrai Messin, membre honoraire de notre compagnie, que nous avons eu la douleur de perdre le 29 novembre 1908, a en-

Digitized by Google

voyé, suivant ses habitudes restées très actives jusqu'au dernier moment, deux nouveaux travaux imprimés à Reims, où il avait transféré son domicile, et traitant des *Variétés de Carabus auratus* (Linné) et *Variation des Elytres,* et d'une trouvaille de monnaies du XVe siècle à Reims en 1908.

Ainsi que vous le lirez dans la notice biographique que nous lui avons consacrée, c'est un ami et un travailleur très éclairé que nous avons perdu.

M. l'abbé Friren, membre titulaire, nous a aussi envoyé trois nouvelles brochures, imprimées à Metz en 1908, extraites du vingt-cinquième cahier du *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Metz,* et ayant pour objet : *Simple causerie sur les fougères de la Lorraine ;*

Une promenade bryologique en Lorraine ;

Et un supplément au catalogue des muscinées de la Lorraine.

Le décès de M. Bellevoye laisse M. Friren seul, parmi nos collègues, pouvant nous communiquer des études sur l'histoire naturelle ; ce qui nous fait mieux apprécier encore ses envois et l'intérêt qu'il nous porte.

Dans la séance du 17 décembre, M. Fleur, agent et lauréat de l'Académie, nous a distribué le volume, enfin imprimé, contenant les tables générales, 1819-1903, qu'il a établies en manuscrit depuis assez longtemps avec la préface qu'il a tenu à rédiger, à défaut de M. Paulus, qui en avait eu l'intention.

Si je donne cette explication, qui ne peut intéresser que nos membres actifs, qui ont pu appré-

Digitized by Google

cier le zèle et la sagacité de M. Fleur, c'est pour rappeler et approuver une fois de plus son initiative acceptée avec empressement par l'Académie et qui nous vaut une importante série de documents pouvant servir à l'histoire de l'Académie et plus spécialement à celle de la Société royale des Sciences et des Arts de Metz, jusqu'en 1819.

Les archives de cette Société ont été compulsées, les plus importantes pièces ont été transcrites avec ordre et méthode, ainsi que le règlement définitif, les états ou listes des membres et les travaux des séances hebdomadaires, objets de concours, etc. On trouve aussi dans ces papiers imprimés, la façon dont notre Académie fut reconstituée en 1819.

Le volume comprend 194 pages pour l'introduction, 180 pour les tables, 40 pour l'inventaire des documents relatifs à la vieille Société, soit en tout 424 pages, dont partie imprimée en petit texte sur deux colonnes.

Mon compte rendu, 1907-1908, a déjà fait l'éloge de ce travail vraiment considérable qui facilitera bien des recherches aux travailleurs et mérite l'attention et la reconnaissance des amis de notre pays.

Contribuera-t-il à la considération et à l'influence de l'Académie comme l'auteur est autorisé à en exprimer l'espoir et le désir, c'est ce que l'avenir seul établira.

La Revue *L'Austrasie* a publié cette année, du même auteur, une relation du *Massacre de l'abbé de Ficquelmont*, que les lecteurs ont déjà eu le temps d'apprécier et dont un exemplaire a été offert à l'Académie le 19 novembre.

Et la même revue (11e livraison) fait paraître en

Digitized by Google

ce moment, sous la même signature, l'histoire aussi bien écrite qu'opportune de la porte Saint-Thiébault, démolie sans pitié depuis deux mois.

C'est un beau bagage qui lui fait grand honneur.

Nous avons aussi été tenus au courant et mis en possession, ce dont nous remercions les donateurs, d'un certain nombre de productions émanant des membres de notre compagnie plus éloignés de nous, dont : trois brochures imprimées en 1908, de M. Ernest Lebon, membre honoraire, agrégé de l'Université de Paris :

Recherche rapide des facteurs premiers des nombres à l'aide de deux tables de restes.

Disposition et étendue d'une table d'éléments donnant les facteurs premiers jusqu'à cent millions.

Sphynx Oedipe. Lois pour la décomposition des nombres en deux facteurs. Extrait du *Journal de la Curiosité*, des concours et de mathématiques.

De M. l'abbé Ingold, associé libre non résidant, directeur de la *Revue d'Alsace*, à Colmar, quatre envois :

Les Oratoriens de France dans le canton de Fribourg aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles ;

A. Hanauer — autobiographie — 1828-1908 ;

Grandidier et les savants Suisses ;

Un document inédit sur la querelle de Mabillon et de l'abbé de Rancé.

Le tout imprimé en 1908.

De M. le D^r^ Paul Dorvaux, aussi membre associé libre, notice sur Pierre Quth, maître-apothicaire à Paris ; son portrait, etc. Paris 1908.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

L'Académie a perdu quatre de ses membres décédés dans l'année : M. Aimé Schuster et M. Adolphe Bellevoye, tous deux membres honoraires ; M. Ernest Villeroy, membre titulaire, M. Charles Pêtre, associé-libre non résidant.

En attendant les notices biographiques de ces défunts qui seront imprimées dans nos Mémoires, il est dans nos traditions et de notre devoir de rappeler dans ce rapport les deuils qui frappent non seulement l'Académie, mais le pays. C'est bien le cas de ces collègues éminents qui laissent d'unanimes regrets.

Messieurs Schuster, Bellevoye et Pêtre étaient tous trois nés à Metz où ils ont tenu une grande place par leurs travaux et par les fonctions honorifiques ou autres qu'ils ont remplies ; M. Villeroy pouvait être aussi considéré comme un messin par sa famille et ses alliances.

Déjà l'année dernière, dès le 23 avril j'avais dû lire, au nom de M. Schuster, le rapport rédigé par lui à propos de la notice sur Lorédan Larchey présentée au concours. Nous avons eu sa dernière œuvre écrite où se reflétait sa pensée si haute et toujours préoccupée de nos gloires locales.

Les regrets laissés par notre vénérable et savant collègue ont été exprimés au cimetière de Sainte-Ruffine, où il repose depuis le 15 octobre, par notre Président, son ami, avec une émotion que nous avons retrouvée dans la remarquable notice qu'il vient de nous lire.

Vous avez retrouvé de même, dans la notice consacrée à M. Bellevoye, des qualités et des ha-

Digitized by Google

bitudes qui peuvent le classer, comme M. Schuster, parmi les meilleurs et les plus utiles enfants de la cité.

Ni l'un ni l'autre n'ont jamais cessé, de près comme de loin, de lui témoigner leur dévouement et leur amour et nous pouvons, en imprimant leurs belles vies, les confondre dans notre souvenir reconnaissant.

M. Ernest Villeroy s'est aussi toujours intéressé, avec une compétence reconnue qu'il avait héritée de son oncle, le généreux et savant Baron de Salis, des choses de notre ville. Quoique domicilié loin de nous, en un pays qui a éprouvé, antérieurement au nôtre, les mêmes vicissitudes, il revenait souvent à Metz dont le séjour et les érudits l'attiraient bien plus que ses intérêts.

Outre l'attachement qu'il portait aux sociétés littéraires et artistiques de notre région, il appartenait, comme M. Choppé le dira encore dans sa biographie, à la belle phalange de notre Lorraine dont les travaux ont tant fait pour la prospérité industrielle de nos contrées.

Il me reste à vous parler de M. Charles Pêtre, l'éminent statuaire, né en 1828, ce qui lui donne vingt ans de plus qu'à M. Villeroy.

Il remplissait dans ces derniers temps les fonctions de conservateur du Musée de Bourges après avoir dirigé dans cette ville une école d'application de l'art à l'industrie.

La notice, qu'un autre artiste, agrégé de notre Académie, a bien voulu rédiger, ne peut rien ajouter à sa réputation à Metz où nous avons sous les yeux ses œuvres principales.

Digitized by Google

Tous les Messins sont fiers de la statue du Maréchal Ney, de la fontaine dite la « Source », à l'Esplanade, du buste de Félix Maréchal, le docteur-maire français de Metz, couronné par la Ville au cimetière de l'Est. Ils peuvent apprécier aussi le médaillon du tombeau de Mme Pètre, la figure sculptée du fronton du Théâtre, de saint Louis, sur la fontaine de cette place, de saint Etienne, de la Cathédrale, Michel de l'Hôpital et le buste de M. Bouchotte, au Musée.

Après avoir tant fait pour l'ornement de sa ville natale, n'aurait-il pas droit d'avoir son nom gravé sur nos murs par la postérité ?

Ces pertes si nombreuses et si cruelles ont profondément affecté l'Académie dont les rangs s'éclaircissent comme dans nos vieilles familles où la mort et encore l'émigration ne se lassent pas d'intervenir.

Nous avons pu néanmoins, dans nos séances du 18 février, 18 mars et 22 avril, procéder à des élections qui ont renforcé nos listes de deux nouveaux membres titulaires et de deux correspondants.

Les deux nouveaux titulaires sont Messieurs Henri Lerond, autrefois à Saint-Julien-lès-Metz et M. Joseph Fleurent, attaché à la Présidence de Metz.

M. Lerond, qui était membre-correspondant depuis 1903 et qui a produit de beaux travaux dont nos Mémoires et nos procès-verbaux témoignent, n'a pas besoin d'autres répondants, il suffit de déclarer que nous l'avons reçu à l'unanimité et que nous avons une absolue confiance qu'il emploiera ses nouveaux loisirs pour notre plus grand profit.

Digitized by Google

M. Fleurent est né à Colmar en 1878, il est jeune et nous est moins connu, mais il n'en a pas moins déjà réuni un sérieux bagage de bons écrits en notre langue qui promettent pour l'avenir un collaborateur très actif.

M. Collin, rapporteur de sa candidature, après avoir établi ses titres, n'a donc pas eu de peine à faire admettre le candidat à l'unanimité.

M. Maujean, instituteur à Vallières, nommé membre-correspondant, est un Lorrain qui a souvent été distingué dans nos concours annuels. Une nouvelle récompense, qu'il vient encore d'obtenir cette année, fortifie notre conviction, qu'il ne laissera pas davantage dans l'avenir chômer sa plume, ni son imagination pleine de ressources.

M. Jean Lalance, né à Augny, près Metz, commandant d'artillerie en retraite, habitant Nancy, a été admis également au titre de membre correspondant.

Le nouvel élu est rédacteur en chef du *Bulletin des Sociétés artistiques de l'Est* et collabore à un certain nombre de revues, y compris l'*Austrasie.*

Son activité, comme son érudition toujours en éveil nous sont, d'après les présentateurs, absolument acquises.

Avant l'impression dans l'*Austrasie* de la dernière production de M. Lalance, *Les artilleurs d'autrefois à Metz*, M. Thiria en a extrait, à notre intention et pour nous faire juger de la verve du candidat, quelques tableaux et anecdotes bien militaires qui nous ont reportés à une époque déjà lointaine. Dans ce temps-là la population vivait pour ainsi dire avec l'armée, comme dans toutes les garnisons de la frontière Est.

Digitized by Google

L'artillerie était très populaire à Metz et ses exercices de tir, ses écoles de nuit, très suivis, comme les feux d'artifices que nous devions à notre célèbre école de pyrotechnie et qui étaient réputés dans le monde entier.

Si quelques jeunes officiers, élèves de notre école d'application, montraient parfois un peu de turbulence, ils prenaient, à l'occasion, une si grande part dans nos œuvres de bienfaisance et nos manifestations de toutes sortes, qu'ils pouvaient compter sinon sur la complicité réelle des habitants, au moins sur leur très patiente sympathie.

D'autres candidatures ont aussi été évoquées, mais elles ne pourront figurer que dans le prochain compte rendu après délibération prise.

CONCOURS DIVERS

Dans le programme publié tous les ans, il est expliqué que les *prix de vertu* peuvent être obtenus indistinctement par toute personne méritante habitant le département actuel de la Lorraine, et que les actes courageux et de sauvetage sont également récompensés par l'académie. Cette année la commission composée de Messieurs Aubert, Lerond, Eug. Colon et abbé Pelt, a désigné ce dernier pour Rapporteur, ce qui nous a valu un beau travail que j'appellerai même un beau discours sur la vertu où se révèlent le caractère, le talent et la haute compétence de notre vicaire général.

Je me borne à transcrire la liste des prix arrêtés par l'Académie dans sa séance du 22 avril conformément aux propositions de sa commission :

Digitized by Google

Il a été attribué comme prix de vertu, à :

1°	Mme Bezanson, née Claire de Viville, une somme de	500 *M*
2°	M. Alphonse Meyer, menuisier à Pontpierre	250
3°	Mlle Marie Thirion, de Bassing . .	200
4°	Sœur Thérèse, de l'Hospice de Vic	200
5°	Mlle Barbe Krafft, de Farschweiler.	160
6°	Mlle Rusé, de Metz.	120
7°	M. Mathieu Duchaud, de Chicourt.	100
8°	Mlle Louise Vendredy, de Vic . . .	100
9°	Mlle Marie Pauseler, de Courcelles-Chaussy	80
10°	Mlle Marie Humbert, de Marsilly .	80
11°	Mlle C. H., de Metz	80
12°	Mlle Constance Lallemand, de Metz	60
13°	Mlle Poinsotte, de Metz	60
14°	Mme veuve Barnisch, de Metz . . .	50
15°	Mme Michel Kremer, de Puttelange (Thionville)	50
		2110 *M*

16° et 17° Mme veuve Karger, de Guénange et M. Théophile Bernanose, de Mécleuves, ont obtenu une mention honorable avec éloges.

PRIX DE SAUVETAGE

1°	M. Fritz Fröhlich, ouvrier des magasins des moulins d'Illkirch	40 *M*
2°	M. Kœpel, ouvrier à Metz	50
3°	M. Léon Kezel, ouvrier à Metz . .	50
4°	M. Freymann, employé à Montigny	60
5°	M. François Berthold, 13 ans, écolier à Thionville	60
	Total. . .	2370 *M*

Digitized by Google

Ont été signalés avec éloges et mentions honorables :

6° Le mécanicien Nicolas Leim, du Sablon ;

7° Le garde-barrière Birkenbach, de Mondelange ;

8° Le mécanicien Eugène Holz, de Metz ;

9° Le décorateur Ernest Langermann, de Longeville-lès-Metz ;

10° Le jeune lycéen L. A. ;

11° Les jeunes Otto Kuchenmeister, Arthur Lévy, Holland Canz, Walter Schulz, tous élèves de l'Ecole réale de Sarreguemines et M. Jean Nicolas Fuchs, âgé de 46 ans, de Warsberg ;

12° Enfin un diplôme d'honneur a été décerné à M. Paul Kolopp, élève au Lycée de Metz, domicilié à Plappeville, pour sauvetage d'une jeune fille à Dieulouard (France).

CONCOURS D'HISTOIRE

Trois manuscrits, qui ont donné lieu à des rapports en séance le 22 avril 1909, sont parvenus au Secrétariat, ayant pour sujets :

1° *Les vieilles enseignes Messines,* avec la devise Mon oye fais tous.

2° *Les moines de Stürzelbronn et Syndic de Bitche* — deux intéressants procès du XVIII^e^ siècle — devise : Dire à nos contemporains ce qu'ont fait nos ancêtres, c'est les intéresser, les instruire et les moraliser.

3° *La lithographie à Metz*, devise : Etudiez votre patrie, votre Ville, pour qu'elle soit mieux connue de vous même et des étrangers.

Digitized by Google

M. Welter, au nom des commissions qui ont examiné les deux premiers travaux et qui étaient composées de Messieurs Wolfram, Aubert, Foret et Welter, a fait les rapports. *Les vieilles enseignes Messines,* dénotent un travail fait avec grand soin et une patience remarquable. L'auteur a puisé dans des matériaux dont un grand nombre sont encore inédits, et ce, avec finesse et distinction. Comme texte imprimé il a eu surtout recours à Huguenin.

Il est hors de doute qu'il eût pu enrichir considérablement son manuscrit en feuilletant dans l'histoire de Metz, de même il eût pu consulter aux archives de la ville les nombreux volumes de la Bullette et les Rôles si importants « du Ban de Tréfonds » et eût trouvé de très précieux renseignements.

Il y a lieu toutefois de saluer avec joie cet essai nouveau et unique jusqu'ici dans son genre.

Les conclusions de la commission, d'attribuer à l'auteur une médaille de bronze (grand module), ayant été ratifiées par le vote unanime de l'Académie, l'enveloppe a été ouverte et M. Maujean, instituteur à Vallières près Metz, qui vient d'entrer dans la classe de nos membres correspondants, a été proclamé lauréat.

Sur le deuxième travail « *Les moines de Stürzelbronn* » : M. Welter explique qu'il a trait au litige qui a existé entre la ville de Bitche et les moines au sujet du transfert du titre d'église paroissiale (de l'église de Schorbach) à celle de Bitche et, de la part des moines cisterciens de Stürzelbronn, aux frais de construction de ce der-

Digitized by Google

nier monument. Les dossiers et actes du procès qui se trouvent aux archives municipales de Bitche, ont été largement mis à contribution par l'auteur qui a même reproduit dans leur texte de grands extraits de ces actes.

Il y a là un assez grand labeur accompli avec zèle et avec une précision très consciencieuse.

L'Académie, ayant adopté la proposition de la commission, d'accorder une médaille de bronze (petit module), nous avons appris que le lauréat était M. l'abbé Gilbert Walbock, actuellement curé de Sailly-Achâtel près Solgne.

M. Wolfram a examiné, avec M. Thiria, le manuscrit sur la lithographie à Metz. On peut, dit ce dernier, reprocher à l'écrivain de s'être trop exclusivement préoccupé du point de vue industriel en sacrifiant un peu le rôle artistique et si important qu'a joué la lithographie dans notre ville où nous avons eu une pléiade d'artistes qu'on était convenu d'appeler l'école de Metz.

On peut citer : de Lemud qui a gravé entr'autres la poignante composition : le *Retour des cendres de l'Empereur ;* Devilly, dont les productions sont cataloguées à l'ancienne Société des arts, du Verrier du Mothay, etc.

Nonobstant cette observation, la commission reconnaissant le mérite statistique et l'utilité indiscutable de cet important travail qui a donné lieu à de laborieuses et très longues recherches, a proposé de le récompenser par une médaille de bronze (petit module).

L'Académie est heureuse de retrouver un de ses lauréats de l'an dernier, M. Jean-Julien Barbé,

Digitized by Google

employé à l'usine électrique de Metz. Il faut noter, à ce propos, l'activité de ce chercheur qui a publié en 1908, le *théâtre de Metz,* notes et souvenirs ; fac-simile des signets de vingt-deux notaires impériaux et apostoliques de la cité de Metz pendant les XIVe et XVe siècles, dans l'Annuaire de la société d'histoire et d'archéologie.

J'ai achevé, Messieurs, ce petit relevé que j'aurais pu abréger en me cantonnant dans les faits uniquement relatés dans nos procès-verbaux; mais ce qui serait pour des esprits plus froids ou plus positifs une interprétation peut-être juste de la tâche de votre secrétaire, serait pour moi une restriction pénible, que je vous suis reconnaissant de m'avoir épargnée jusqu'ici.

N'est-il pas bien agréable tous les ans de se remémorer entre soi les faits qui se rattachent à notre vie intellectuelle, se redire souvent le nom de la cité qui évoque des sentiments toujours chers, même quand ils sont parfois mêlés d'un peu d'amertume !...

C'est une satisfaction que je n'aurai plus longtemps, aussi laissez-moi encore vous rappeler, en clôturant ce rapport, que l'Académie avait partagé avec quelques amis, dont M. A. Hallais, l'opinion que l'administration des monuments historiques de l'Alsace-Lorraine s'opposerait à la destruction de l'église Saint-Maximin.

Mais il paraît qu'il faut renoncer à cet espoir, et que le conservateur des monuments historiques est maintenant d'avis qu'on peut démolir cette doyenne de nos églises, qui sera remplacée par une belle église toute neuve dans le plus pur

Digitized by Google

roman du XXe siècle. Il y aurait toutefois à utiliser au besoin, dans les constructions nouvelles, les vieilles parties jugées intéressantes.

Il en résulte que le vœu formulé par l'Académie pour la conservation entière, n'aura d'autre réponse que celle résultant du fait accompli. Il n'y a guère lieu d'espérer qu'on ait réellement le dessein, non plus que la possibilité, de reconstituer certains détails qui, à vrai dire, pouvaient paraître un peu disparates, mais que le temps s'était chargé d'unifier en composant un monument précieux qui raconte huit siècles d'histoire.

La vieille église d'un charme si modeste, si touchant, et pour tout dire si messin, sera démolie comme vient de l'être si précipitamment la porte Saint-Thiébault, ce dernier débris de l'ancienne enceinte française de Metz, et remplacée par un temple beaucoup plus vaste qui au XXe siècle réalisera, une fois de plus, dans nos murs, dans toute sa beauté et son unité le style du douzième siècle.

Il me faut encore vous donner une mauvaise nouvelle qui parvient à l'instant à Metz.

Notre compatriote, M. Emile Michel, membre de l'Académie des beaux-arts de France, peintre et critique d'art, est décédé à Paris, le 24 Mai courant, à l'âge de 81 ans.

Je ne vous entretiendrai pas de ses travaux et de sa haute compétence, appréciée même en Allemagne, je rappellerai seulement qu'élu membre titulaire en 1870, il était à ce titre le doyen de notre Académie, dont il était devenu membre honoraire en 1894.

Digitized by Google

Sa vie pleine d'honneur, et qui est restée très active jusqu'à la fin, sera un beau sujet à traiter et à méditer par nos biographes.

C'est encore un de ses enfants que Metz ne doit pas oublier.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DES PRIX DE VERTU

Au nom d'une commission
composée de MM. AUBERT, COLON, LEROND
et PELT, rapporteur.

MESSIEURS,

Dans une autre enceinte que celle-ci on a dit, en une circonstance analogue : « Chaque année à date fixe, il est un homme qui, pendant quelques jours, éprouve la tentation de maudire la vertu. Cet homme, c'est le rapporteur de la commission des prix de vertu ». J'ai hâte de dire que je m'inscris en faux contre cette parole. Car si au moment où mes vénérés collègues m'ont fait l'honneur imprévu et immérité de me désigner pour leur rapporteur, j'ai élevé quelques protestations, je reconnais aujourd'hui qu'il y a grande jouissance morale et réconfort spirituel considérable à parcourir et à analyser les dossiers des candidats aux prix de vertu. Il est consolant de voir qu'il est toujours dans notre cher pays des cœurs vaillants et des âmes dévouées. Une fois de plus il faut rendre hommage aux de Ladoucette, aux Pécheur, aux Bouchotte qui ont eu la généreuse pensée de confier à l'Académie la noble tâche de rechercher et de récompenser la vertu.

Digitized by Google

Sans autre préambule ni commentaires, je laisse à présent la parole aux faits eux-mêmes. Dans leur réalité simple et modeste, ils me paraissent plus éloquents que les plus beaux discours.

I

PRIX DE VERTU

1. Elisabeth-Claire de Viville, née au château de Petrange (près Boulay) le 19 juin 1828, petite-fille de Claude-Philippe de Viville, secrétaire général de la Préfecture de la Moselle, décédé en 1841 et depuis 1825 membre honoraire de l'Académie de Metz, épousa Adolphe Bezanson, frère de Paul Bezanson, maire de Metz, dont le nom est inséparable de l'histoire de la cité pendant la guerre et les premières années qui la suivirent.

Ce n'est pas seulement parce qu'elle porte ces deux noms illustres et si messins que Madame Bezanson de Viville, aujourd'hui octogénaire, se recommande à l'attention de l'Académie. Elle est le type de la femme forte. La vertu prise dans son sens étymologique *vir-tus* « ce qui caractérise l'homme », est le propre de cette femme courageuse. Pendant le blocus de Metz et après l'annexion elle a montré une force d'âme, une générosité de sentiments, une élévation de pensées, qui méritent d'être conservées à la postérité. L'Académie s'honorera en récompensant cette vertu.

La ville de Metz, durant le blocus et les premiers mois après la capitulation, était comme une vaste ambulance dans laquelle gisaient 22.000 blessés. Mme Adolphe Bezanson avec ses trois fils prodigua à ces malheureux les soins les plus em-

Digitized by Google

pressés, leur procurant tous les soulagements dont elle était capable. Ses fils qui l'accompagnaient aux ambulances établies sous les tentes à l'Esplanade et dans les wagons de la Compagnie de l'Est sur la place Royale, portaient un buvard sous le bras et écrivaient pour les blessés les lettres qu'ils désiraient faire parvenir à leurs familles.

Madame Bezanson ne fut pas la seule à prodiguer ses soins aux malheureux soldats qui remplissaient les ambulances : toute la population de la ville de Metz montra à cette occasion un dévouement admirable. Mais là où Madame Bezanson de Viville fut la première et pendant un certain temps la seule, c'est dans la sollicitude qu'elle eut pour les officiers et les soldats morts dans les ambulances de Metz et dans le soin qu'elle prit de leurs tombes.

L'inauguration du monument de Chambière avait eu lieu le 7 septembre 1871. Deux mois après, le jour de la Toussaint, Madame Bezanson se rendit auprès du mausolée pour faire sa visite aux morts. Quelle ne fut pas sa peine de trouver le monument comme abandonné. Toutes les fleurs jetées à profusion le jour de l'inauguration étaient fanées et jonchaient la terre. Aucun bouquet n'attestait que depuis le 7 septembre les Messins n'oubliaient pas les 7200 héros qui reposaient à l'ombre de cette pierre. « Mon cœur, dit Mme Bezanson, se serra douloureusement. Personne n'avait osé se rendre individuellement au cimetière, toute la population était terrorisée. Chacun redoutait les mesures que pourraient prendre les nouveaux maîtres de la ville. Et si les Messins avaient eu

Digitized by Google

le courage et l'audace de s'y rendre sous leurs yeux, en foule, le 7 septembre, aucun habitant n'osait encourir le risque d'être suspecté ou peut-être persécuté. Qu'importe ! j'osai. Je revins aussitôt en ville et hélant une voiture, je me fis reconduire à Chambière. Emue jusqu'aux larmes, j'entassai avec moi toutes ces fleurs flétries et je redescendis ainsi chez les fleuristes de Metz, dont je dévalisai les magasins. Je retournai alors au cimetière, emportant tout ce que j'avais pu me procurer de verdure et de fleurs, et toute la nuit du 1er au 2 novembre je parai le monument. Quand, vers quatre heures du matin, j'eus terminé cette toilette étrange, il me sembla alors entendre la voix de nos soldats me remerciant de ne pas les avoir oubliés... »

Ce que cette femme courageuse fit pour le grand monument de Chambière, elle le fit aussi pour chacun des tertres sous lesquels 204 officiers qui ont versé leur sang pour la patrie, dorment leur dernier sommeil. Leurs tombes disséminées dans le cimetière, en avant du monument, étaient livrées à l'indifférence et aux herbes sauvages. Son cœur de catholique et de mère, car son ambition était de remplacer les mères absentes, lui fit braver toutes les craintes et tous les obstacles. Pendant sept ans elle fut seule avec ses fils à entretenir ces sépultures. Armée de la bêche et du rateau, penchée sur les tombes, elle en écartait les ronces, y plantait des fleurs, des immortelles, et les cultivait avec un soin vigilant.

Ne pouvant suffire seule à la tâche et aux frais si nombreux qu'occasionnait l'entretien de toutes les tombes des soldats français, à Metz et dans

Digitized by Google

les environs, elle fit appel aux sentiments chrétiens d'autres dames messines ; et s'autorisant du nom de Paul Bezanson, son beau-frère, elle fit des quêtes à domicile. Puis elle s'associa de généreuses collaboratrices, Mme Metzinger, Mme Winsback, Mme Quentin et Mlle Aubertin. L'œuvre des Dames de Metz pour l'entretien des tombes des victimes de la guerre était fondée.

Mais le cœur de la chrétienne et de la mère n'était pas encore satisfait : dès la première heure elle songea à assurer les bienfaits des prières de l'Église aux âmes des vaillants morts pendant la guerre. Quelques jours avant le premier anniversaire du monument de Chambière, elle alla trouver M. l'abbé de Turmel, chanoine-coûtre de la Cathédrale, et lui dit : « Je n'ai pas d'argent, mais je viens vous demander pour le 7 septembre une messe à la Cathédrale pour le repos de l'âme des soldats tués en 1870 ». M. l'abbé de Turmel accueillit favorablement cette demande, et du consentement de l'évêque, Mgr Dupont des Loges, il fut décidé qu'une messe basse remplaçant ce jour-là la messe capitulaire, serait dite à la cathédrale au jour indiqué. Mme Bezanson se rendit de maison en maison chez ses connaissances pour les inviter à assister à cette messe ; elle se présenta au Cercle de la rue des Clercs pour y inviter aussi Messieurs les membres du Cercle. Le maire de Metz, M. Paul Bezanson, y convoqua son Conseil municipal. Et le 7 septembre 1872, à neuf heures et demie, eut lieu à la Cathédrale le premier service anniversaire pour les soldats français tombés sous les murs de Metz en 1870. Depuis, la perpertuité de ce service et une solennité plus grande

Digitized by Google

lui ont été assurées grâce à la générosité de Mgr Dupont des Loges. Mais c'est à l'initiative de Mme Bezanson de Viville qu'est dû le service annuel pour les soldats français célébré à la Cathédrale de Metz le 7 septembre.

Votre commission a été d'avis que le dévouement de Mme Bezanson de Viville méritait plus qu'une récompense ordinaire et vous propose de lui décerner un prix de 500 *M*.

2. Voici maintenant un jeune paysan qui donne le plus bel exemple de dévouement familial depuis plus de dix ans ; cela mérite de ne pas rester caché dans l'humble village qui en est le théâtre.

Alphonse Meyer, menuisier à Pontpierre, âgé de vingt-cinq ans, perdit sa mère à l'âge de deux ans et demi. Son père se remaria après quelques années de veuvage. La famille était pauvre. Alphonse dès l'âge de quinze ans dut en être le seul soutien, car les époux Meyer tombèrent malades tous deux. De l'avis du médecin cantonal, la maladie très douloureuse dont souffre la belle-mère d'Alphonse est incurable, seuls un traitement spécial dans une clinique et une opération chirurgicale pourraient laisser une lueur d'espoir pour prolonger la vie de la pauvre femme.

Que fait Alphonse ? Lui, qui n'a d'autres ressources que le fruit du travail de ses mains, n'hésite pas à conduire la malade dans une clinique de Metz et à prendre sur lui la charge des frais de l'opération. C'est une somme de plus de cinq cent *M* qu'Alphonse doit payer. Pour s'acquitter de cette dette le jeune homme fait des prodiges de travail et d'économie : dès que par son travail

Digitized by Google

il a réuni 60 à 80 *M*, il s'empresse de les apporter au médecin, et après plusieurs années il arrive à éteindre complètement sa dette. Mais à peine rentrée à Pontpierre, la femme Meyer avait été obligée de s'aliter de nouveau : pendant neuf mois elle souffre un véritable martyre : et Alphonse est là tout seul pour la soigner, lui rendant les plus humbles services avec la douceur et la dextérité d'une sœur de charité et se privant de tout pour pouvoir lui procurer quelques adoucissements. La pauvre femme est morte en 1904.

Mais Alphonse a dû continuer son office de charité et de dévouement à l'égard de son père, atteint depuis sept ans de la carie des os, entièrement paralysé du bras et de la main gauche. Pendant que les autres enfants de Nicolas Meyer abandonnent leur père à son triste sort, Alphonse, sans perdre jamais courage le soigne, le nourrit, l'entretient, lui aide à s'habiller et lui rend tous les services réclamés par la paralysie du malade, et tout cela il le fait avec une patience d'autant plus admirable que le malade est d'un caractère difficile. C'est ainsi que ce fils dévoué se dépense pour son père et emploie, au soin et à l'entretien du pauvre estropié, tout ce qu'il gagne à son métier de menuiserie.

Bien que le dévouement filial soit un devoir, il est tel dans les circonstances que votre commission propose de le récompenser par un prix de 250 *M*.

3. Sœur Thérèse, de la Congrégation de Saint Vincent de Paul, à l'hospice de Vic, se dévoue depuis bientôt dix-huit ans pour les malades et

Digitized by Google

les vieillards indigents de cette petite ville. Sa douceur et son abnégation y sont bien connues. Qui ne l'a rencontrée portant à tous ceux qui souffrent, soit un bouillon, soit un cordial, et toujours des soins intelligents, des consolations chrétiennes, des exhortations à la patience et à la résignation ? Ce ministère de charité, elle l'accomplit avec une invincible bonté. Y a-t-il à Vic soit à l'hospice, soit en ville, une maladie répugnante ou contagieuse, c'est Sœur Thérèse qui accourt et se dévoue : avec un courage admirable elle lave, panse, soigne ces malades que d'autres n'oseraient approcher ni toucher. Nombreux sont ceux qui ont reçu ces soins intelligents et dévoués qu'une Sœur de charité seule peut donner. Aussi la reconnaissance et le respect de tous sont-ils acquis à Sœur Thérèse.

Le dévouement chez une Sœur de charité est un devoir dont l'accomplissement lui semble tout naturel. Elle n'ambitionne aucune récompense ici-bas. Mais l'Académie est heureuse de rendre hommage à ce dévouement et votre commission propose d'accorder à Sœur Thérèse un prix de deux cent *M*, moins pour lui octroyer une récompense matérielle, qu'elle ne désire aucunement, que pour lui fournir le moyen de secourir encore plus efficacement ses pauvres hospitalisés.

4. Mademoiselle Marie Thirion, née à Bassing le 10 novembre 1840, est comme une Sœur de charité laïque.

Elle était âgée de dix ans quand elle perdit sa mère : ce fut elle qui dut dès lors s'occuper de tous les soins du ménage. La famille compre-

Digitized by Google

nait alors le père et quatre enfants. Au bout de quelques années, elle apprend que son père, dans des temps difficiles, a contracté une dette. Elle quitte son pays et entre au service d'une famille d'Epernay, et après dix-huit ans de services, étant en état de payer la dette, elle revient dans sa famille. Malheureusement le père tombe malade : il souffre de paralysie et pendant neuf ans il est réduit à une inaction complète. Marie lui prodigue durant tout le temps de la maladie les soins les plus délicats et les plus tendres, le jour et la nuit. Elle même, après la mort du père, par suite de trop grandes fatigues, est anéantie et fait une maladie de six mois. A peine rétablie, on lui demande de soigner une malade difficile du village. Elle seule, par sa douceur et sa patience, est capable de la contenter. Elle ne quitte le chevet de la moribonde ni jour ni nuit, et cela pendant six semaines, c'est-à-dire jusqu'à la fin.

C'est avec un dévouement semblable qu'elle soigne M. l'abbé François, curé de Vergaville, atteint d'un mal incurable, pendant de longues années.

Marie Thirion, à bout de forces et ayant presque perdu la vue, sur l'ordre du médecin doit quitter tout service. Elle rentre à Bassing ; mais c'est pour y continuer son rôle d'infirmière auprès de divers malades de la localité. Elle s'occupe aussi des pauvres, qui n'osent pas recourir à la charité d'autrui. Ne possédant elle-même rien qu'elle puisse donner, elle se fait mendiante pour les autres et avec les aumônes recueillies elle vient discrètement en aide aux nécessiteux.

La vie tout entière de Marie Thirion a été ainsi

Digitized by Google

une vie de dévouement pour sa famille, de soins délicats et tendres pour les malades et de charité discrète envers les pauvres. Votre commission propose de lui décerner une récompense de deux cent Mark.

5. Je serai plus court pour les autres candidats aux prix de vertu : ce sont toujours, avec plus ou moins de nuances dans le détail, les mêmes actes d'abnégation de soi-même et de dévouement désintéressé soit à l'égard de la famille soit à l'égard d'étrangers.

A Farschweiler, Barbe Krafft, modiste, âgée de soixante-dix ans, s'est montrée d'un dévouement admirable à l'égard de sa mère, pauvre veuve, âgée de près de cent ans, morte il y a deux ans ; et depuis quarante ans est la providence de toutes les malades de la localité qu'elle visite et soigne avec une charité et un zèle dignes de tout éloge.

La commission propose de lui attribuer un prix de 160 *M*.

6. Un prix de 120 *M* est proposé en faveur de Mlle Rusé, rue Saint-Georges, 1, à Metz, qui a montré un dévouement admirable dans les soins donnés pendant cinq ans à sa pauvre mère paralysée et depuis six ans à une sœur atteinte d'une maladie incurable. Le travail de ses mains, opiniâtre, du jour et de la nuit, fournit les moyens de subsistance à la famille éprouvée. Jamais une plainte, jamais une récrimination contre l'infortune ne paraît sur ses lèvres ni sur sa physionomie. Se dévouer aux siens par amour pour Dieu est son bonheur.

Digitized by Google

7. De Chicourt on nous signale le beau geste de Mathieu Duchaud, journalier-vigneron, qui, il y a quatre ans, reçut la visite d'un homme en haillons, tout déguenillé, qu'il eut peine à reconnaître pour son beau-frère, absent depuis de longues années, pendant lesquelles il vagabondait en France. On croyait voir un cadavre ambulant. Le moral égalait le physique. Mathieu Duchaud, touché de pitié, pria son beau-frère de rester avec lui et a transformé ce gueux qui faisait peine à voir en un honnête ouvrier, qui ne manque pas une fois sa journée de travail et pratique de nouveau sa religion. — Un prix de 100 *M* lui a été décerné par votre commission.

Votre commission vous propose d'accorder deux autres prix de 100 Mark chacun :

8° à Mademoiselle Louise Vendredy, de Vic :

9° à Mademoiselle Marie Pauseler, de Courcelles-Chaussy.

Deux prix de 80 Mark chacun :

10° à Mademoiselle Maria Humbert, de Marsilly (Ars-Laquenexy), et

11° à Mademoiselle Constance Henning, de Metz, 47, rue de l'Évêché.

Deux prix de 60 Mark chacun :

12° à Mademoiselle Constance Lallement, de Metz, rue de Ladoucette, 12 ;

13° à Mademoiselle Poinsotte, de Metz, rue Gisors.

Digitized by Google

Enfin deux prix de 50 Mark chacun :

14° à Madame Veuve Barnisch, de Metz, rue Gisors, 19, et

15e à Madame Michel Kremer, à Puttelange (arrondissement de Thionville).

Ne pouvant, faute de ressources suffisantes, récompenser tous les actes de vertu qui lui ont été signalés, votre commission propose d'accorder une mention honorable :

16° à Madame Veuve Karger, de Guénange, qui depuis cinquante ans exerce ses fonctions de sage-femme avec dévouement et intelligence ;

17° à Théophile Bernanose, de Mécleuves, qui, il y a deux ans ayant trouvé sur la chaussée un réticule contenant un chèque de 12.000 fr. et 38 fr. en argent, s'empressa de faire les recherches nécessaires et de rendre, quand il l'eut trouvé, à sa propriétaire la précieuse trouvaille.

II

SAUVETAGES ET ACTES DE COURAGE

Votre commission est heureuse d'avoir à signaler la présence d'esprit et la bravoure de trois employés de chemin de fer :

1. du mécanicien Nicolas Leim, du Sablon, qui le 6 avril 1908 remarquant le déplacement d'un chargement de wagons arrêta le train à temps et prévint ainsi un grave accident ;

2. du garde-barrière Birkenbach, de Mondelange. qui au mois de mai dernier fit arrêter un train au moment où une voiture s'était engagée sur le passage à niveau ;

Digitized by Google

3. du mécanicien Eugène Holz, de Metz, qui le 24 juillet a prévenu une collision de trains en arrêtant à temps près de la gare de Devant-les-Ponts son train qui s'engageait sur une voie occupée par un autre convoi.

4. Plus admirable encore est la conduite de M. Ernest Langermann, décorateur à Longeville. Le mardi 4 juin, vers cinq heures du soir, en traversant le Moyen-Pont, il remarque dans la Moselle un petit corps dont les bras faisaient encore quelques mouvements. De suite, il se précipite, au péril de sa vie, dans l'eau profonde et ramène sain et sauf un petit garçon de sept ans qui était sur le point de se noyer.

5. Mais voici une série intéressante de tout jeunes sauveteurs. Un jeune lycéen dont les initiales seules L. A. nous sont connues, âgé de douze ans, a sauvé la vie à deux jeunes enfants qui allaient périr dans la Moselle, au ponton des pionniers, où ils se baignaient. Le jeune lycéen voyant le danger a la présence d'esprit de décrocher la bouée de sauvetage et de la lancer aux baigneurs. Mais la corde est trop courte. Le jeune A. se lance alors à l'eau et pousse lui-même la bouée jusqu'à ce qu'un des naufragés put s'y cramponner et attirer vers lui son malheureux compagnon.

6. A Sarreguemines, au mois de juin, quatre jeunes élèves de l'École réale, Otto Kuchemeister, Arthur Lévy, Holland Cunz et Walter Schulz, secondés d'un sieur Jean Nicolas Fuchs, âgé de quarante-six ans, de Varsberg, ont sauvé la vie à deux écoliers de treize ans qui faillirent se noyer dans la Sarre.

Digitized by Google

7. Un élève du Lycée de Metz, Paul Kolopp, de Plappeville, pendant un séjour de vacances qu'il fit à Dieulouard (Meurthe-et-Moselle), avec beaucoup de courage a retiré de la Moselle une jeune fille de douze ans, qui était tombée à l'eau et était sur le point de se noyer.

Votre commission propose de lui décerner un diplôme d'honneur.

8. Le 25 septembre 1607, un ouvrier des magasins des moulins d'Illkirch, du nom de Fritz Fröhlich, était occupé à son travail, lorsque l'assistant des douanes Freiberger (Sablon, rue de la Chapelle), tomba dans le canal et était sur le point de se noyer. Fröhlich l'ayant aperçu se précipita dans l'eau et, au péril de sa propre vie, sauva celle de l'employé Freiberger. Comme ce n'est pas le premier acte de sauvetage accompli par cet ouvrier, votre commission est d'avis qu'une récompense de 40 *M* lui soit attribuée.

9-10. Une récompense de 50 *M* chacune est proposée pour l'ouvrier Kœpel et pour le menuisier Léon Kezel, tous deux de Metz, qui en se jetant à la tête de chevaux emballés, les arrêtèrent et empêchèrent de graves accidents.

11. L'employé Freymann, de Montigny, accomplit un acte de bravoure analogue le 2 mai 1908. Au péril de sa vie il se jeta à la tête d'un cheval de dragons, qui après avoir désarçonné son cavalier partait à fond de train sur la route de Jouy; à cette heure elle est très fréquentée par les enfants de l'école. Freymann maîtrisa le cheval et aucun accident n'eut lieu.

C'est la seconde fois que ce brave a arrêté et maîtrisé une monture militaire dans des circons-

Digitized by Google

tances analogues. Une récompense de 60 *M* semble bien méritée.

12. La même somme est proposée pour l'écolier François Berthold, âgé de treize ans, de Thionville. Le 11 juillet 1908, il a sauvé la vie à deux de ses condisciples, âgés de dix et de huit ans, qui à l'établissement public des bains s'étaient trop éloignés dans la rivière et qui, ne sachant pas nager, allaient périr dans les eaux de la Moselle.

Messieurs, ma tâche est finie. Plus que personne je regrette que mon rapport soit devenu une nomenclature aride et monotone. Cependant félicitons-nous de ce que notre pays produise en si grand nombre des actes de dévouement et de courage. Dix-sept cas d'actes de vertu et douze de sauvetage : n'est-ce pas un bilan réjouissant pour l'année 1908 ? surtout si l'on songe que c'est le petit nombre des actes de vertu qui sont signalés à l'Académie. Car la vertu se cache et, comme le dit l'ancien adage : « le bien ne fait pas de bruit et le bruit ne fait pas de bien ».

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR

CHARLES PÊTRE

PAR

M. MICHEL THIRIA

MEMBRE AGRÉGÉ

MESSIEURS,

Il est de tradition dans notre compagnie de consacrer aux membres décédés une notice biographique.

Laissez-moi vous dire de suite que l'artiste distingué qu'était notre éminent compatriote Charles Pêtre, mériterait une étude plus étendue et plus détaillée qu'une courte notice entrant dans le cadre de nos Mémoires.

Charles Pêtre est né à Metz le 27 mars 1828. Son père, tonnelier de son état, avait son atelier dans une ancienne maison à arcades, au numéro 8 de la rue Coislin. Cette maison, un des derniers vestiges des demeures patriciennes du Champ-à-Seille, a été dessinée par Migette en 1844, et on y voit en effet des futailles sous les arcades.

Ce fut un amateur, M. Emile Bouchotte, ancien maire de Metz, qui guida les premiers essais de Charles Pêtre. Il fréquenta l'école municipale de dessin sous la direction de M. Desanges, en 1844. Il ne tardait pas à remporter les premiers prix aux expositions annuelles des cours de dessin, et

Digitized by Google

par le fait il obtenait de la Ville une pension qui lui permit d'aller à Paris, où il fut reçu à l'École royale des Beaux-Arts, dans l'atelier du sculpteur Toussaint.

Dès 1848, il remportait une médaille de 3e classe au concours de l'école, et une de 2e classe en 1850. Aussi la ville de Metz lui donnait 800 francs pour continuer ses études.

Il n'avait que vingt-cinq ans quand il se mit sur les rangs pour le concours de la statue du Maréchal Ney ; il fut classé premier et obtint l'exécution de la commande de la Ville.

Tous les Messins connaissent cette statue d'une composition originale. La mâle figure du héros de la Bérésina est représentée d'une façon imposante.

On peut dire que le talent de Pêtre s'imposait déjà.

Abandonnant les formules anciennes des principes surannés, il donnait à sa figure du mouvement et entrait délibérément dans l'École réaliste. C'est au lendemain de ce succès qu'il devint membre titulaire de l'Académie en 1855, sur le rapport de M. Blanc.

A l'Exposition universelle de Metz, en 1861, il reçut une médaille de première classe, et une mention honorable lui fut accordée au salon de 1863.

Nommé à cette époque professeur de dessin et de modelage de notre ville, il ne quitta ses fonctions qu'après l'annexion. Pêtre fut alors nommé professeur du cours de modelage créé à Nancy, par arrêté du 26 janvier 1872.

En 1879, il fut nommé inspecteur de l'enseignement du dessin et enfin appelé à la direction de

Digitized by Google

l'École nationale des Beaux-Arts de Bourges, le 7 octobre 1881.

Cet artiste éminent, dont les œuvres étaient déjà nombreuses et justement appréciées, a obtenu, au salon de 1872, une médaille de deuxième classe, pour sa statue intitulée *La Source*.

Et au sujet de cette œuvre, je voudrais vous donner lecture du rapport qui, dans son genre, est un autre chef-d'œuvre dû à la plume d'un de nos illustres devanciers, M. Auguste Prost. Ce rapport démontre le soin et la sagacité qu'on apportait autrefois à la décoration de notre ville.

La commission a été réunie pour la première fois, dit M. Prost, le 21 mars 1867 ; elle a en principe renoncé à l'emplacement précédemment choisi des allées de platanes ; et après en avoir examiné deux autres, celui du cheval de Fratin sur la terrasse de l'Esplanade, et celui des parterres établis devant le café du Heaume, elle s'est prononcée pour le premier des deux et a formulé en même temps la pensée que le motif principal du monument fût une statue couchée dont on demandait le modèle à notre compatriote M. Pêtre. La commission, en se séparant après cette séance, exprima le désir d'être ultérieurement renforcée par l'adjonction de quelques artistes, dont les lumières pourraient lui être utiles. L'administration désigna pour cet objet MM. Maréchal père, Migette, Devilly et Demoget.

Ainsi constituée, la commission se réunit à nouveau le 9 mai 1867, pour examiner une esquisse exécutée par M. Pêtre.

L'emplacement du cheval de Fratin, précédemment choisi, avait paru demander un monument

Digitized by Google

qui se développât en largeur, ce qui impliquait une figure couchée. L'esquisse proposée était une statue debout. Cette considération décida tout d'abord la commission à abandonner l'emplacement qu'elle avait précédemment adopté et à se prononcer définitivement en faveur des parterres situés devant le café du Heaume. Cet emplacement est enserré entre des masses accentuées dans le sens de la hauteur comme le sont celles des grands arbres de l'Esplanade et de la seule aile visible en perspective du palais de justice, il devait mieux que l'autre s'harmoniser avec les formes élancées d'un monument dont l'élément principal était une statue debout.

Le sujet traité par M. Pêtre, dans son esquisse, est la personnification de la source représentée sous les traits d'une jeune fille, type consacré pour cette allégorie par de nombreux exemples, notamment par la célèbre composition de M. Ingres.

Tout en restant fidèle aux données générales du type adopté, l'œuvre de l'artiste messin se distingue par une remarquable originalité. L'attitude et le mouvement de sa figure sont entièrement nouveaux ; les lignes en sont d'une rare élégance. C'est une heureuse invention, une véritable inspiration, comme le disait, au sein de la commission, un juge d'une incontestable autorité, M. Maréchal père.

Cette composition serait, telle est l'opinion du maître éminent, ce que M. Pêtre a fait de mieux, et devrait rester assurément une de ses œuvres les mieux réussies. On ne pouvait que souhaiter de voir notre ville la conserver et s'en faire honneur....

Digitized by Google

Cette statue fut payée à M. Pêtre la somme de 6000 francs, et les dépenses accessoires du monument coûtèrent environ 2.500 francs, d'après le devis dressé par M. Demoget, l'architecte municipal.

Voici la liste des œuvres de notre illustre compatriote :

1854. *Statue du maréchal Ney.* (Bronze, Esplanade de Metz).

1856. *Statue de Jeanne d'Arc.* (Bronze, Neufchâteau).

1863. *Jeune romaine.* (Buste mi-corps, bronze).

1863. *Statue de dom Calmet.* (Bronze d'une fontaine).

1864. *Statue de saint Etienne.* (Cathédrale de Metz).

1865. *Jeune femme.* (Buste, bronze).

1865. Figures décoratives du fronton du théâtre de Metz.

1867. Portrait de *M. Bouchotte*, ancien ministre de la guerre. (Appartient au Musée de Metz).

1867. *Statue du roi Saint Louis* (1).

1868. *Statue de Michel de L'Hôpital.* (Bronze qui orne la cheminée monumentale de la bibliothèque du Palais de Justice à Metz).

1868. *Aigles impériales* qui ornent l'entrée de l'Hôtel de la Préfecture de Metz.

1868. *Buste de Madame Pêtre.*

1869. *Statue de La Source.*

1871. *Statue de la Ville de Metz.* (Bronze pour

(1) Nous trouvons dans une lettre de M. Gehin, adressée à la municipalité, que des habitants notables de la place Saint-Louis se sont associés pour confier à M. Pêtre l'exécution d'une statue du saint roi, dont ils font hommage à la Ville pour en décorer la fontaine qui existe sur cette place.

Digitized by Google

le tombeau de Félix Maréchal, maire de la ville de Metz).

1873. *Buste de Félix Maréchal.* (Marbre placé sur son tombeau.

1874. Cinq tympans. *La Trinité, Saint Epvre, Saint Aprone, la Résurrection, l'Immaculée-Conception.* (Hauts reliefs pour la basilique Saint-Epvre à Nancy).

1875. *La ville de Lunéville ; la ville de Strasbourg.* (Statues en marbre pour le monument des victimes de la guerre, de Lunéville).

1876. *Statue de la princesse Henri des Pays-Bas.* (Bronze placé dans le parc de la ville de Luxembourg).

A Nancy, le musée municipal renferme de lui, outre le *Jeune Faune*, une réduction au quart nature de la statue du maréchal Ney, la maquette de la *Source*, envoyée par l'Etat, et un projet de monument à Ad. Thiers, plâtre quart nature. L'artiste avait, en effet, pris part au concours ouvert en 1878 pour élever à Nancy une statue au libérateur du territoire. Sur 75 maquettes, celle-ci fut classée seconde.

De nombreux élèves, à Metz et à Nancy, ont suivi avec fruit les leçons du professeur éminent dont ils ont conservé le reconnaissant souvenir. C'est à son école que se sont formés Hannaux, Racine, Jacquot, Prouvé, Majorelle, Bussière, etc. L'un d'eux écrit qu'il fut « aussi rare éducateur que distingué statuaire ». « C'était, dit un autre, un artiste d'un goût très fin et très sûr ; j'avais conservé un souvenir très vif et très reconnaissant des conseils que j'avais reçus de lui à mes débuts. » Un troisième écrit : « C'était un excel-

Digitized by Google

lent maître, très consciencieux, très scrupuleux et très aimé de ses élèves, bien qu'à l'époque on était assez souvent irrévérencieux pour les professeurs du dessin. Mais lui avait su se faire aimer et respecter de ses élèves ; on sentait que ce n'était pas un professeur au vrai sens du mot, mais un maître dont le talent savait en imposer. »

Ces citations disent suffisamment ce qu'était l'artiste et nous n'avons rien à y ajouter.

Pêtre a été nommé officier de l'Instruction publique le 30 avril 1879, chevalier de 1re classe de l'ordre du Faucon blanc de Saxe-Weimar et chevalier de l'ordre de la Couronne de chêne des Pays-Bas en 1896, distinctions qui lui furent accordées à l'occasion de l'inauguration de la statue de la princesse Henri de Luxembourg.

A Bourges, il a créé une excellente école d'arts décoratifs où se formèrent surtout d'excellents sculpteurs sur bois, école qu'il administra pendant vingt années et dont il était devenu le directeur honoraire.

En 1898, il présidait encore à l'exécution de la décision ministérielle qui amenait la transformation de l'Ecole des Beaux-Arts de Bourges en une Ecole d'application de l'art à l'industrie.

Charles Pêtre était toujours conservateur du musée de Bourges, quand la mort vint le frapper le 30 octobre 1907.

L'Académie a perdu en Charles Pêtre un artiste réputé, un membre qui lui faisait honneur ainsi qu'à sa ville natale.

M. THIRIA.

Digitized by Google

Digitized by Google

VIEILLES ENSEIGNES MESSINES

PAR

M. LÉON MAUJEAN

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE

HISTORIQUE DE L'ENSEIGNE

L'usage des enseignes, nous disent les historiens, remonte à une haute antiquité.

En Grèce, elles furent presque contemporaines des temps héroïques, et on les découvre, paraît-il, d'abord dans les îles Ioniennes. Elles désignaient particulièrement les hôtelleries qui recevaient des étrangers. Quant aux cabarets, dont les patrons étaient réputés infâmes, ils avaient sans doute aussi des enseignes pour qu'on ne les confondît pas avec les boutiques où l'on vendait du vin en détail.

Chez les Romains, l'enseigne est partout et s'applique à tout. Les marchands plaçaient sur la façade de leurs maisons une enseigne composée pour l'ordinaire d'un tableau grossièrement peint avec de la cire rouge, et représentant un combat, une figure hideuse, ou les objets du commerce qu'ils exerçaient. Quelques enseignes étaient sculptées.

L'enseigne des galères ne différait pas beaucoup de celle des marchands. C'était une figure sculptée ou peinte, à l'avant du vaisseau, pour représenter l'objet dont le navire portait le nom. Une autre figure, placée à l'arrière, et nommée *tutela,* représentait la divinité à qui la garde du navire était

Digitized by Google

confiée. Ces divinités présidaient aussi à la garde des cités, et on voyait, sur la porte de plusieurs villes romaines, l'image sculptée d'un Dieu tutélaire, portant une sentence ou une invocation.

Le poète Martial, qui vivait du temps de Titus, était logé à l'enseigne du Poirier (*ad Pyrum*).

Dans les grandes villes, les maisons avaient de huit à dix étages, et comme chacun avait le droit d'annoncer son commerce au moyen d'une enseigne, les rues étaient, du haut en bas, bariolées d'enseignes peintes et sculptées, de devises et d'écriteaux.

Les hôtelleries avaient déjà des figures d'animaux pour enseignes. Il y eut à Rome une rue de l'Ours Coiffé, dont le nom devait provenir d'une enseigne, puisqu'on y trouvait encore, il y a deux siècles, l' « Osteria del Orso ». L'enseigne d'un autre cabaret représentait un ours en toge. (*Ursus togatus*).

Les fouilles de Pompéi ont mis à découvert un grand nombre d'enseignes sculptées en pierre ou moulées en terre cuite, la plupart sans inscription, mais encore fixées à la place qu'elles occupaient au-dessus ou à côté des boutiques des marchands. Il est cependant difficile, pour beaucoup d'entre elles, de reconnaître la profession qu'elles caractérisaient.

L'époque la plus riche pour l'enseigne est sans contredit le moyen-âge. Mais ici, l'enseigne change quelquefois de signification. Elle semble avoir eu souvent pour objet de distinguer les propriétés entre elles, de tenir lieu des numéros que nous employons aujourd'hui, et dont on n'a commencé à faire usage à Metz qu'à la fin du XVIII^e siècle.

Digitized by Google

Ce fut l'âge d'or pour les enseignes sculptées, qui ne désignaient généralement que les hôtels de la noblesse et de la haute bourgeoisie non destinés au commerce.

Les enseignes des commerçants étaient essentiellement mobiles et ne faisaient pas partie du bâtiment. Le commerce n'était, en effet, que rarement exercé par le propriétaire de la maison. Le locataire y séjournait, suivant les circonstances, plus ou moins longtemps, et transportait quelquefois son commerce et son enseigne à une autre extrémité de la ville, où le suivait sa clientèle.

Le commerce était en outre, suivant les modes de l'époque, soumis à toutes sortes de fluctuations qui entraînaient nécessairement une modification de l'enseigne.

Les sujets politiques surtout étaient exposés à de fréquentes rénovations.

Tel personnage jouissant dans le public d'une grande popularité et représenté sur quantité d'enseignes était, dix ans plus tard, tombé dans l'oubli.

Telle enseigne rappelant un événement important devenait compromettante quelques années plus tard.

Dans l'un et l'autre cas le changement de l'enseigne s'imposait, et il fallait le rendre possible.

Les enseignes sculptées furent toujours rares à Metz.

Dans les chroniques et les actes notariés, les hôtels des grandes familles messines ne sont jamais désignés que par le nom de leur propriétaire :

« Une maxon qu'on dit lai grande maxon Faccol

Digitized by Google

ou je Bertram mesme demoure, de costi la maxon à Thiebalt Fessal » (1).

« La Grand maison à feu messire Jehan Grosnay, sise devant l'église de Saint-Martin in curtis » (2).

L'hôtel de Louve, situé rue Mazelle, est souvent désigné sous le nom de « la Grande Maison d'oultre Seille ».

« La grande maison de Nuefbourg, la plus belle de Metz, construite par Collignon de Heu » (3).

« Le beau manoir de la place Haippé, à la rue Fournirue, appartenant à Didiet Baillot » (4).

« La maison Nicolle Hanrequel, près de l'hôtel Saint-Livier ». Cette maison avait une haute tour sur laquelle tiraient, en 1518, les « bâtons à feu » du capitaine Franz de Sikkingen, postés en haut de Désiremont (5).

La maison « de Burtaigne, rue des Cherriers » appartenant à la famille de Gournay. On y voyait au rez-de-chaussée une galerie couverte faisant le tour de la maison, et dont le toit s'écroula en 1531 (6).

Il est probable que ces somptueuses demeures portaient, au-dessus de leur porte d'entrée, le blason familial des propriétaires, mais elles n'avaient certainement point d'enseignes. Les chroniqueurs, les scribes des amans et des notaires se seraient en effet empressés de les mentionner, au lieu de

(1) Acte de fondation des Celestins, donation par Bertram le Hungre, d'une maison place Coquotte. V. Chabert, rues de Metz, p. 300.
(2) Chabert, rues de Metz, p. 300.
(3) Huguenin, chroniques messines, p. 297.
(4) ibid., p. 413.
(5) ibid., p. 731.
(6) ibid., p. 838.

Digitized by Google

se servir, comme ils le font, de longues périphrases.

Jusqu'au numérotage des maisons on indiquait la demeure des habitants en mentionnant la paroisse, la rue, et, s'il y a lieu, l'enseigne.

Les paroisses étant très nombreuses à Metz, leurs circonscriptions étaient en général peu étendues, quoique bizarrement délimitées. Pour les rues, on les avait fractionnées en plusieurs parties, portant des désignations différentes, soit par l'adjonction des adjectifs « haut » et « bas » dans les rues offrant une déclivité apparente, soit par le voisinage d'un bâtiment très connu, église, hôtel, couvent, etc., (proche Saint-Livier, auprès des sœurs Collettes, en face de la Grande Maison, près du Faisan, vis-à-vis le Renard, etc.).

Quelquefois l'enseigne imposa son nom à la rue; c'est ainsi que furent dénommées les rues du Faisan, de la Fleur de Lys, de la Tête d'Or, du Grand Cerf, du Plat d'Etain, de la Pierre Hardie, de la Croix-de-Fer, la place du Lièvre, etc.

Quelques grandes maisons portent cependant des désignations particulières ; ce sont :

la maison de la Joyeuse Garde, située au Tombois, qui fut achetée en 1498 par Robert de la Marche pour 1500 livres mess., et dont le nom semble indiquer une ancienne hôtellerie (1) ;

la maison de la Haulte Pierre, louée en 1518 par le chapitre de la cathédrale au duc de Suffort, surnommé Blanche-Rose, qui la fit abattre et réédifier complètement (2).

---

(1) Huguenin, chr. mess., p. 738. Cette maison fut donnée aux Capucins en 1602.

(2) ibid., p. 738. C'est dans cet hôtel que le duc eut sa mésaventure

Digitized by Google

Dans les hôtelleries et les maisons de commerce, les enseignes sculptées sont tout aussi rares.

Il est prouvé que les grandes hôtelleries qui se trouvaient alors dans la rue des Allemands : le Lièvre, le Loup, le Renard, l'Ours, avaient des enseignes peintes suspendues à une potence. Il en est de même de l'hôtel du Pélican, rue Sous-Saint-Arnould, du Faisan, et des hôtels qui se trouvaient aux environs de la Poste aux Chevaux, rue d'Asfeld.

Quant aux autres genres de commerce, et pour des raisons que nous avons données plus haut, il est certain qu'ils n'avaient pas non plus d'enseignes sculptées.

Voilà pourquoi on ne voit pas de ces enseignes à Metz, tandis que les villes du centre et du nord de la France, comme Paris, Tours, Orléans, Bourges, en possèdent une grande quantité.

On pourrait tout au plus citer la maison de la Fleur de Lis, rue des Piques, qui avait imposé son nom à la rue, et dont il ne reste que l'inscription, l'enseigne ayant été mutilée à la Révolution.

Chabert (Metz ancien et moderne) prétend à tort que l'ancien nom de la Rue des Piques provient de ce que la fleur de lis était l'emblême de l'autorité royale, et que les terrains qu'elle occupe avaient été abandonnés aux habitants pour y bâtir.

Une autre preuve de l'ancienneté et de l'importance de cet hôtel est que, en 1565, ce fut Pierre, « hoste de la Fleur de Lis », qui fut chargé par la cité de fournir une pièce de vin blanc qu'on voulait offrir à Mgnr le Duc de Lorraine lors de

avec la belle Sebille. En 1540 l'ambassadeur d'Angleterre y séjourna quelque temps.

Digitized by Google

son passage à Metz. Il reçut de la ville pour cette fourniture une somme de 62 sols tournois (1).

La pénurie d'enseignes sculptées dans la ville de Metz a peut-être été la raison pour laquelle les enseignes messines en général ont toujours été considérées comme peu susceptibles d'attirer l'attention, et, jusqu'à un certain point, cette opinion semble justifiée, car il a manqué à nos enseignes les éléments architectural et artistique.

Elles nous fournissent cependant, comme nous allons le voir, des indications précieuses sur la mentalité de nos pères, sur leurs mœurs et sur l'aspect de la ville de Metz il y a cent cinquante ans.

HOTELS PARTICULIERS ET MAISONS DE COMMERCE

Avant d'aborder l'histoire des enseignes messines, nous croyons devoir dire quelques mots des maisons qu'elles étaient appelées à désigner.

Au commencement du XVIIIe siècle les maisons particulières présentaient des caractères bien tranchés, selon le rang et la position de ceux auxquels elles étaient destinées. Metz offre encore aujourd'hui, après maint bouleversement, un assez grand nombre de types intéressants de l'architecture profane, à cette époque remarquable.

Les habitations pouvaient se diviser en trois catégories : les hôtels, les logis et les maisons destinées au commerce.

L'hôtel du seigneur, et même la maison du bour-

(1) Bibl. de Metz, mscr. n. 154.

Digitized by Google

geois devenu un personnage important dans la cité, se distingue nettement de l'habitation du citadin, du commerçant ou du fabricant.

Si le citadin pose sa façade sur la rue, tient à vivre sur la rue, l'homme noble, au contraire, élève son logis en arrière, entre cour et jardin ; sur la voie publique il place un mur de clôture ou des communs. Autant la maison du simple bourgeois ressemble à une lanterne, autant celle du seigneur ou de l'homme devenu un gros personnage est fermée au regard du passant (1).

Les maisons des bourgeois retirés du commerce, celles des magistrats ou des habitants exerçant des professions libérales se distinguaient également, et c'est dans la disposition des rez-de-chaussée qu'existaient les différences de ces habitations ou logis. Leurs rez-de-chaussée, outre la porte d'entrée et celle de la cave, celle-ci toujours située à l'extérieur, n'étaient percés que de petites ouvertures garnies de barreaux de fer et placées à une assez grande hauteur, pour empêcher les regards indiscrets et diminuer les bruits de la rue. Les appartements particuliers des bourgeois, plus confortables et éclairés par de grandes fenêtres, se trouvaient presque toujours au premier étage.

Nous arrivons enfin aux maisons des marchands, de beaucoup les plus nombreuses et les plus intéressantes dans notre ville, qui fut toujours très commerçante. Elles présentaient toutes ce carac-

(1) Voir les nombreux hôtels particuliers de la rue Marchant, de la rue du Grand-Cerf, de la rue des Bénédictins, etc. Beaucoup de ces hôtels ont perdu de leur aspect primitif depuis que l'administration a fait élargir les rues.

Digitized by Google

tère particulier d'être percées de larges baies au rez-de-chaussée.

Ne fallait-il pas en effet à leurs hôtes, pour travailler et faire étalage de leurs marchandises, des jours d'autant plus larges que les rues étaient d'une étroitesse extrême, et que souvent les étages, posés en encorbellement (1), interceptaient encore la lumière.

Le plus ordinairement, le rez-de-chaussée comportait une petite porte donnant accès à l'escalier pour les étages supérieurs, et d'une ou de deux grandes arcades en plein cintre. Dans les maisons étroites, la façade était entièrement occupée par l'arcade, et dans ce cas, l'entrée particulière était prise aux dépens de la boutique. La partie inférieure de l'arcade était fermée par un mur d'appui, dans lequel était percée une porte, soit au milieu de l'arcade, soit sur le côté. C'est dans l'angle formé par le mur d'appui et la voie publique que se trouvait toujours la porte de la cave, partagée en deux parties, l'une s'ouvrant verticalement dans le mur d'appui, l'autre horizontalement dans le sol.

Le segment supérieur de l'arcade était garni de grillages en bois ou en fer, quelquefois d'un chassis vitré, dont l'occlusion se faisait au moyen de volets mobiles.

Les grandes maisons avaient deux ou plusieurs arcades. Elles en avaient quelquefois, si elles formaient le coin de deux rues, cinq ou six, le plus

(1) Ces encorbellements ou avances avaient quelquefois quatre pieds de saillie et étaient soutenus par des madriers dont la solidité laissait souvent à désirer.

Digitized by Google

souvent séparées par les couloirs qui desservaient les étages (1).

Vers 1780, on abandonna la construction des arcades et on commença à construire les boutiques à angle droit. On commença aussi à établir au-dessus du rez-de-chaussée une corniche sculptée, sur laquelle venait quelquefois s'appuyer un balcon.

Dans beaucoup de maisons, principalement celles de la place Saint-Louis, de la rue du Change, du bas de la rue Fournirue, de la place des Maréchaux, de la rue Coislin, etc., le 1er étage s'avançait de cinq à six mètres sur la voie publique et laissait au rez-de-chaussée un passage libre pour la circulation des piétons, comme nous le voyons encore aujourd'hui sur le côté nord de la place Saint-Louis.

Les arcades de la rue du Change et de la rue Fournirue furent supprimées vers 1708. C'est aussi vers la même époque que furent supprimées celles de la rue Coislin.

Outre la boutique se trouvait aussi, au rez-de-chaussée, la chambre à soldats.

Le ville ne possédant pas de casernes suffisantes pour héberger les troupes de la garnison et les troupes de passage, celles-ci logeaient en grande partie chez les habitants, ce qui constituait pour ces derniers une charge des plus onéreuses. Chaque propriétaire de maison était obligé d'entretenir constamment une chambre pour y loger les militaires. C'était la chambre à soldats.

Pour être le moins possible incommodés par la

(1) Il ne nous reste plus que quelques arcades de cette forme ; la mieux conservée est celle que l'on voit au numéro 7 de la rue du Pont-à-Seille.

Digitized by Google

présence continuelle d'hôtes souvent turbulents, et pour empêcher tout rapprochement avec leur famille et celles de leurs locataires, les propriétaires commencèrent à ouvrir, vers le commencement du XVIIIe siècle, une issue sur la rue pour leur chambre à soldats, et isolèrent celle-ci du reste du bâtiment.

On sait que c'est pour mettre un terme à cet état de choses que l'évêque Mgr Coislin fit construire de ses propres deniers, de 1727 à 1731, la caserne qui porte son nom.

A partir de cette date, nous ne trouvons plus de demandes concernant l'ouverture sur la rue d'une porte de chambre à soldats.

La maison ne comportait-elle ni passage couvert, ni encorbellement, on voyait au-dessus de l'arcade de la boutique un auvent, en planches ou en « écailles ».

Les auvents servaient d'abri pour les marchandises et pour les marchands, contre le grand soleil et contre la pluie. Ils se succédaient, se touchaient, et même se superposaient, dans toute la longueur d'une rue, de sorte qu'on pouvait, en côtoyant les boutiques, n'avoir presque rien à craindre des averses et des coups de soleil.

Les auvents avaient pourtant de graves inconvénients. Placés trop bas, ils interceptaient le passage des charrois et des voitures ; placés plus haut, ils empêchaient l'air et la lumière de circuler dans ces ruelles étroites, où s'amoncelaient les odeurs des boues et des ruisseaux.

Mais l'auvent abritait surtout la marchandise. Celle-ci, en effet, avait fini par enjamber le mur d'appui et par s'éparpiller sur la voie publique.

Digitized by Google

Souvent l'administration fut obligée de sévir contre cet abus (1), qui menaçait de rendre impossible la circulation dans les rues.

Jusqu'au commencement du XVIII^e siècle, les auvents étaient en grande majorité faits de planches assemblées et formant toit entre l'arcade et les fenêtres du premier étage. Plus tard, on les couvrit d'ardoises, (auvents en écailles) et on établit au-dessous un plafond qui répétait l'enseigne de la maison.

Les enseignes messines étaient pour la plupart des enseignes à bras. Elles consistaient en une plaque de bois ou de métal, sur laquelle le sujet était représenté, en peinture ou autrement. Elles étaient suspendues à une verge de fer horizontale, qu'arcboutait une autre, placée obliquement. Les forgerons les traitaient avec élégance et les chargeaient d'enroulements et de découpures. Ces sortes d'enseignes étaient ordinairement placées au-dessus de la porte ou au milieu de la façade, à dix ou douze pieds du sol (2), au niveau du premier étage.

Quelquefois elles occupaient l'encoignure, lorsque la maison faisait l'angle de deux rues. Cependant cette place était le plus souvent réservée à des statuettes de madones ou de saints, qui, du reste, étaient primitivement des enseignes, mais dont la piété des habitants avait fait des objets publics de

---

(1) Voir plus loin, au chap. de la rue Fournirue.

(2) Les permissions accordées pour les enseignes à bras, mentionnent presque toujours « à une hauteur suffisante pour ne pas gêner les voitures ». Leur saillie ne devait pas dépasser quatre pieds.

Digitized by Google

dévotion « devant lesquels on venait prier, et qu'on saluait d'un signe de croix » (1).

Ce qui favorisait cette coutume, c'est que les coins de rues étaient pour la plupart à pans coupés. Dans ce cas, le commerçant avait une enseigne sur chaque rue.

Les « tableaux peints » faisaient à Metz, pendant la première moitié du XVIIIe siècle, l'infime minorité. L'auvent n'était pas favorable à cette disposition de l'enseigne. Dans la plupart des cas, la place faisait défaut sous l'auvent, ou bien l'enseigne n'était visible que de très près, par suite de l'ombre projetée sur elle par l'avant-toit. Si au contraire le tableau était « plaqué » au-dessus de l'auvent, il n'était visible que de loin.

Les tableaux peints sont généralement employés par les personnes qui, n'ayant pas de marchandises à étaler au public, n'ont pas eu recours à l'avant-toit, et disposent de la place nécessaire, à côté ou au-dessus de leur porte d'entrée.

Ce sont en particulier :
les sages-femmes, ou matrones,
les professeurs de langue,
les maîtres de danse,
les restaurateurs et maîtres de pension.

LES ENSEIGNES MESSINES AVANT LE XVIIIe SIÈCLE

Avant le XVIIIe siècle, il avait été affecté à chaque métier une rue ou un quartier spécial. Il nous

(1) Suivant Chabert, *Les rues de Metz*, p. 15, les deux angles de la rue des Allemands, en face de la porte, portaient dans des niches les statues de saint Joseph et de la Sainte Vierge. Il nous reste quelques-unes de ces niches dans les rues du Wad-Billy, des Récollets, etc. Elles sont pour la plupart ornées de grillages anciens d'un très joli travail.

Digitized by Google

reste encore de cette époque lointaine les noms de la rue des Cloutiers, de la rue Saulnerie, de la rue des Clercs, de la rue Boucherie-Saint-Georges, de la rue Petite-Boucherie, de la place des Charrons et de celle des Maréchaux. Il est à supposer qu'on se contentait alors de suspendre une enseigne à chaque bout de la rue. Les marchands se tenaient sur le seuil de leurs boutiques, guettaient les passants et s'efforçaient d'attirer leur attention. Aussi, dans beaucoup de villes, les règlements de police interdisaient-ils d'appeler les clients avant que ceux-ci aient quitté la maison voisine.

Mais au XVe siècle, il y avait longtemps que ces rues avaient laissé échapper et se transporter ailleurs la plupart des artisans et des commerçants. Ceux-ci s'étaient répandus de proche en proche dans les rues voisines et dans tous les quartiers de la ville.

Les plus vieilles enseignes, et aussi les plus utiles, sont celles des hôtelleries et des auberges. En effet, il n'est guère possible de supposer l'existence d'un asile de jour et de nuit pour les voyageurs sans un signe distinctif, sans une enseigne annonçant à l'extérieur la maison hospitalière qui attend des hôtes étrangers et qui leur offre à toute heure le gîte et la nourriture.

Du XVe au XVIIIe siècle, on ne mentionne à Metz que des enseignes d'hôtelleries. Celles-ci sont disséminées un peu partout, mais c'est dans la partie sud de la rue des Allemands, l'une des plus commerçantes de la ville, que sont groupées les plus nombreuses et les plus importantes hôtelleries.

Nous y voyons d'abord les « Trois Roys » dont l'hôtelier Zayer, d'origine allemande, fit édifier de

Digitized by Google

ses propres deniers la Belle-Croix, qui couronnait la hauteur de Désiremont, et qui se trouvait à égale distance de la Porte aux Allemands que le Calvaire de Jérusalem (1). Cet hôtel existait encore en 1740 (2).

Trois maisons plus haut, vis-à-vis l'entrée de l'église Saint-Euchaire, sur l'emplacement de l'ancien hôtel de Lenoncourt, s'élevait le « Loup », d'après lequel la petite rue qui se trouvait encore au XVIIIe derrière ces hôtels, et qui courait parallèlement à la rue des Allemands, avait reçu le nom de rue « derrière le Loup. » Le comte de Salleverne y logeait en 1488, lorsque la ville lui fit présent d'une queue de vin (3).

Ce fut aussi dans cet hôtel que fut conduit, en 1518, le messager qui apportait à la ville les lettres de défi de Philippe Schluchterer et de Franz de Sikkingen (4).

L'hôtel du « Renard », situé entre les deux précédents, ne datait que du XVIIe siècle et était devenu, vers 1720, l'une des plus belles hôtelleries messines.

Enfin, sur la place qui porta son nom, on voyait l'hôtel du « Lièvre », dont l'enseigne : « un lièvre peint au naturel et superbement entouré de volailles et de gibier » faisait l'admiration de nos grands-pères.

---

(1) Huguenin, *Chron. mess.*, p. 620.

(2) L'ancienne auberge « Zu den drey Königen », aux Bordes, dont on distingue encore l'inscription, ne saurait être considérée comme ayant succédé aux « Trois Roys ». Elle date au moins du XVIe siècle, et les deux établissements ont existé simultanément pendant plusieurs siècles, le premier hébergeant surtout les rouliers arrivant après la fermeture des portes de la ville.

(3) Huguenin, *Chr. mess.*, p. 484.

(4) Ibid. p. 720.

Digitized by Google

Cet hôtel n'a disparu qu'il y a environ quinze ans ; il était, il est vrai, bien déchu de son ancienne splendeur.

Il y avait encore, dans la rue des Allemands, sans que nous puissions en désigner l'emplacement exact, l'hôtel de la « Belle-Croix », où descendit le graveur Herpin, lorsqu'il fut chargé de faire les dessins des château et orangerie de Lorry devant le Pont (1).

En 1475, le bâtard de Lorraine vint à Metz et fut logé à la « Teste d'Or ». La ville ne lui fit aucun cadeau, mais se chargea de ses frais d'hôtel (2).

Ce fut encore à la « Teste d'Or » que furent logés, en 1489, les hérauts d'armes du duc de Lorraine, qui apportaient des lettres de défi à la ville (3), et le duc de Gueldres, en 1516 (4).

Lorsque le comte de Coste, ambassadeur de France, vint à Metz en 1479, il logea chez Jean de Bollay, pendant que sa suite était hébergée à l'hôtel de l' « Ange », en « Staison » (5).

Ce fut à l' « Ange » que logea le Rhingraff avec vingt chevaux en 1518, lorsqu'il fut chargé par les Treize des négociations avec Ph. Schluchterer et Franz de Sikkingen, qui assiégeaient la ville. Le vieil hôtel eut alors plusieurs fois par jour la visite de grands seigneurs messins, tandis que le peuple stationnait dans la rue, attendant avec anxiété les nouvelles que rapportait le négociateur. Ce furent des jours d'angoisse pour la cité. On

(1) Chabert, *Les rues de Metz.*
(2) Huguenin, *Chr. mess* p. 421.
(3) Ibid., p. 497.
(4) Ibid., p. 708.
(5) Ibid., p. 431.

Digitized by Google

doutait cependant de la bonne foi du Rhingrafl, et Philippe de Vigneulle raconte que lors d'une alarme qui fut donnée mal à propos, le peuple l'aurait massacré s'il l'eût rencontré dans la rue. Les Sept de la guerre jugèrent même utile d'installer dans l'hôtel un poste de gens d'armes, pour veiller à la sécurité du comte (1).

En 1520, l'hôtelier de l' « Ange », Clausquin de Mettendorf, fut fait prisonnier par un parti de reitres allemands et dut payer 150 florins d'or pour sa rançon (2). Ce fut le même hôtelier qui eut en 1530, après son départ de la ville de Metz, un long procès avec la cité (3).

Mentionnons aussi :

l'hôtel « de Bresson », où furent logés en 1481 Guillaume de Rochefort, marquis de Brandebourg et le maréchal de Luxembourg (4) ;

l'hôtel de la « Croix-Blanche », dont le tenancier Jehan de Jamais, logea en 1486 le gentilhomme Jacques de Chaistellet (5) ;

l'hôtel au « Chauldron », où eut lieu en 1510 une rixe entre deux prêtres étrangers que la ville expulsa ensuite (6) ;

l'hôtel au « Mouton d'Or », en Chambre, dont l'hôtesse fut battue par le soldoyeur Petitjean en 1500 (7) ;

l'hôtel de la « Croix », dont l'hôtelier se pendit le 2 décembre 1484 (8).

(1) Huguenin, *Chron. mess.*, p. 722.
(2) Ibid., p. 746.
(3) Bibl. de Metz, mscr. n° 154, p. 118.
(4) Huguenin, *Chr. mess.*, p. 448.
(5) Ibid., p. 478.
(6) Ibid., p. 663.
(7) Ibid., p. 637.
(8) Ibid., p. 471.

Digitized by Google

Les grandes familles ne dédaignaient pas de se créer des revenus en construisant elles-mêmes des hôtelleries qu'elles louaient à des « chastellains ». C'est ainsi que la famille de Raigecourt fit construire le « Vuidebouteille », vis-à-vis Saint-Vincent, et Pierre Baudoche le « Passetemps », à l'endroit où se trouve aujourd'hui l'asile Sainte-Constance, rue Holandre-Piquemal.

C'étaient des hôtels de grand style, et il est probable que la haute situation de leurs propriétaires ne laissait pas que d'exercer une heureuse influence sur la bonne marche des affaires.

Jacques Gallias, capitaine général du duc de Bourgogne, vint à Metz en 1476 avec sa fille et séjourna longtemps au « Vuidebouteille » (1).

Marguerite de Lorraine, qui passa par Metz en 1497 pour aller à Sierck, logea au « Vuidebouteille » et prit ses repas au « Passetemps » (2).

Le Roi des Romains, qui vint à Metz en 1498 et fut reçu en grande pompe par la cité, logea aussi au « Passetemps » (3).

C'est également dans cet hôtel que fut reçue la duchesse de Lorraine avec la plupart de ses gens lors de sa visite en 1523 (4).

La maison de la « Rouge Porte », près de la porte Serpenoise, dans laquelle le connétable de Montmorency demanda l'autorisation d'aller dîner, le 10 avril 1552 (5), avant la prise de la ville par l'armée française, était certainement une hôtellerie. On ne saurait s'expliquer autrement le désir ma-

(1) Huguenin, *Chr. mess.*, p. 422.
(2) Ibid., p. 621.
(3) Ibid., p. 626.
(4) Ibid., p. 796.
(5) Ibid., p. 867.

Digitized by Google

nifesté par le duc, et la proximité où se trouvait cette maison de la porte Serpenoise, pouvait donner à croire que le connétable n'avait pas d'arrière-pensée.

Le 7 mai 1517 furent supprimées par les Treize 34 hôtelleries et auberges. Il fut enjoint aux tenanciers d'ôter leurs enseignes et de cesser leur commerce (1). Cette mesure fut approuvée par la population, car la cherté des vins rendait alors la fréquentation de ces établissements trop dispendieuse.

Quelques hôtelleries n'avaient pas d'enseigne. Aux noces de Nicolle de Heu avec Catherine le Gournais, en 1487, pendant que les invités de marque étaient hébergés par la noblesse messine, les gens de métier logeaient chez le Sr Anthoine, de Pont à Saille, et les gens de village, qui étaient au moins mille, chez Burthemin, le cuisinier, derrière Saint-Simplice (2).

LES ENSEIGNES MESSINES AU XVIIIe SIÈCLE

Les règlements du 22 juin 1714 et de mai 1715 concernant la petite voierie prescrivaient la déclaration exacte du sujet que le commerçant ou l'artisan prétendait adopter pour enseigne à sa maison, et l'administration municipale en donnait l'autorisation, en tant que le sujet n'offrait rien de répréhensible touchant la religion ou les mœurs, et moyennant le versement de droits variant de vingt sols à cinq livres. Ces droits formaient les épices de la petite voierie et se partageaient à la

(1) Chronique de Jaicomin Husson, p. 312.
(2) Huguenin, *Chr. mess.*, p. 484.

Digitized by Google

fin de l'année entre les membres du bureau des finances.

Les permissions, accordées en vertu de ces règlements, ont été transcrites dans des cahiers qui remplissent 22 volumineux cartons aux Archives départementales de Metz, de C 284 à C 305. La transcription fut faite très superficiellement, et ce n'est que dans la minorité des cas que l'on peut connaître à la fois les nom, profession et domicile du solliciteur, de même que la description exacte de l'enseigne. Presque toujours il manque l'un ou l'autre de ces renseignements, et souvent les données sont si incomplètes qu'on ne peut les utiliser.

Les plus complètes sont encore très laconiques et occupent l'espace de quelques lignes.

En voici quelques exemples :

Permis au Sr Michel Lassoche de pendre une enseigne avec la figure du Lieuvre à sa maison scize rue des Allemands, avec l'inscription : au Lieuvre, en françois et en allemand. (20 avril 1717).

Permis au Sr Augustin Thiéry, Me Péruquier, de placer au-dessus de l'auvent de sa boutique son nom et : pour faire la coupe de cheveux et perruques à la mode. (1738).

Permis au Sr François Lamy, Me cordonnier, place Coislin, de poser une enseigne à sa boutique : les armes et souliés de Navarre (*sic*) (1742).

Permis à Dlle Jailli, maîtresse tailleuse, de poser à sa maison scize rue des Bénédictins, un tableau portant ces mots : maîtresse tailleuse, travaille pour femme et enfant, le tout à la nouvelle mode. (1742)

Permis à André, Me peruquier, rue du Carteau,

Digitized by Google

de poser une planche sous l'auvent de sa boutique avec son nom et : pour la coupe des cheveux et fait des peruques des plus à la mode. (1743)

Permis à Jean Mangenot, rue des Prêcheresses, de poser un tableau à sa maison avec son nom et : escrit pour le publique et prend des pensionnaires. (1740)

Permis à Louis Belarbre, bourgeois de Metz, de pendre une enseigne soubz le tiltre du Bel Arbre à la maison où pendait cy devant pour enseigne l'image de St Joseph, scize derrière Saint-Gorgon. (1715)

Permis à Dominique Jendin de plaquer sur sa maison scize rue Teste d'Or un tableau repr[t] des figures qui verse à boire. (1718)

Permis à Anthoine Morin, cartier (1), de faire poser au-dessus du 1[er] étage de la maison qu'il occupe un tableau qui représentera le soleil qui sera attaché contre le mur. (*sic*) (1721)

Permis à Germain Fleury, M[e] cordonnier, rue St Charles, d'attacher une enseigne avec un simple bras rep[t] deux balances, un tonneau, quelques sacq de poudre à poudrer et des houpettes. (1731)

Permis à Mounet et Vilquain de faire poser un tableau sur lequel sera écrit ce qu'il jugera à propos au sujet de l'instruction de la jeunesse.

Permis à Philippe Beauqué de mettre un tableau à sa maison rue du Vivier avec : Philippe, lave les charre et carosses.

Permis à la veuve Malette, rue Chambière, de mettre à sa boutique une enseigne à bras de fer

(1) Qui fabrique et vend des cartes à jouer.

Digitized by Google

avec un petit cercle où il est écrit poudre à poudré et y attaché 3 ou 4 paquets de poudre.

ENSEIGNES DES HOTELS ET AUBERGES

Au commencement du XVIIIe siècle nous trouvons encore, dans la rue des Allemands, les grands hôtels des Trois Roys, du Loup et du Lièvre. Leur situation florissante et l'animation du quartier avaient même incité d'autres hôteliers à s'établir dans cette rue. Entre le Loup et le Lièvre s'élevait le bel hôtel du Renard, qui menaçait d'éclipser ses devanciers. On y voyait aussi l'hôtel de l'Ource, le Signe d'Allemagne, les trois Croix-Vertes, les trois Bouteilles et la Rue Gisors, ces derniers de moindre importance.

Hôtels de la rue des Allemands

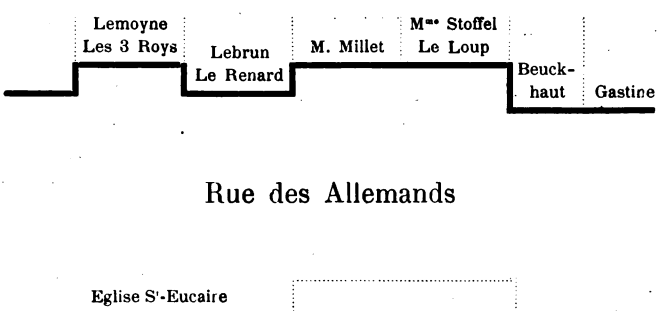

En 1734 le Sr Millet, gentilhomme servant ordinaire du Roi, demanda à avancer sa maison entre le Renard et le Loup, mais Mme Stoffel, propriétaire du Loup, ainsi que trois autres voisins s'y opposèrent, alléguant le peu de largeur de la rue.

En 1754, le chapitre de la cathédrale adressa au bureau des finances la requête suivante :

Digitized by Google

A Nosseigneurs du bureau des finances,

Supplient humblement les princier, doyen, chanoines et chapitre de l'église cathédrale de Metz, disant qu'il leur appartient une maison située en cette ville, rue des Allemands et occupée par Suzanne Gastine, bouchère, dont ils souhaiteraient faire rétablir la face (1) (*sic*).

Ce considéré, etc. (2).

L'établissement de la Poste aux Chevaux, dans la rue d'Asfeld, avait fait naître dans cette rue un certain nombre d'hôtels destinés à héberger les voyageurs qu'amenaient les voitures des Messageries (3).

Les pères Célestins avaient mis à profit leur voisinage et construit l'hôtel d'Asfeld en 1744. Etaient ensuite venus se grouper près de la Poste aux Chevaux le Soleil d'Or, le Jour et le Grand Soleille.

Un troisième groupement, plus considérable, s'était formé, à partir de 1735, au fort de la Double Couronne, dans la rue actuelle Pilâtre des Rosiers, où les travaux de fortification, et les casernes qui venaient d'être mises à la disposition des troupes offraient aux aubergistes une clientèle assurée.

C'étaient en général des maisons d'importance secondaire, excepté peut-être celle de Mathurin Pilâtre, dit des Rozier, qui paya constamment, de 1759 à 1770, la plus haute imposition de la paroisse Saint-Simon (4).

(1) Voir le croquis ci-dessus ; les bouchers n'avaient pas d'enseigne.

(2) Arch. départementales de Metz C 294.

(3) Au milieu du XVIII[e] siècle, le courrier de Nancy à Metz arrivait dans cette ville les lundi, mercredi et samedi ; il en partait les lundi, jeudi et samedi. (Stemer, *Traité du département de Metz*, p. 16).

(4) Archives mun. de la ville de Metz C 330.

Digitized by Google

Les autres hôtelleries messines étaient éparpillées par toute la ville.

Les enseignes des hôtelleries et auberges, beaucoup plus nombreuses qu'aujourd'hui, ne se distinguaient pas des nôtres d'une manière bien caractérisée. Le peu d'enseignes qui nous restent ne sont en effet que des vestiges d'autrefois qui tendent à disparaître. Le soi-disant progrès consistait, non à les perfectionner, mais à les supprimer ; dans cet ordre d'idées l'homme n'a rien inventé.

Une autre raison est que l'enseigne d'aujourd'hui n'a guère sa raison d'être que si elle prouve l'ancienneté de la maison, et que la plupart de celles qu'on voit actuellement n'existent que pour cela.

Les objets représentés le plus souvent sont : des images de saints (1) ;
St Aignan, l'Image St Pierre (2), l'Image St Joseph (3), St Nicolas (4), le Grand St Louis (5), St Hubert (6), St François, N.-D. de Luxembourg, St Jean, la chapelle de Luxembourg, le St Esprit, le Petit St Jean, le Grand St Augustin (1743), le Grand St Léger, le Signe de la Croix, l'Image Notre Dame (7), St Christophe, le Grand St Germain ;

---

(1) La nomenclature a toujours lieu dans l'ordre chronologique.

(2) Patron des serruriers. Lorsque l'enseigne est qualifiée d'image, on peut affirmer qu'elle est une statue en pierre, en plâtre ou en bois.

(3) Patron des charpentiers.

(4) Patron de la Lorraine ; il était en outre celui des mariniers et des épiciers.

(5) Patron des maquignons et des barbiers.

(6) Patron des chasseurs.

(7) Enseigne très vieille et très commune ; la plupart des métiers avaient mis leurs confréries sous les auspices de certaines grandes fêtes de l'église, surtout des fêtes de la Vierge, et célébraient ce jour-là leur fête patronale.

Digitized by Google

des sujets et emblêmes pieux :

les trois Roys, la Grande Croix Blanche couronnée, la Croix-Verte (1), la Grande Croix d'Or crénelée (2), la Grande Croix d'Or couronnée, la Grande Croix d'Or, la Croix d'Or Royalle, la Croix Blanche, la Petite Croix d'Or, la Petite Croix Blanche, la Grande Croix Blanche, la Croix d'Or (3);

des noms de villes et de lieux :

St Pierremont, Frescaty, Hermitage du St Quentin, villes de Luxembourg, de Thiaucourt, de Boulay, de Thionville, de Nancy, d'Orléans, de Strasbourg, de Livrais-en-Poitou (rue de la vieille Etappe), d'Amsterdam, de Mantzheim, de Liége, de Reims, de Longwy, de Montpellier, le Pont-St-Esprit, la Vignotte, le Bon Vin du quartier de Chambière, la Bonne Fontaine Royalle, les Treize Cantons, le Saulcy, la Place St Thiébault, le Mont Royal, l'hôtel d'Asfeld, l'hôtel de France (27 juin 1746), le Pont-à-Mousson, le Port de Dunkerque, le Petit Versailles (1770), la Place de Richemont, le Louvre, sur la Rivière, au Roche, la Rue Neuve, la Rue St Pierre, la Petite Citadelle, la Rue de Muzelle, la Vigne St Avold, la Rue des Clercs, la Rue

(1) Malgré le mauvais renom dont jouissait autrefois la couleur verte, il y avait simultanément à Metz trois hôtels de la Croix-Verte, l'un rue des Allemands, un autre rue du Pontiffroy, et un troisième au Fort de la Double Couronne.

(2) Les hôteliers messins avaient une prédilection pour ces enseignes de fantaisie, qui convenaient également à toute espèce de commerce, et ne caractérisaient pas spécialement leur profession. Le grand nombre d'objets en or prouve que ce métal, sous toutes ses formes, avait les préférences du commerce.

(3) Les images pieuses furent remplacées par des croix lorsque le protestantisme mit à l'index les saints et les saintes. Beaucoup d'hôteliers s'empressèrent alors d'enlever des enseignes qui éloignaient de leur maison une partie de leur clientèle et de les remplacer par d'autres qui n'inquiétaient la religion de personne.

Digitized by Google

Gisors, le Pallais Royalle, la Tour St Nicolas, le Carosse de Francfort, le Jardin de Boufflers, la Bonne Fontaine, la Glacière, l'Isle de Rez, le Signe d'Allemagne ;

des figures d'animaux :

le Lieuvre, les 3 Levreaux, l'Ource, le Lion d'Or, l'Aigle d'Or couronné, le Cheval Blanc, le Cerf couronné (1), le Bœuf Rouge, le Cheval de Bronce, le Cerf qui monte, le Cheval Rouge, le Mouton Rouge, le Cocq couronné, le Cerf, les 3 Perdreaux, le Bœuf d'Or, le Renard, le Veau d'Or, le Cocq qui boit, le Cheval Blanc couronné (2), le Cheval Vert, le Saumon, le Grand Ours, l'Ecrevisse, le Cheval Noir, le Cigne (1733), le Mouton, les 3 Ecrevisses, le Loup, le Lion d'Or Couronné, le Pied de Bœuf, les 3 Sigognes, le Pélican, le Pélican d'Or, le Griffon ;

des sujets historiques et de blason :

la Fleure de Ly, les Armes de Mr le Marquis d'Abigny, le Roy Dagobert, les Armes de M. le Comte de Saillant (3), le Duc de Lorraine, Louis XV, l'Ecu de France, les Armes de France, le Ver Galland, la Reine de France, le Roy de Pologne, les Armes de Léopold, les Armes du Roy de Pologne, Mr le Comte Gisors, le Prince de Liége,

(1) Rien n'était plus fréquent que de couronner, dans une enseigne, la vache, le bœuf, le singe, le cheval, et même l'âne. On ne voyait, dans ces singuliers couronnements, aucune injure à la royauté.

(2) Cette enseigne est une trouvaille ; nous n'oserions pourtant affirmer que son promoteur s'est bien rendu compte de sa signification, c'est la raison pour laquelle nous ne l'avons pas classée dans les enseignes à sujets grotesques.

(3) Jean-Baptiste-Henri-Hector, comte d'Estaing, marquis de Saillans, amiral de France, s'était distingué au siège de Madras en 1759 et dans la guerre contre les Anglais en 1778. Il fut guillotiné le 28 avril 1794.

Digitized by Google

l'Empereur, la Princesse de Lorraine, la Reine de Hongrie, l'Ecu couronné, le Duc de Chartres, les Armes de Lorraine, la Couronne de France, l'Impératrice de Russie, le Grand Monarque, les 3 Fleurs de Lis, le Prince de Condé, les Armes de Sçavois, le Dauphin Couronné, Henry IV, l'Escu, le Croissant, le Dauphin, la Croix de Lorraine ;

des astres, etc. :

le Soleil d'Or, le Jour, le Grand Soleille, la Lune, la Belle Estoille ;

quelques sujets légendaires et mythologiques :

le Dragon Vert, les 3 Bérénisses, la Siraine, les 4 fils Aymon ;

des sujets divers :

la Grosse Teste, la Teste d'Or, le Cavalier François (tenu par Pierre Odibert, dit Cavalier), le Grand Suisse, l'Arbre Vert, le Panier Fleury, la Clef Royalle, la Marrine, la Table Royalle, le Dragon d'Orléans, le Jardin du Roy, le Franc-Pinot (1), l'Heure qui trompe, la Clef d'Or, la Maison Rouge, le Grand Maure (1739), le Château Royalle, les 3 Orangers, la Bonne-Foy, la Hache, le Royal Allemand, la Chasse, le noble jeu de Billard, le Gros Raisin, le Raisin d'Or, la Couronne Royal, le Grenadier François, le Carafon du Point du Jour, le Cavalier du Royal Allemand, Hôtel des Princes, la Table Royal, le Chariot d'Or, la Couronne, aux Bons Enfants, le Cordon Bleu, la Chaîne d'Or, Hôtel des Dames de France, la Bonne Rencontre, la Maison Verte, la Hache d'Or, le Grand Turcq, le Coing, le Cerisier, la Guinguette, la Coupe d'Or, les 3 Oranges Couronnées, les 3 Bou-

(1) L'une des rares maisons de commerce situées rue des Clercs.

Digitized by Google

teilles, le Poid de la Laine, le Père Adam, le Cherche Midy, les Vieux Amy, la Table d'Argent; enfin quelques sujets grotesques :

le Bout du Monde (un bouc sur un globe représentant la terre), les 3 Morts, ou les 3 Maures, le Bel Arbre (tenu par Pierre Belarbre), le Pied Fourché, le Lion Dort, avec la variante : le Lyon d'Or, le Bon Coing, Mon Oye fais tous (1) (monnoie fait tout); nous n'avons pas compris l'enseigne de Louis Laseigne, près de St Marcel : A Morbac, tien Billard.

Nous avons mentionné plus haut Mathurin Pilâtre, dit des Rozier, qui s'était établi au Fort de la Double Couronne et y avait ouvert l'hôtel de la Croix Rouge.

L'établissement de cet hôtel, qui vit naître le célèbre aéronaute, date de 1749, et il ne semble pas que Mathurin Pilatre ait auparavant tenu un autre hôtel ; nous n'en avons du moins trouvé trace nulle part. Il figure d'ailleurs sans interruption dans les rôles de la paroisse St Simon (2) jusqu'en 1787. Or l'espace contenu entre ces deux dates représente à peu près la durée moyenne de la période d'activité de l'homme.

La permission qui lui fut accordée en 1749 fut transcrite au registre comme suit :

Permis à Mathurin Pilâtre, dit des Rozier, au fort de la Double Couronne, dans la Grand Rue, de mettre à la maison appartenant au sieur la Rivier une grande enseigne à bras représentant la Croix Rouge. (4 juillet 1749)

(1) Réédition simplifiée de l'enseigne décrite par Balzac ; une main qui tient une culotte de peau de daim, dans laquelle est placée une oie. Légende : Prenez votre Culotte et laissez là mon oye.

(2) Archives municipales de Metz C 330.

Digitized by Google

Mathurin Pilâtre fut porté au rôle pour la première fois en 1750 et y figura jusqu'en 1756 sous la même enseigne. En 1757 il l'échangea contre celle de l'Ecu, qui ne subsista que deux ans et fit place à l'Œuf. Cette dernière cessa-t-elle bientôt de plaire? Toujours est-il qu'elle fut remplacée en 1766 par le Louvre, et celui-ci en 1767 par le Pavillon Royalle.

Sous ces deux dernières enseignes, l'hôtel connut la prospérité, autant qu'on peut en juger par l'augmentation croissante de l'imposition.

ENSEIGNES DES MÉTIERS ET DU COMMERCE

Cordonniers : Les enseignes des cordonniers sont surtout des enseignes parlantes, et encore s'est-on fort peu mis en frais d'imagination. On y voit figurer les bottes d'à peu près tous les pays voisins, quelquefois d'or ou d'argent, ou affublées d'attributs royaux :

le Soulier d'Argent, St Louis, le Cerf Botté, la Botte du Grand Monarque, la Botte de Provence, la Botte Renommée, le Soulier de France, la Botte Royalle, la Botte de France, la Botte d'Espagne, le Baron Botté, la Botte Couronnée, la Botte de Versailles, le Loup Botté, la Botte de Pologne, le Grenadier bien chaussé, les Armes et Souliés de Navarre, la Botte Généralle, le Lion Botté, le Soulier Anglais, le Laboureur bien chaussé, la Botte Dauphine, le Soulier de Mgr le Dauphin, le Soulier Renommé, le Soulier d'Or, la Botte Forte, la Botte de Provence, le Prince bien chaussé.

Tailleurs : Leurs enseignes sont également des

Digitized by Google

enseignes parlantes, dans lesquelles les ciseaux jouent le plus grand rôle. On y remarque cependant plus de variété. Le roi et ses attributs cèdent la place au dauphin, la clientèle des tailleurs se recrutant surtout parmi la jeunesse dorée de la ville :

le Sizeau d'Or, les deux Cizeaux, le Cizeau couronné, les Armes de Mgr l'Evêque de Poitiers, les Cizeaux de France, la Coupe d'Or (avec plusieurs cizeaux), les trois Cizeaux, les Armes de France (tailleur pour femmes), les Armes du Dauphin, les Armes de Mgr de Seguerre, la Culotte sans couture à la Mode, les 3 Scizeaux François, Mgr le Dauphin, la Ville de Dupuis la Vallée, le Corps de la jeune Nimphe, les Armes du Régiment de Champagne.

Orfèvres : Enseignes parlantes : elles présentent cependant beaucoup de variété, par suite du grand nombre d'objets qui caractérisent l'art de l'orfèvre :

l'Aiguière d'Or, le Mortier d'Or couronné, les Armes de M. le comte de Belle-Isle, la Tabatière d'Or, la Perle, le Controlle de la marque d'Or et d'Argent, le Reliquair d'Or, la Ville de Beaucaire (tenue par Pierre Beaucaire), le Veau d'Or, la Crosse d'Or.

Marchands : la Balance d'Or, le Ver à Soye, le Poids de ville, le Magazin de Hollande, l'Artichaut Trois-Croisées, le Magazin de Lyon, le Magazin d'Avignon, le Magazin de Paris, l'Echarpe d'Or, la Fortune, la Couronne d'Or, l'Image Notre-Dame, la Belle-Croix, le Poids d'Or couronné, la Balance couronnée, la Croix d'Or couronnée, la Reyne, le Renard Blanc, la Ville d'Augsbourg, la Cigenne d'Or, la Pucelle d'Orléans, le Lion d'Or couronné, l'Ecu couronné, l'Image St Pierre.

Digitized by Google

Epiciers : la Ville de Nuremberg, le Moutardier remply de Bonté, le Grand Moutardier d'Or, le Fromage de Hollande, le Fort Vinaigre, le Cœur de la Ville (rue Taison).

Rôtisseurs : le Cœur de la France couronnée, les 3 Perdreaux, le Roy de Pologne, les trois Poissons Couronnés, la Sirène, le Louvre de Versailles, les Armes du comte de Bavière, les trois Scigognes, le Cavalier de St Georges, (Bon Traiteur), le Parque Royal, le Sautoir, le Griffon d'Or, S. Christophe, Versailles, le Couvert d'Argent.

Bonnetiers : le Bas d'Angleterre, le Bonnet couronné, Renommée du Bas, l'Image de la Vierge, la Culotte Blanche, la Culotte noire.

Fondeurs : la Justice Royal, la Cloche de France, l'Harmonie de la Cloche.

Cartiers : le Soleil, l'Héraut d'Armes, le Bouclier Royal, la Fabrique Royal, la Licorne (devise : Bien faire et laisser dire).

Confiseurs : l'Abricot, l'Orange Royalle, les trois Bâtons Royaux, l'Envie de la Mirabelle, l'Orange de Portugal, les deux bâtons Royaux, la Pomme d'Orange.

Ferblantiers et potiers d'étain : le Plat d'Etain (1), les Quatre Vents, le Bras de Fer, la Marrine, le Mortier de Fer, la Siraine du Dauphin, le Grand Triton de Mme la Dauphine, le Bâton Royaux, le Grand Monarque de France.

Brodeurs : les Armes du Roy, l'Envie, la Mère, la Victoire des Gallons.

Tapissiers : le Lis Royalle, le Pavillon Royal,

(1) Cette enseigne était très commune au moyen-âge. A Paris on trouvait une maison du Plat d'Etain presque dans chaque rue. (Fournier, *Enseignes de Paris*).

Digitized by Google

le Drapeau de France, le Lion, le Drapeau d'Or, la Banderolle de France.

Boutonniers : le St Esprit, le Bouton d'Or, la ville de Dijon.

Ciriers : la Ruche Couronnée, les Flambeaux Royaux couronnés, le Siège Royal couronné, la Ruche d'Or, le Cierge Royal couronné.

Fourbisseurs : le Chef d'Espagne, la Garde d'Or, la Pelle, le Louis d'Or (Louis Spol), la Grande Garde (Joseph Spol), le Grand Hussard, le Roy de Prusse.

Barbiers, chirurgiens. L'histoire de ces deux corporations n'offre au moyen-âge qu'une suite de querelles provenant des empiètements des uns et des autres sur les droits de leurs rivaux. En France et dans le duché de Lorraine, des lettres patentes des souverains concédaient aux barbiers une partie des attributions de la chirurgie. Beaucoup de ces derniers passaient un examen d'anatomie et de chirurgie pratique, et avaient le droit de suspendre au-dessus de leurs bassins professionnels trois palettes, petites écuelles de métal destinées à recevoir et à mesurer le sang dans les saignées. C'étaient les barbiers-chirurgiens. Il y avait d'autre part des chirurgiens qui ne dédaignaient pas de couper la barbe à leurs clients lorsque la chirurgie ne suffisait pas pour les faire subsister, et que la mode exigeait la coupe de la barbe. C'étaient les chirurgiens-barbiers.

Mais à l'époque qui nous occupe, il y avait longtemps que la paix était conclue et les attributions de chacune de ces corporations exactement délimitées. Les barbiers, qu'on appelait alors perruquiers, et qui étaient très nombreux, avaient

Digitized by Google

pour enseigne de leur profession deux bassins blancs, et les chirurgiens deux bassins jaunes.

A côté de leurs enseignes corporatives, les barbiers avaient encore une enseigne particulière ; c'était pour la plupart du temps un tableau portant leur nom, leur profession et une ou plusieurs perruques.

Quelques-uns seulement se mirent en frais d'imagination et adoptèrent une enseigne personnelle.

A citer : le Duc de Coislin, le Roy, le Parcque Royalle, le Signe de Perruquier, Bérénisse, le Prince bien coiffé, la Peruque couronnée, Mgr le Dauphin, la Peruque de Paris, l'Angue d'Oc, la Croix de Malte.

Les enseignes des chirurgiens, abstraction faite des deux bassins et des bols, sont également peu nombreuses.

Presque toutes consistent en un tableau portant le nom et la profession, quelquefois aussi la désignation : chirurgien juré, ou chirurgien stipendié de la ville.

Quelques-unes sont curieuses et très suggestives : le Phénix, l'Opération du Trépan, la Belle Seignée, le Grand Guidon, les trois Bassins (avec bols), la Saignée Royalle, le Secours Divin et Humain, le Grand Secret, la Consultation Royal.

Sages-femmes. Les enseignes des sages-femmes consistent uniformément en un tableau représentant une femme tenant sur les bras un petit enfant. Une seule porte une inscription : la Fille de la Mairesse.

Terminons par la nomenclature de quelques enseignes qui n'ont pu trouver place parmi les professions mentionnées ci-dessus :

Digitized by Google

l'E couronné (1) (coutelier), le Grand Turcq (pelletier), le Bon Brosseur (brossier), la Renommée des Graines en Gros et en Détail (grainetier), les Armes d'Angleterre, le Cadran (horlogers), l'Ange Gardien, le Faubourg St Germain (selliers), les Armes des Peintres (peintre), l'Alambic Royal (distillateur), la Corégraphie (maître à danser), le Signe de la Croix (Anthoine Fois, imprimeur, rue Pierre-Hardie), la Bible d'Or (2) (Collignon 1725), le Baril d'Or dans le Pavillon Royal (tonnelier et vinaigrier), la Renommée de la Brasserie (brasseur).

Il arrivait fréquemment, nous l'avons déjà dit, qu'un artisan ou un commerçant, établi dans un quartier de la ville, allait porter ses pénates dans un quartier opposé, où le suivait sa clientèle. A ce sujet, les pérégrinations de quelques enseignes à travers la ville sont intéressantes à constater.

Le 8 juillet 1718, le Sr Claude Poncelet, cabaretier, obtenait la permission de pendre à sa maison, située dans l'enclos du Palais, l'enseigne de l'Hermitage du St Quentin.

Déjà l'année suivante il la transportait rue du Change. Le 14 juillet 1721, son successeur Claude Poncin la ramenait à sa maison située derrière le Palais, et Jean Basard la transférait en 1734 au Fort de la Double Couronne. Enfin l'enseigne était supprimée en 1740 par Jean Vogain, et remplacée par les Armes de France.

(1) Cette enseigne dut être primitivement celle d'un balancier, à moins que l'artisan dont il s'agit n'ait exercé lui-même cette profession. Les balanciers prenaient volontiers pour enseignes les lettres qui leur servaient à poinçonner leurs produits. (Abbé Dufour, *Bibl. artistique, histor. et littéraire de Paris* avant 1739.)

(2) Enseigne de la maison Didot, à Paris.

Digitized by Google

L'enseigne du Grand Monarque (cordonnier), établie en 1714 rue Fournirue, fut transférée en 1719 à la Place St Louis, puis en 1720 derrière l'Evêché, où était auparavant le Baron Botté. Elle y était encore en 1712, lorsque son propriétaire fit réparer l'auvent de sa maison. En 1725 elle revint rue Tête d'Or et y demeura jusqu'en 1733. C'est alors que le sieur Lamotte la transporta rue du Pont-à-Seille. Son successeur Beauqué la ramena l'année suivante à la rue Tête d'Or. Elle semble alors avoir disparu pendant quelques années, car en 1740 le Sr Berné obtint la permission de la reprendre. Enfin le Sr Joly la transporta en 1768 place de Chambre, à une maison appartenant à Mgr l'Evêque.

LA RUE FOURNIRUE

On pourrait donner à la description qu'on va lire d'une des principales rues de la ville de Metz, une date variant entre 1730 et 1735.

Nous avons choisi pour cela la rue Fournirue, non seulement parce qu'étant alors comme aujourd'hui l'une des plus commerçantes, elle est aussi nommée plus fréquemment dans les registres de la petite voirie, mais surtout parce que les nombreuses rues qui la traversent perpendiculairement nous fournissent, dans l'absence de numéros, des points de repère fort utiles. De plus les nombreux croquis que contiennent les archives de la Préfecture (1) nous ont permis d'établir d'une manière certaine, du moins pour la partie située entre la rue Taison et la rue du Change, la situation exacte de la rue avant 1735.

(1) Archives départementales C nº 305 et ss.

Digitized by Google

La partie de la rue Fournirue touchant à la rue du Change était, au commencement du XVIIIe siècle, bordée de galeries couvertes, comme aujourd'hui la partie nord de la place St-Louis.

Sur une place d'une certaine étendue, ces arcades pouvaient rendre de réels services en abritant les passants contre le soleil et la pluie, sans beaucoup gêner la circulation, mais elles offraient de grands inconvénients dans des rues étroites comme celles du Change et de Fournirue. La nuit elles servaient de refuge aux malandrins et aux filles de joie, qui s'y trouvaient en sûreté.

C'est pourquoi, le 15 juin 1707, les doyen, chanoines et chapitre de la cathédrale de Metz, les religieux de la Trinité, les dames Prêcheresses, Jacques Manoy, François François et Nicolas Théodelet, possédant ensemble huit maisons au bas de la rue Fournirue, firent une démarche collective afin d'obtenir la permission de fermer le rez-de-chaussée de leurs maisons en y supprimant le passage public.

« La partie haut, disent-ils dans leur requête, en simple appareil en bois et mortier, fait une saillie, et forme en bas une petite galerie qui couvrait leur boutique et la porte de leur cave. Les piliers de bois sont faibles et bas, affaissés par la charge de maisons qui menacent ruine. Cependant les architectes prétendent qu'il serait préférable de supprimer les piliers et de les remplacer par un mur. Les murs redeviendraient solides, et la rue serait embellie....

La galerie n'a jamais été pratiquée que pour l'utilité des maisons et n'est d'aucune utilité au public. Il conviendrait même d'en boucher les

Digitized by Google

entrées, en cas de non réparation, pour éviter les mauvais commerces qui s'y pratiquent de nuit, car les libertins se retirent dans ces endroits obscurs par lesquels il ne passe jamais personne — aussi pour empêcher qu'on n'y dépose des ordures qui empoisonnent tout le quartier, et enfin qu'on y expose des enfants comme cela s'est vu souvent. »

La visite du trésorier général, qui eut lieu quelques semaines plus tard, conclut à la permission de supprimer les galeries.

Les maisons nouvellement construites, comme celles de M. Mary le Jeune, de M. Hennequin, de la veuve Grésille (1), s'étaient retirées à l'alignement formé par le mur de fond des galeries couvertes, mais les vieilles maisons, comme celles de M. Simon, receveur de douanes, de M. Droict, Me rôtisseur (2) avaient conservé leurs galeries couvertes, ce dont les voisins se plaignaient fort, à cause des « angles rentrants » et de leurs multiples inconvénients.

Le 18 juin 1737, le bureau des Finances publia une ordonnance invitant les habitants de la rue Fournirue et des rues adjacentes de restreindre l'étau de leurs boutiques à un boudin de quatre pouces.

Cette ordonnance fut rendue après l'invitation suivante du Procureur du Roi :

MM. Au bureau des Finances. (sans date)

Remontre le Procureur du Roy audit bureau que l'entreprise de la plupart des marchands et autres habitans les maisons et boutiques de Four-

(1) Arch. de la Préfecture C 305.
(2) Ibid., C 305.

Digitized by Google

nirue et Plat d'Etain et Vieille Tappe est sy considérable qu'elle gêne absolument la voye et liberté du passage par la saillie des étaux desd. boutiques, entrées de cave et apposition de boutrous de pierres et de bois pour la conservation particulière de leurs maisons et boutiques et pour faire parade de leurs marchandises à l'envi l'un de l'autre au préjudice du public et des ordonnances et règlements sur le fait de la voirie, à ces causes requeroit qu'il y fût pourvu et pour cet effet qu'il fust ordonné aux particuliers, propriétaires ou locataires hab. lesd. maisons et boutiques dans toute l'étendue desd. rues, de démolir leurs étaux et les restreindre à un boudin de quatre poulces, d'enlever ou faire enlever tous les boutrous, tant de pierres que de bois ou autrement, et de retirer pareillement les entrées et ouvertures de leurs caves sur l'alignement des murs de face de leurs maisons, et ce dans quinzaine pour tout délai... (1)

En 1735, la maison faisant l'angle de la rue du Change et de la rue Fournirue était occupée par Me François Pringuet, passementier, qui avait pour enseigne : la Victoire des Gallons. La maison voisine, qui faisait l'angle de la rue de la Chèvre, était occupée par Me Villière, marchand, dont nous ignorons l'enseigne. Vis-à-vis de la rue Petite Boucherie à la rue des Murs, se trouvaient deux maisons appartenant au chapitre de la cathédrale, et occupées alors par M. Pipion, aubergiste au Pavillon Royal, et Nas Boucard, tailleur pour femmes, dont la boutique était ornée d'un tableau peint : aux Armes de France.

En reprenant le côté gauche de la rue, de la

(1) Arch. départementales, C 305.

Digitized by Google

rue de la Chèvre à la rue Cour des Ranzières, nous trouvons la maison de M. Mary l'aîné, marchand, dont nous ne connaissons pas l'enseigne. Peut-être était-elle restée celle de l'hôtel qui y était établi en 1708 : les 3 Princes. Les deux maisons voisines, appartenant à Mlle Robert et à M. Simon, receveur des domaines, étaient encore à arcades. Dans la première habitait M. Jn Bte Hennequin, écrivain public, dont un tableau annonçait la profession ; la seconde était le domicile du propriétaire.

Le voisin de M. Simon était M. Mary le Jeune, marchand, dont la maison, nouvellement reconstruite, avait été mise à l'alignement. En 1737 il réclama contre l'ordonnance du 18 juin, ordonnant de restreindre l'étau de la boutique à un boudin de 4 pouces, alléguant que la rue était assez large en cet endroit, d'autant plus que les maisons voisines faisaient une avance de plusieurs pieds dans la rue.

La maison faisant l'angle de la rue Cour des Ranzières appartenait au chapitre. Elle était habitée par la veuve Bouchotte, qui avait sous son auvent un grand tableau : à la Banderolle de France.

La maison d'angle de la rue Fournirue et de la rue des Murs appartenait à M. Mathurin, mercier, et fut achetée en 1735 par M. Hennequin, confiseur. Les deux maisons voisines appartenaient au chapitre ; la première était louée par Me Gibout, bonnetier, la deuxième par Jn Bte Collignon, marchand et orfèvre, dont nous ignorons l'enseigne. La petite maison voisine était occupée par M. Maréchal, faiseur de bas au métier ; venaient ensuite

Digitized by Google

deux hôtels particuliers, celui de M. Saskly, officier, et celui de Pierre Humbert et consorts.

Hôtel particulier aussi, la première maison au-dessus de la rue Cour des Ranzières, c'était la propriété et le domicile de M. Georges, trésorier de France.

Suivaient ensuite, de la rue Cour des Ranzières à la rue Taison :

Remy, perruquier, enseigne à bras représentant une perruque ; Jean Gousseau, boutonnier, plafond sous l'auvent avec son nom et : à la ville de Dijon.

Claude Mairri, brodeur, enseigne à la Mère.

Louis Daloz, tailleur ; aux Armes de Mgr de Séguerre ;

Robert Mallourant, cordonnier, à la Botte Dauphine ;

Jacquin, aubergiste, au chariot d'or ;

Mangin, orfèvre, à la Perle ;

Pierre Auge, tailleur, à la ville de Dupuis la Vallée ;

Duchesne, bonnetier, au Bas Royalle ;

Germain, Me sellier, le Faubourg St Germain ; enfin, à l'angle de la rue Taison : Alexandre md rubanier, à la Victoire.

Côté droit, de la rue Juifrue à la rue du Plat d'Etain : Maison d'angle, M. Maréchal, bonnetier, enseigne inconnue ;

Bouchardot, ceinturier, enseigne : petit tableau représentant un ceinturon ;

Goze, aubergiste : le Soleil d'Or Couronné ;

Fois Pérignon, cordonnier : la Botte de Bourgogne ;

Duchesne, épicier : au Bas Royal ;

Petit Jean, orfèvre : à la Ville de Beaucaire ; (la

Digitized by Google

maison était tenue auparavant par un sieur Beaucaire) ;

Saur, fondeur, pas d'enseigne ;

Lompré, commerce inconnu, enseigne : la ville d'Orléans ;

Corbos, Me arquebusier, enseigne : deux fusils en croix ;

Soirmaitre, fondeur, tableau sous l'auvent : la Justice ;

Hennequin, fabricant de bas au métier : à la Renommée des bas.

L'une des maisons d'angle de la rue Fournirue et de la rue du Plat d'Etain appartenait au chapitre ; nous ne saurions dire laquelle. Certaines réparations qui y furent faites font pourtant supposer qu'il ne saurait s'agir de la maison Hauser. Celle-ci était probablement un hôtel particulier.

Il ne nous est pas possible de donner exactement la disposition de la partie sud de la rue Fournirue, n'en ayant découvert aucun croquis. Nous dirons seulement que la dernière maison à droite, faisant l'angle de la place d'Armes, était occupée par Louis Spol, Me fourbisseur, qui y avait établi ses ateliers et y avait pendu son enseigne : la Garde d'Or.

La rue Fournirue avait en outre de nombreuses boucheries. Les bouchers n'avaient pas d'enseigne. C'étaient eux surtout qui encombraient la voie publique avec leurs étaux, et souvent l'administration des finances fut obligée de sévir.

Digitized by Google

CONCLUSION

Que reste-t-il aujourd'hui, à Metz, des enseignes d'autrefois ? Quelques-unes ont survécu, mais qui les connaît ?

Quel est l'habitant de Metz qui répondrait sans hésiter à l'étranger lui demandant l'adresse du Chariot d'Or, de la Gerbe d'Or ou du Cheval Blanc ? Les quelques enseignes qui nous restent sont en effet profondément ignorées du public. Depuis longtemps les commerçants ont abandonné cette manière d'attirer l'attention des clients sur leurs marchandises. Ils se servent maintenant de l'annonce et de l'affiche. Quelques-uns ont aussi cherché à se distinguer par la décoration extérieure de leurs magasins, mais ils y ont souvent fait preuve de si mauvais goût qu'on ne sait si l'on doit s'en féliciter.

Il reste pourtant quelques fidèles de l'enseigne. Avez-vous déjà remarqué, descendant « en Fournirue », ou montant la rue Tête-d'Or, des groupes de quatre à six personnes, hommes et femmes, vieux et jeunes, marchant de front, très pressés, bousculant un peu les promeneurs, s'interpellant d'un trottoir à l'autre, chargés jusqu'à l'invraisemblance de cartons, boîtes à chapeaux, paniers et paquets de toute forme, supputant à haute voix les marchés, bons ou mauvais, qu'ils viennent de conclure ? Ce sont des gens qui viennent « aux habits », ou, comme on dit plus élégamment dans la banlieue de Metz, « aux effets », et ces deux jeunes gens, beaucoup plus occupés à lire dans les yeux l'un de l'autre qu'à palper en conscience

Digitized by Google

les étoffes qu'on fait dérouler devant eux, vont s'unir pour la vie.

Les avez-vous vus s'arrêtant brusquement sur une injonction du chef de file et interrogeant, le nez en l'air, l'inscription qui surmonte les magasins ? Ceux-là ne lisent pas la quatrième page des journaux. Ils ignorent si cette semaine est la « semaine blanche » annoncée à grand renfort de réclames par les magasins X, ou si la liquidation des soldes de la grande maison Z, dont on parle depuis quinze jours, n'est pas encore terminée.

Ils ont appris de leurs parents les endroits où l'on achète la bonne marchandise et se feraient un crime de se pourvoir ailleurs. C'est avec une véritable tristesse qu'ils apprendront que l'Echarpe d'Or n'existe plus, et que la Balance Couronnée a été achetée par le grand magasin de nouveautés d'en face.

A midi, ils se retrouveront à la « deuxième Ville de France », à l' « Astre des Nuits » ou au « Coursier Blanc », et le soir, quand ils seront rentrés, ils vont causer aux vieux une grande douleur en leur annonçant la triste fin de l'Echarpe d'Or et de la Balance Couronnée.

Ce sont les derniers fidèles de l'enseigne.

Digitized by Google

Digitized by Google

PROGRAMME

DES

CONCOURS OUVERTS PENDANT L'ANNÉE 1909-1910

L'Académie a trois sortes de concours :

§ I. *Les concours purement académiques ;*

§ II. *Le concours du prix Herpin ;*

§ III. *Les concours des prix de vertu.*

§ I. CONCOURS ACADÉMIQUES

PROGRAMME POUR 1909-1910.

L'Académie décernera, comme d'habitude, s'il y a lieu, dans sa séance solennelle du mois de mai 1910, des médailles d'or, de vermeil, d'argent, de bronze, et des mentions honorables aux meilleurs travaux concernant les Lettres, les Sciences, les Arts et l'Agriculture.

Elle pose particulièrement comme objets de ce concours les questions suivantes :

1° Une pièce de poésie.

2° Histoire de la poésie en Lorraine.

3° Histoire d'une industrie régionale.

4° Histoire d'une localité ou d'une notabilité lorraine.

5° De la situation actuelle des ouvriers et ouvrières travaillant à domicile ; des moyens capables d'améliorer leur sort.

Digitized by Google

6° Moyens pratiques de réaliser la question des habitations ouvrières à Metz et dans la région, avec plans et devis à l'appui.

7° Quel serait le meilleur système d'évacuation des divers résidus de la ville de Metz ?

8° Jusqu'à quel point l'examen chimique, physique et bactériologique du sol peut-il guider le cultivateur ?

9° Examen des cultures, élevages et procédés agricoles qu'il y aurait avantage à introduire en Lorraine.

10° Décrire un ou plusieurs des étangs de Lorraine dans le passé et dans le présent. Voir s'il y aurait intérêt à remettre en eau les anciens étangs, à en créer de nouveaux. Etudier cette question au point de vue économique, hydrologique et hygiénique.

11° De la possibilité et des moyens d'exploiter en Alsace-Lorraine les minéraux, spécialement les phosphates et sels potassiques.

NB. — *L'Académie admet, d'ailleurs, à ses concours, tout travail intellecluel pouvant avoir un intérêt spécial ou général pour le pays.*

---

§ II. PRIX HERPIN

Ce prix, de 640 Mark ou 800 francs, à distribuer de quatre en quatre ans, sera décerné pour la cinquième fois en 1912.

Le choix du sujet est abandonné, comme d'habitude, aux concurrents ; il doit cependant concerner, selon les intentions du fondateur, « *un sujet d'utilité ou d'intérêt particulier pour la ville de Metz ou ses environs* ».

Digitized by Google

Observations générales relatives au concours.

Le Règlement de l'Académie lui interdit toute discussion de questions politiques ou religieuses. Les concurrents sont priés instamment de tenir compte de cette prescription dans les travaux qu'ils voudront bien lui adresser.

L'Académie n'admet aux concours que des œuvres inédites (1).

Les mémoires présentés devront être adressés directement et franco, avant le 15 janvier 1910 (*cette date est de rigueur*) *à M. le Secrétaire de l'Académie*, rue de l'Evêché, 25, à Metz.

Les concurrents ne doivent pas se faire connaître.

Cependant les auteurs de travaux qui, pour être appréciés, ont besoin d'être suivis d'expériences, pourront se nommer, afin de mettre l'Académie à même de vérifier avec eux l'exactitude des résultats indiqués.

Chaque œuvre portera une devise, reproduite sur un billet placé sous enveloppe cachetée. Dans ce billet, l'auteur indiquera son nom et son adresse ; il attestera, en outre, que *son œuvre n'a été présentée à aucun autre concours*. L'enveloppe portera seulement la devise.

Les auteurs de mémoires qui auraient pris part à des concours antérieurs de l'Académie de Metz, *auront soin de ne pas se servir de leurs anciennes devises*.

D'après l'article 3 du Règlement de l'Académie, les *membres titulaires* ne peuvent concourir pour

(1) Une exception à cette règle peut être faite en faveur des concurrents au prix Herpin.

Digitized by Google

les prix proposés. Par contre, les *membres correspondants* et les *associés-libres* n'en sont point exclus.

Les manuscrits envoyés pour les concours ne sont pas rendus (1). Les auteurs pourront toutefois, sur leur demande, être autorisés à en faire prendre des copies au Secrétariat de l'Académie.

---

§ III. PRIX DE VERTU

Les rentes des fondations faites, dans ces dernières années, à l'Académie, par M. le baron J.-C.-F. de Ladoucette, M. J.-F. Pécheur et Mlle Bouchotte, seront également distribuées, sous forme de prix de vertu, dans la séance académique du troisième jeudi du mois de mai.

A l'occasion de ce concours, l'Académie croit important d'indiquer enfin, d'une manière bien précise et bien nette, le but exact de cette louable institution. Dans la pensée de ses fondateurs, cette œuvre n'est en principe nullement destinée à venir en aide à la misère humaine, sous ses formes multiples, mais plutôt, il importe de le bien remarquer, à récompenser, par un hommage public et solennel, toutes les personnes que leur conduite charitable, leur générosité, leur dévouement désintéressé envers des étrangers et même des membres de leur famille, auraient signalées d'une façon toute spéciale à la considération et à l'estime de leurs concitoyens.

Les actes courageux de sauvetage sont également récompensés par l'Académie.

(1) Une exception à cette règle peut être faite en faveur des concurrents au prix Herpin.

Digitized by Google

Elle croit utile de faire remarquer aussi que ces prix de vertu peuvent être obtenus indistinctement par toute personne méritante, habitant le département actuel de la Lorraine.

Enfin, elle renouvelle la prière qu'elle a adressée déjà aux autorités civiles et religieuses, de vouloir bien lui signaler les personnes de leur localité qui présenteraient les titres mentionnés ci-dessus, afin qu'elle soit à même de remplir le plus exactement et le plus consciencieusement possible la délicate mission qui lui a été confiée.

Toutes les demandes ou communications relatives aux prix de vertu devront être adressées *directement* et *franco,* avant le 15 janvier 1910, à *M. le Secrétaire de l'Académie*, rue de l'Evêché, 25, à Metz.

Digitized by Google

Digitized by Google

BUREAU

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

POUR L'ANNÉE 1909-1910

Président d'honneur :
M. LE PRÉSIDENT DE LA LORRAINE

Président honoraire .	M. CHOPPÉ
Président titulaire .	M. V. PRÉVEL
Vice-Président . . .	M. L. SIMON
Secrétaire	M. EUG. COLON
Secrétaire-Archiviste .	M. WELTER
Trésorier.	M. LÉONARD

Agent : M. FLEUR

Envoyer toutes lettres, demandes ou communications concernant l'Académie, au siège de la Société, 25, rue de l'Évêché, Metz.

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DU

BUREAU DE L'ACADÉMIE DEPUIS 1819 JUSQU'A 1910

L'astérisque indique les membres vivants.

Années	*Présidents :*	*Secrétaires :*	*Secrét.-Arch. :*	*Trésoriers :*
—	MM.	MM.	MM.	MM.
1819-20	De Sarrazin.	Herpin.	..	Saincère.
1820-21	Gorcy.	id.	..	id.
1821-22	Bergery (1).	id.	..	Chaumas.
1822-23	Thiel.	id.	..	Anspach.
1823-24	Poncelet.	Devilly.	..	Dosquet.
1824-25	Sérullas. (2)	id.	Thiel.	Cailly.
1825-26	Bergery.	id.	Renault.	Anspach.
1826-27	Renault.	Bergery.	Bardin.	Woisard.
1827-28	Dosquet.	id.	Munier.	Chambille.
1828-29	Bardin.	id.	id.	id.
1829-30	Bon Marchant	id.	id.	id.
1830-31	Chaumas.	Dosquet.	Renault.	Didion.
1831-32	Bergery. (3).	id.	id.	Bardin.
1832-33	Gosselin.	id.	id.	Munier.
1833-34	Bergery. (4).	Lasaulce.	Simon, V.	Le Masson.
1834-35	Le Masson (1)	De Saulcy F.	id.	Marchal.
1835-36	Bergère. (1).	Gosselin.	id.	id.
1836-37	Faivre.	Macherez.	id.	Munier.
1837-38	Le Masson (2)	Gosselin.	id.	id.
1838-39	Didion.	Desains.	id.	id.
1839-40	Culmann. (1)	Bégin.	id.	id.
1840-41	Lucy.	La Bastide.	id.	id.
1841-42	Mézières.	id.	id.	id.
1842-43	Culmann. (2)	Livet.	id.	id.
1843-44	Malherbe. (1)	id.	id.	id.
1844-45	Bergère. (2).	De St-Vincent.	N.	id.
1845-46	Simon, V. (1)	Blanc.	Clercx.	id.
1846-47	Michel, E. (1)	Robert.	id.	id.
1847-48	Malherbe. (2)	Prost Aug.	id.	id.
1848-49	Michel, E. (2)	Boulangé.	id.	id.
1849-50	Malherbe. (3)	Faivre.	id.	id.
1850-51	Emy.	De Saulcy E.	id.	id.
1851-52	Langlois.	Jacquot, E.	id.	id.
1852-53	Simon, V. (2)	Grellois.	id.	id.
1853-54	Malherbe. (4)	id.	id.	id.
1854-55	De Saulcy E. (1)	De Chastellux.	id.	id.
1855-56	Jacquot, E.	Vincenot.	id.	Chabert.
1856-57	Woirhaye.	id.	id.	id.
1857-58	Susane.	Du Colombier.	id.	id.
1858-59	Salmon.	De Bouteiller.	id.	id.
1859-60	Scoutetten.	id.	id.	id.
1860-61	Gl Didion.	id.	id.	id.
1861-62	Leclerc.	Bouchotte.	id.	id.

Digitized by Google

Années —	*Présidents :* MM.	*Secrétaires :* MM.	*Secrét.-Arch. :* MM.	*Trésoriers :* MM.
1862-63	Mézières (2).	Bouchotte.	Clercx.	Chabert.
1863-64	De Gérando.	id.	id.	id.
1864-65	De Puymaigre.	Michel E.	id.	id.
1865-66	De Bouteiller.	Thilloy J.	Marcus.	id.
1866-67	Raillard.	id.	id.	De St-Martin
1867-68	Goulier.	id.	id.	id.
1868-69	Michel, E.	Cailly.	id.	id.
1869-70	Grellois.	id.	id.	id.
1870-71	Jacquot, A.	Lejeune J.	id.	id.
1871-72	Virlet.	Abel.	id.	id.
1872-73	Maguin, H.	Lorrain.	id.	Fleck.
1873-74	Fleck (1)	Taratte.	id.	Demoget.
1874-75	Orbain.	Schuster.	id.	Bellevoye.
1875-76	Abel, Ch.	id.	id.	id.
1876-77	De Saulcy E. (2)	id.	id.	id.
1877-78	Cailly, Ch.	Bérard A.	id.	id.
1878-79	*Dr Winsback (1)	id.	id.	id.
1879-80	Bezançon P.	id.	*Gandelet.	id.
1880-81	Fleck (2).	id.	Chartener.	id.
1881-82	*De Saulcy F.	id.	id.	id.
1882-83	Chartener.	id.	*Friren, A.	id.
1883-84	Fleck (3).	id.	id.	id.
1884-85	Benoit, A.	id.	id.	id.
1885-86	*Dr Winsback (2)	id.	id.	id.
1886-87	A. de Lazarque.	id.	id.	id.
1887-88	Jacquemin, R.	*Ferrez, E.	id.	id.
1888-89	Bérard, A. (1)	id.	id.	*Lametz.
1889-90	Huber, E.	Box, N.	id.	id.
1890-91	*Ferrez, Eug.	id.	id.	id.
1891-92	Fleck (4)	id.	id.	id.
1892-93	Bérard. (2)	id.	id.	id.
1893-94	Vion H.	id.	id.	id.
1894-95	Huber, E (2)	id.	id.	id.
1895-96	Greff.	id.	*De Tinseau.	id.
1896-97	*Winsback (3)	id.	id.	id.
1897-98	*Ferrez	*Paulus E.	id.	id.
1898-99	Box, N.	id.	id.	id.
99-1900	*Simon, L.	id.	*Choppé	id.
1900-01	*V. de Tinseau	*Dr Meyer Jules	Codbat	*V. Prevel
1901-02	*Lametz	*Choppé	id.	id.
1902-03	*Collin H.-D.	*V. Prevel	id.	*Choppé.
1903-04	*Paulus Eug.	id.	id.	id.
1904-05	Huber Em.	*Dr Foret	id.	id.
1905-06	*C. Massing	*Eg Colon	*Welter	id.
1906-07	*V. Prevel	id.	id.	id.
1907-08	*Abbé Thorelle	id.	id.	id.
1908-09	*Choppé	id.	id.	* Léonard
1909-10	*Prével	id.	id.	id.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DES DIVERSES CLASSES DE L'ACADÉMIE

A la date du 31 Mai 1909

Membres fondateurs et bienfaiteurs de l'Académie.

M. le Maréchal de BELLE-ISLE, fondateur de la Société royale des sciences de Metz.

M. le baron de LADOUCETTE
Mlle BOUCHOTTE
M. PÉCHEUR
} fondateurs des prix de vertu.

M. HERPIN, fondateur du prix dit Herpin.

Membres honoraires.

MM.

1906. LEBON (DÉSIRÉ-ERNEST), agrégé de l'Université, professeur honoraire de mathématiques au lycée Charlemagne, lauréat de l'Académie française, correspondant de l'Acad. roy. des sciences de Lisbonne et de la Soc. royale des Sciences de Liège, 4bis, rue des Ecoles, Paris, ve.

1863. MÉZIÈRES (ALFRED), membre de l'Institut (Académie française), professeur de littérature étrangère à la Sorbonne; boulevard St-Michel, 57, à Paris.

1900. PAQUET D'HAUTEROCHE (RENÉ), au Rucher, Woippy (Lorraine.)

1908. PIERNÉ (HENRI-CONSTANT-GABRIEL), Compositeur de musique, organiste du grand orgue de Sainte-Clotilde, membre du Conseil supérieur d'enseignement au Conservatoire de Paris, etc., rue de Tournon, 8, Paris.

Digitized by Google

1897. SCHEIL (Le Révérend Père N.), Professeur de philologie assyrienne à l'Ecole pratique des Htes Etudes, à la Sorbonne (Paris).
1894. WOLF (C.), membre de l'Institut (Académie des sciences), astronome à l'Observatoire de Paris.

Membres titulaires.

MM.

1907. AUBERT, architecte, 20bis, avenue Serpenoise.
1900. BARTHÉLEMY (l'abbé ADOLPHE), curé de Hayes, par Landonvillers (Lorraine).
1897. CHOPPÉ, Directeur de la Banque de Metz, 2, rue des Clercs, Metz.
1898. COLLIN (l'abbé H.-D.), chanoine honoraire, directeur du *Lorrain*, Metz, 14, rue des Clercs.
1896. COLON (EUGÈNE-FRANÇOIS), directeur de la société LA MESSINE, place Saint-Louis, 12, Metz.
1906. FINOT (L'abbé FRANÇOIS-LÉON) chanoine honoraire, 13, rue Marchant, Metz.
1909. FLEURENT (JOSEPH), assesseur de gouvernement, à Metz, 8, rue Hollandre-Piquemalle.
1901. FORET (ROGER-JOSEPH), avocat-avoué, Metz, rue de l'Esplanade, n° 2.
1906. FRENTZ (LOUIS-HENRI), industriel, 12, rue de la Haye, Metz.
1874. FRIREN (l'abbé), chanoine honoraire, Aumônier de l'Orphelinat de Sainte-Constance, 41, rue de l'Évêché, Metz.
1902. GUÉPRATTE (FERDINAND), maire d'Ancy-sur-M. (Lorr.).
1884. HUBER (EMILE), ingénieur civil, à Sarreguemines (Lorr.). (*Correspondant* en 1870).
1877. LAMETZ, ingénieur civil, rue Sainte-Marie, 16, Metz.
1898. LAMY, député au Landesausschuss, agriculteur-viticulteur à Vic-sur-Seille (Lorr.).
1906. LÉONARD (NICOLAS), 13, rue de la Tête-d'Or, Metz.
1909. LEROND (HENRI), à Destry, par Brulange, (*correspondant* en 1903).
1900. MARET (HENRI), Docteur en médecine à Metz, quai Félix Maréchal, 23.

Digitized by Google

1887. MASSING (CAMILLE), ingénieur civil, à Puttelange (Lorr.).
1875. PANGE (le marquis de), au château de Pange (Lorr.).
1900. PELT (l'abbé J.-B.), vicaire général, 9, rue du Grand-Cerf, Metz.
1899. PIERSON (LOUIS), à Ay (Lorraine).
1899. PREVEL, directeur du Crédit Coopératif de Lorraine, 61, rue Serpenoise, Metz.
1875. SAULCY (FÉLICIEN de), membre de la Société entomologique de France, rue Châtillon, 3, Metz.
1898. SCHANTÉ, ex-pharmacien, 4, place Arnold, Strasbourg)
1877. SIMON (LÉON), peintre, 3, rue du Moyen-Pont, Metz. (*Agrégé-Artiste* en 1873).
1897. THORELLE (l'abbé), curé de Lorry-Mardigny (Lorr.).
1888. TINSEAU (VALÉRY de), rue Jurue, 29, Metz, et Peltre (Lorr.)
1871. VIANSSON (LOUIS), à Goussaincourt, par Maxey-sur-Vaise (Meuse).
1904. WELTER (TIMOTHÉE), notaire, 17, rue des Clercs, Metz
1907. WOLFRAM (CHARLES-GEORGES), Directeur des Archives départementales, rue du Parc, Montigny.

Associés-libres non résidants.

MM.

1887. ANTOINE, (*Agrégé-cultivateur* en 1873; *titulaire* 1875), trésorier-payeur-général à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1896. BOUCHEZ (ARMAND-MAURICE), à Cattenom (Lorr.).
1896. BOURGEAT (l'abbé), chanoine honoraire, Aumônier du Sacré Cœur, Montigny-lès-Metz.
1904. DORVEAUX (DR.), bibliothécaire de l'Ecole Supérieure de pharmacie de l'Université de Paris.
1900. FERREZ (EUGÈNE), ancien principal clerc de notaire, rue Torricelli, 11, Paris. (*Titulaire* depuis 1879.)
1877. GANDELET (le comte ALBERT), camérier secret, rue d'Alliance, 5, à Nancy.
1881. GARGAN (CHARLES de), au château de Preisch, par Roussy (Rüttgen).
1908. GRENIER (ALBERT), maître de conférences d'antiquités gallo-romaines à la Faculté de Nancy.

Digitized by Google

1878. GURY (Alphonse), ancien pharmacien ; rue de la Planche, n° 2, à Paris.
1895. HAAS (Bernard-Aug.), docteur en médecine, à Onville (Meurthe-et-Moselle). (*Titulaire* 1888.)
1864. HANRIOT (Charles), ancien inspecteur d'Académie ; à Troyes (Aube).
1898. INGOLD (l'abbé), directeur de la *Revue d'Alsace* à Colmar (Alsace).
1904. KIEFFER (abbé J. J.) membre de plusieurs Sociétés savantes, professeur au collège de Bitche.
1896. LADOUCETTE (Etienne de), place Vendôme, 8, à Paris.
1906. MAURICE, géomètre à Sainte-Ruffine (Lorr.).
1858. MAUROUARD, inspecteur général des poudres et salpêtres, chef de service au ministère de la guerre, rue d'Argenson, 1, à Paris.
1900. MEILHEURAT (H.) licencié ès-sciences mathématiques, ancien professeur, rue de Paris, 68, à Moulins (Allier).
1868. RIOLACCI (J.-D.-P.), médecin-major de première classe en retraite.

Agrégés.

MM.

1897. BLIND, vétérinaire à Guebwiller (Alsace).
1899. DASSENOY (Paul), électricien à Metz, rue des Bons-Enfants.
1878. DUJARDIN (A.), sculpteur de la Cathédrale, à Metz, rue Sous-Saint-Arnould, 5.
1906. THIRIA (Michel), peintre-verrier, 50, place Saint-Louis, Metz.
1883. THIRIOT, professeur de musique, rue Mazelle, 19, à Metz.

Correspondants.

MM.

1886. ADAM (Lucien), président de chambre, à Rennes (Ille-et-Vilaine).
1889. ANCEL (Charles René), 11, rue des Bégonias, Nancy

Digitized by Google

1896. BARDY, pharmacien honoraire, à Saint-Dié (Vosges).
1893. BARTHÉLEMY (François), archéologue, 61, rue de Rome, à Paris.
1902. BEAUPRÉ (Jules, comte), 18, rue de Serre, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1878. BERTRAND (l'abbé Louis), professeur au grand Séminaire de Bordeaux (Gironde).
1901. BONNARDOT (François), conservateur de la Bibliothèque de Verdun (Meuse).
1882. BOSMANS (l'abbé J.), secrétaire-archiviste du Cercle archéologique d'Enghien (Belgique).
1899. BOULAND, docteur, 95, rue de Prony, à Paris.
1901. BOURGEOIS (Jules), entomologiste à Sainte-Marie-aux-Mines (Alsace).
1878. BOYÉ (Bernard-Arthur-Pierre), avocat à la Cour d'appel de Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1901. BRUNOTTE (Camille), professeur à l'Université de Nancy.
1904. CLÉMENT (Roger), avocat à la Cour d'appel de Paris, 41, rue Madame, Paris.
1873. CLÉRY (Adrien ROBINET de), 20, rue du Cloître Notre-Dame, Paris.
1883. COLLIGNON (Dr. René), médecin-major au 25e de ligne, 42, rue de la Marine, à Cherbourg (Manche).
1879. DENY (Edouard), ingénieur civil, fondé de pouvoirs à la Faïencerie de Badonvillers (Meurthe-et-Moselle).
1879. DES ROBERT (Ferdinand), faubourg Saint-Jean, 25, à Nancy.
1887. E. DESSENON, professeur de mathématiques au Lycée Saint-Louis, à Paris, rue des Grands-Augustins, 20.
1906. DUCROCQ (Georges), 99, boulevard Raspail, Paris.
1903. FLORANGE, 17, rue de la Banque, Paris.
1866. FROMONT (Auguste), homme de lettres.
1908. GAUCHEZ (Maurice), collaborateur de la *Revue de Belgique*, Bruxelles.
1899. Mme GAZALA, née Jeanne Kieffer (en littérature Guy d'Aveline), via Brindisi, Tripoli d'Afrique.
1890. GENAY (Paul), président du comice agricole de Lunéville, membre de la société nationale d'agricult. de France, Lunéville, 16, rue des Bénédictins (Meurthe-et-Mos.).
1881. GERMAIN (Léon), secrétaire perpétuel de la Société d'Archéologie lorraine, 26, rue Héré, à Nancy.

Digitized by Google

1894. GODIN (Oscar).
1901. GOY (baron Pierre de), résident de France à Qui-nhon (Annam).
1903. GRANDMANGIN (Ch.).
1886. HANNAUX (Emmanuel), artiste sculpteur, à Paris, 11, rue Saint-Simon.
1903. HELMER (Paul-Albert), avocat à Colmar.
1901. HOULLIER (abbé A.) curé de Fins (Somme).
1895. JEANTY (Eugène), négt à Sarreguemines (Lorraine).
1891. KNŒPFLER, chef de clinique à la faculté de médecine de Nancy, faubourg St-Georges.
1861. LACRETELLE (Henri), homme de lettres.
1909. LALANCE (Jean), commandant d'artillerie en retraite, 21, rue Eugène-Ferry, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1860. LE GENTIL, juge au tribunal civil d'Arras (Pas-de-Calais).
1864. LÉVY (Isaac), rabbin, à Bordeaux (Gironde).
1895. LÉVY (l'abbé Joseph), curé à Grussenheim (Alsace).
1896. MARGOT (Charles), préparateur de physique à l'Université de Genève (Suisse).
1909. MAUJEAN (Léon), instituteur à Vallières.
1861. MILLIEN (Achille), homme de lettres, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).
1863. MOUGENOT (Léon), archéologue, à Malzéville près Nancy.
1907. PANGE (Cte Jean de). 37, avenue Montaigne, Paris.
1893. RICHARD D'ABONCOURT (Emmanuel de), chef d'escadron d'artillerie, à Douai (Nord).
1878. THIRION (Maurice), docteur-ès-lettres, professeur d'histoire au lycée de Lille (Nord).
1894. VAN WERVECKE (Nicolas), professeur à l'Athénée, à Luxembourg.
1898. VIANSSON-PONTÉ (l'abbé), curé de Haucourt (Meurthe-et-Moselle).
1903. WEYLAND (l'abbé Dr), curé de Vernéville (Lorr.).
1904. ZAWODNY (Dr Jos.), à Moldautein (Bohême).

Digitized by Google

ACADÉMIES, SOCIÉTÉS SAVANTES, etc.

Avec lesquelles l'Académie de Metz échange ses Publications.

Les Sociétés correspondantes sont priées de considérer comme accusé de réception *de leurs envois à l'Académie l'inscription à la liste ci-après des publications qu'elles lui ont fait parvenir.*

Liste des Sociétés de divers pays avec lesquelles l'Académie se trouvait en relation, à la date du 31 mai 1909.

EUROPE.

ALLEMAGNE (EMPIRE D') :

Alsace-Lorraine, *Colmar.* Société d'histoire naturelle de Colmar.
— — *Revue d'Alsace.*
— *Metz.* Société d'histoire naturelle de Metz
— — Comice agricole de Metz.
— — Verein für Erdkunde zu Metz.
— — Société d'Histoire et d'Archéologie.
— — Bibliothèque et archives municipales
— — Musées municipaux.
— — L'*Austrasie,* revue du Pays Messin et de la Lorraine, 50, place Saint-Louis, Metz.
— *Mulhouse.* Société industrielle de Mulhouse.
— *Strasbourg.* Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.
— — Club vosgien.

Bavière, *Munich.* Kœnigliche bayerische Akademie der Wissenschaften.

Hesse, *Giessen.* Gesellschaft für Erd-u. Vœlkerkunde zu Giessen.

Prusse, *Brême.* Naturwissenschaftlicher Verein zu Bremen.
— *Gœrlitz.* Oberlausitzische Gesellschaft der Wissenschaften.
— *Kœnigsberg.* Kœnigliche physikalische-œkonomische Gesellschaft zu Kœnigsberg.

Digitized by Google

— *Trèves.* Gesellschaft für nützliche Forschungen zu Trier.

Saxe. *Halle a. d. S.* Kaiserlich-Leopold.-Carol.-Deutsche Akademie der Naturforscher.

Angleterre, *Cambridge.* Cambridge philosophical Society.
— *Manchester.* Literary and philosophical Society of Manchester.

Autriche-Hongrie, *Gratz.* Historischer Verein für Steiermark.
— *Lemberg.* Société historique de Léopold.

Belgique, *Anvers.* Académie d'archéologie de Belgique.
— *Arlon.* Institut archéologique du Luxembourg.
— *Bruxelles.* Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.
— — Observatoire royal.
— — Société malacologique de Belgique.
— — Société d'archéologie de Belgique à Bruxelles.
— — Société des Bollandistes, 22, Boulevard St-Michel.
— *Enghien.* Cercle archéologique d'Enghien.
— *Gand.* Société d'histoire et d'archéologie de Gand.
— *Liége.* Institut archéologique liégeois.
— — Société de géologie de Belgique.
— — Société libre d'émulation de Liége.
— — Société royale des sciences de Liége.
— — Université de Liége.
— *Maredsous* (abbaye). *Revue bénédictine.*
— *Mons.* Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

FRANCE :

Ain, *Bourg.* Société d'émulation de l'Ain.
— — Société Gorini.

Aisne, *Château-Thierry.* Société historique et archéologique de Château-Thierry.
— *Laon.* Société académique de Laon.
— *Saint-Quentin.* Société académique de Saint-Quentin.

Alpes-Maritimes, *Nice.* Société des lettres, sciences et arts du département des Alpes-Maritimes.

Aube, *Troyes.* Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.

Digitized by Google

Aveyron, *Rhodez.* Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.

Belfort (Territoire de). Société belfortaine d'émulation, à Belfort.

Bouches-du-Rhône, *Aix.* Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix.

— *Marseille.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille.

Calvados, *Caen.* Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

— — Société des antiquaires de Normandie.

— — Société Linnéenne de Normandie.

Charente-Inférieure, *Rochefort.* Société de géographie de Rochefort.

Côte-d'Or, *Dijon.* Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.

Doubs, *Besançon.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.

Eure, *Evreux.* Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.

Finistère, *Brest.* Société académique de Brest.

Gard, *Nîmes.* Académie de Nîmes.

Garonne (Haute-), *Toulouse.* Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.

— — Académie des jeux floraux.

— — Société archéologique du midi de la France.

— — Société d'agriculture de la Haute-Garonne, 20, rue Saint-Antoine-du-T.

Gironde, *Bordeaux.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.

— — Société Linnéenne de Bordeaux.

Hérault, *Montpellier.* Société languedocienne de géographie.

Indre-et-Loire, *Tours.* Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.

Isère, *Grenoble.* Académie Delphinale.

Jura, *Lons-le-Saulnier.* Société d'émulation du Jura.

Landes, *Dax.* Société de Borda.

Loire, *Saint-Etienne.* Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.

Loire (Haute-), *Le Puy.* Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy.

Digitized by Google

Loire-Inférieure, *Nantes.* Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

— — Société des sciences naturelles de l'Ouest.

Loiret, *Orléans.* Société archéologique et historique de l'Orléanais.

— — Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.

Lozère, *Mende.* Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.

Maine-et-Loire, *Angers.* Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.

— — Société industrielle d'Angers et de Maine-et-Loire.

Manche, *Cherbourg.* Société des sciences naturelles de Cherbourg.

— — Société nationale académique de Cherbourg.

Marne, *Châlons-s.-Marne.* Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du dépt de la Marne.

— *Reims.* Académie de Reims.

— *Vitry-le-François.* Société des sciences et arts de Vitry-le-François.

Meurthe-et-Moselle, *Nancy.* Académie de Stanislas.

— — Société d'archéologie lorraine.

— — Société centrale d'agriculture de Nancy.

— — Bibliothèque des archives départementales de la ville de Nancy.

Meuse, *Bar-le-Duc.* Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.

— *Montmédy.* Société des naturalistes et archéologues du Nord de la Meuse.

— *Verdun.* Société philomatique de Verdun.

Morbihan, *Vannes.* Société polymatique du Morbihan.

Nord, *Cambrai.* Société d'émulation de Cambrai.

— *Douai.* Société d'agriculture, de sciences et d'arts, à Douai.

— *Dunkerque.* Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.

— *Lille.* Société des sciences, de l'agriculture et des arts.

Oise, *Beauvais.* Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.

Digitized by Google

Pas-de-Calais, *Arras.* Académie des sciences, lettres et arts d'Arras.

Puy-de-Dôme, *Clermont-Ferrand.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand.

— — Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne.

— — *Revue d'Auvergne.*

— — Annales de la station limnologique de Besse, 9, rue du Port.

Pyrénées- (Basses), *Pau.* Société des sciences, lettres et arts de Pau.

Pyrénées-Orientales, *Perpignan.* Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.

Rhône, *Lyon.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.

— — Société d'agriculture, sciences et industrie de Lyon, 30, quai Saint-Antoine.

— — Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, 6, rue de l'Hôpital.

— — Société académique d'architecture de Lyon.

Saône (Haute-), *Vesoul.* Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône.

Saône-et-Loire, *Autun.* Société Éduenne des lettres, sciences et arts.

— *Chalon-sur-Saône.* Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.

— *Mâcon.* Société des arts, sciences, belles-lettres et agriculture de Saône-et-Loire.

Sarthe, *Le Mans.* Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

Seine, *Paris.* Société des Antiquaires de France (au palais du Louvre).

— — Société nationale d'agriculture de France (18, rue de Bellechasse).

— — Université de Paris. Bibliothèque de la Faculté des lettres.

— — Les Marches de l'Est, 84, rue de Vaugirard, Paris, VI^e^.

Seine-et-Oise, *Versailles.* Société d'agriculture de Seine-et-Oise.

— — Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise. (Bibliothèque de Versailles.)

Digitized by Google

Seine-Inférieure, *Le Havre.* Société havraise d'études diverses.
— *Rouen.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen
— — Société libre d'émulation, commerce et industrie de la Seine-Inférieure.
— — Société des amis des sciences naturelles de Rouen.
— — Société d'agriculture du département de la Seine-Inférieure.
— — Société centrale d'horticulture du département de la Seine-Inférieure.

Deux-Sèvres, *Niort.* Société de vulgarisation des sciences naturelles des Deux-Sèvres.

Somme, *Abbeville.* Société d'émulation d'Abbeville.
— *Amiens.* Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens.
— — Société des Antiquaires de Picardie.

Tarn-et-Garonne, *Montauban.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne.

Var, *Toulon.* Académie du Var.

Vaucluse, *Avignon.* Académie de Vaucluse.

Vosges, *Épinal.* Société d'émulation du département des Vosges.
— *Saint-Dié.* Société philomatique vosgienne.

Yonne, *Auxerre.* Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Luxembourg (Grand-duché de), *Luxembourg.* Institut royal grand-ducal de Luxembourg.
— — Société de botanique de Luxembourg.
— — Cercle agricole et horticole du grand-duché de Luxembourg.
— — Verein für Luxemburger Geschichte, Litteratur und Kunst. (Ons Hémecht.)

Norvège, *Christiania.* Kongeliche norske Fredericks Universitet.
— — Observatoire de Christiania.
— — Videnskabs-Selskabet i Christiania.

Russie, *Saint-Pétersbourg.* Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg.
— — Observatoire physique central de Russie.
— — Société d'archéologie et de numismatique de Saint-Pétersbourg.
— *Moscou.* Université impériale. Observatoire.

Digitized by Google

Suède, Göteborg Högskola.
— *Lund.* Lunds Universitet.
— *Stockholm.* Université.
— — Kungl. Vitterhets Historie och Antiquitets Akademie.
— *Upsala.* Société des lettres d'Upsala.
Suisse, *Zurich.* Antiquarische Gesellschaft in Zurich. (Stadtbibliothek.)
— — Landesmuseum.

AFRIQUE.

Algérie, *Alger.* Société historique algérienne.

AMÉRIQUE.

Canada, *Ottawa.* Institut Canadien-Français.

ÉTATS-UNIS :

Californie, *San-Francisco.* Academy of Sciences.
Columbia, *Washington.* U. S. Department of Agriculture.
— — Interior Department.
— — Smithsonian Institution.
— — National Academy of Sciences.
Connecticut, *New-Haven.* Academy of Arts and Sciences of Connecticut.
Iowa, *Davenport.* Davenport Academy of natural Sciences.
Kansas, *Topeka.* Academy of Kansas.
Massachusetts, *Boston.* American Academy of Arts and Sciences.
— *Cambridge.* Museum of comparative Zoölogy at Harvard College.
— *Michigan-Lansing.* Michigan Academy of Sciences.
Missouri, *Saint-Louis.* Academy of Sciences of Saint-Louis.
— — Botanical Garden.

Digitized by Google

New-York, *New-York*. University of the State of New-York.
Pennsylvanie, *Philadelphie*. Academy of natural Sciences.
Wisconsin, *Madison*. Wisconsin Academy of sciences, arts and letters.
Mexique, *Mexico*. Observatorio Meteorologico-Magnetico Central de Mexico.
Uruguay, *Montevideo*. Museo nacional de Montevideo.

ASIE.

Chine, *Zi-Ka-Wei*, Observatoire magnétique et météorologique de Zi-Ka-Wei, près Chang-Haï.

NOTA. — Le précédent volume contenant la liste des ouvrages adressés à l'Académie de Metz au courant des années 1907-08 et 1908-1909, on est prié de vouloir bien s'y reporter pour les envois reçus.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Jahresbericht über die Tätigkeit der Akademie 1905-1906, erstattet von Herrn Colon VII

Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1908-1909, par M. Eug. Colon, secrétaire 3

Rapport sur le concours des prix de vertu de 1908, par M. le vicaire général Pelt, rapporteur 35

Notice sur Charles Pêtre, par M. Michel Thiria, membre agrégé 51

Vieilles enseignes messines, par M. Léon Maujean, lauréat de l'Académie. 59

Programme des concours 1909-1910 . . . 103

Bureau de l'Académie de Metz pour 1909-1910 109

Digitized by Google

APPENDICE

Pages

Tableau des membres de l'Académie : membres du bureau depuis 1819 113

Liste des membres des diverses classes au 31 mai 1909 115

Liste des Académies, Sociétés savantes, etc., avec lesquelles l'Académie de Metz échange ses publications 117

IMPRIMERIE LORRAINE, RUE DES CLERCS 14, METZ.

Digitized by Google

aratoires et d'exploitation rurale ; elle nommera parmi ses membres un conservateur de ces objets. Des copies de ces modèles, qui lui auront paru d'un mérite supérieur à celui des mêmes instrumens en usage dans ce pays, seront distribuées par elle parmi les agriculteurs les plus intelligens de ce département.

Art. 14. — Il sera nommé une commission de cinq membres, qui sera chargée de préparer et d'activer les travaux de la société. Cette commission s'assemblera une fois par décade. Elle pourra s'adjoindre un ou plusieurs membres, pour se compléter en cas d'absence de quelques uns des premiers, et inviter à ses séances ceux qui seroient dans le cas de lui donner des lumières ou des éclaircissemens sur l'objet de son travail.

Art. 15. — La société répandra chaque année, par la voie de l'impression, les méthodes dont le succès aura été constaté par l'expérience, elle publiera en outre annuellement un almanach, intitulé almanach des cultivateurs du département de la Moselle, qui rendra compte de la situation actuelle de l'agriculture du département ; des progrès qu'elle aura faits depuis l'année précédente ; des améliorations dont elle est susceptible ; des essais à tenter, etc., etc... La société publiera aussi les mémoires qui lui auront été présentés par ses membres et ses associés, lorsqu'elle jugera que l'impression peut en être utile.

Objet des travaux de la Société.

La première opération de la société, sera de faire tracer un tableau exact de la situation actuelle de l'agriculture et de l'économie rurale dans les diverses parties du Département de la Moselle. Un second tableau, dressé par ses ordres, présentera l'état agricole des parties de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne, où l'agriculture paroit avoir fait le plus de progrès. La comparaison de

Digitized by Google

ces deux tableaux, sous tous leurs rapports, lui présentera celui des améliorations dont ce Département est susceptible dans tous les cas applicables à son sol, à son climat, à ses manufactures, à son commerce, à ses besoins. Mais les soins dont elle aura à s'occuper d'une manière particulière, sont ceux qui tendront : 1° à perfectionner l'éducation des animaux qui servent à l'agriculture, et à en améliorer la race ; — 2° A éclairer les cultivateurs sur les moyens de conserver la santé de ces animaux, de prévenir et de guérir leurs maladies, et de prémunir les habitans des campagnes contre l'empirisme et l'ignorance des charlatans ; — 3° A naturaliser dans le Département, les bêtes à laine de race pure d'Espagne, des troupeaux de Rambouillet ou de Crossy ; les vaches de la Suisse, des Vosges et du Palatinat ; les chevaux des autres Départemens qui, d'une espèce plus forte, pourront par le croisement améliorer successivement celle des chevaux de la Moselle ; — 4° A faire connoitre aux cultivateurs la nourriture la plus convenable dans les différentes saisons, la plus saine et la plus économique pour chaque espèce d'animaux et celle propre aux nourris ; — 5° La société portera ses regards sur les jachères qui privent le Département d'une grande partie des produits de son sol ; elle cherchera à vaincre les préjugés et la routine sous ce rapport. — 6° Les prairies artificielles, qui sont une source intarissable de prospérité agricole, n'échapperont pas à son attention ; elle fera tous ses efforts pour leur donner la plus grande extension ; — 7° Le perfectionnement des labours et des instrumens aratoires étant aussi un des grands

Digitized by Google

moyens de succès en agriculture, la société fera connoitre les méthodes et les instrumens employés ailleurs, lorsque ces instrumens seront reconnus supérieurs aux nôtres pour le travail auquel on les destine. — 8° L'art de tenir une ferme ; celui de conduire et de diriger d'après les bons principes une exploitation rurale ; celui de l'alternement, sans lequel on ne peut espérer qu'un succès incertain ; celui enfin qui consiste à établir le meilleur sol possible d'agriculture, sont des moyens trop importans de prospérité, pour que la société ne s'empresse de les rendre familiers aux cultivateurs. — 9° Un des grands objets de ses méditations sera celui des semis et plantations. Il sera digne de ses soins de familiariser et de naturaliser dans ce Département les diverses espèces de plantes utiles, celles de grande culture, celles économiques, celles potagères et légumineuses, les plantes céréales, les végétaux vivaces, les arbres à fruits, les arbrisseaux, les arbustes, ceux propres à fournir les meilleurs bois de construction pour les bâtiments civils et pour la marine, ceux destinés à orner les jardins, à repeupler les forêts, à border les grandes routes, à former des promenades publiques, à enrichir le sol de ce Département, en les élevant sur des terrains ingrats. Les plantes exotiques propres aux arts, à la filature, à la tannerie, à la draperie, à la teinture, à la médecine, à la botanique, mériteront aussi l'attention de la société. — 10° Les distributions gratuites et annuelles qui ont lieu par les administrateurs du Muséum d'histoire naturelle de Paris, lui offrent sur ces divers objets de culture des ressources abondantes, dont elle saura profiter, et le Préfet

Digitized by Google

s'empressera de mettre à sa disposition, pour les essais, une partie du jardin de botanique et du terrain destiné à la pépinière du Département. — 11° L'éducation des Abeilles est encore dans l'enfance dans ce département. La société ajoutera beaucoup à l'aisance des cultivateurs, en leur faisant connoitre les bonnes méthodes et les avantages qu'ils en retireront. — 12° Les travaux de la société étant essentiellement et uniquement consacrés à répandre les bons principes, et les meilleurs procédés sur les différentes branches de l'agriculture, elle indiquera le genre et l'espèce d'amélioration qui conviennent aux cultures, aux semis et plantations de chaque localité de ce Département, en suivant l'ordre qu'elle jugera le plus favorable pour obtenir de prompts succès. — 13° Elle fera connaître d'une manière claire, précise et méthodique, et à la portée de l'intelligence des habitans des campagnes, les différens essais qu'elle voudra faire adopter, en choisissant de préférence les procédés simples et peu dispendieux. — 14° Enfin elle ne négligera rien de ce qui peut intéresser directement ou indirectement l'agriculture, en portant des regards éclairés sur les imperfections qu'elle découvrira dans l'architecture rurale, dans l'art du charron, dans celui du charpentier et dans tous ceux qui ont des rapports plus ou moins intimes avec l'agriculture.

A Metz, le 30 Frimaire, an 10 de la République (21 décembre 1801).

Digitized by Google

Noms des Membres et des Associés de la Société d'Agriculture, qui ont été nommés dans le cours de l'an 10.

MEMBRES RÉSIDANS :

1. COLCHEN, Préfet du Département de la Moselle, Président de la société.
2. BERTEAUX, Secrétaire-général de la Préfecture.
3. GOUSSAUD, Maire de la ville de Metz.
4. DURAND, Conservateur des Forêts.
5. CHAZELLES, Membre du Conseil général du Département, Vice-Président de la société.
6. TURMEL, idem.
7. DÉCOSSE, idem.
8. HOLANDRE, Docteur en Médecine, professeur d'Histoire naturelle.
9. FERRY, Professeur de l'Ecole du Génie.
10. JAUNEZ, Architecte.
11. COUTIER, Jardinier du jardin de Botanique.
12. ROBILLARD, Administrateur des Hôpitaux militaires.
13. DHUMBEPAIRE, Propriétaire.
14. TRIBOUT, Artiste vetérinaire.
15. LEMAIRE, Chef de bureau du 3e Arrondissement de la Préfecture, secrétaire de la société.

Nous constatons ainsi que la Société libre d'agriculture était on ne peut plus officielle, puisque le Président était le Préfet en personne, et le secrétaire un employé de la Préfecture. Plusieurs de ces noms sont, du reste, très avantageusement connus ; — deux ou trois avaient fait partie de l'ancienne Académie : Chazelles, d'Humbepaire. — Holandre, Coutier, Jaunez, Tribout, Lemaire, Goussaud, ont laissé un nom respecté à des titres divers.

MEMBRES NON RÉSIDANS :

1. BERTIN le jeune, propriétaire à Mars-la-Tour.

Digitized by Google

2. Bloucalte, Inspecteur forestier à Sarreguemines.
3. Commerel, Ancien membre de la Société d'Agriculture de Metz, à Puttelange.
4. Guilleaume, Maire de Longuyon.
5. Lasalle, Maire du Bas-Lemberg.
6. Renaut, Membre du Conseil général du Département, à Varsberg.
7. Thiebault, Propriétaire à Hellimer.
8. Giraud, Aide de camp du Gal Klare, propriétaire et cultivateur à Martigny, commune de Colmen.
9. Marcus, propriétaire à Pontigny.
10. Knœpfler, Maître de poste à Fouligny.
11. Mangin, Propriétaire à Ville-au-pré.
12. Besser, Maire à Landonvillers.

ASSOCIÉS CORRESPONDANS DANS LE DÉPARTEMENT :

1. Saget, Ingénieur des Ponts et Chaussées à Metz.
2. Chevreuse, Pharmacien adjoint à l'Ecole centrale pour la Botanique.
3. Després, Pharmacien à l'Hôpital militaire, à Metz.
4. Marcus, Propriétaire aux Etangs.
5. Guinguewich, Fermier à Vintrange.
6. Gabriel-Simon, Pépiniériste à Metz.
7. Lejeune, Maire à Colombey.
8. Baptiste Vandervecken fils, Jardinier pour les primeurs, Metz.
9. Jeandelise, Propriétaire à Vaux, demeurant à Metz.
10. Fristot père, Cultivateur à la Hautonnerie.

ASSOCIÉS CORRESPONDANS HORS DU DÉPARTEMENT :

1. Adrien Duquesnoy, Membre de la Société d'Agriculture du Département de la Seine, à Paris.
2. Sincère, Propriétaire d'un harras, à Vaucouleurs.
3. Holpstein, Maire à Ville-en-Woevre, Département de la Meuse.

Nous avons dit, en commençant, que bien courte avait été l'existence de cette Société d'Agriculture.

Digitized by Google

Instituée par un arrêté du préfet en date du 24 thermidor an 9 (12 août 1801), elle prit corps le 30 frimaire an 10 (21 décembre 1801); elle publia un volume de mémoires l'année suivante. Elle est mentionnée dans l'Annuaire du département de la Moselle pour l'an XI; on en cherche vainement la trace dans les Annuaires suivants et dans les journaux de l'époque. Il faut en conclure qu'elle dura quelques années à peine et supposer que ses membres étaient trop peu assidus aux séances, ses correspondants trop à court de mémoires, pour qu'il fût possible de fonctionner plus longtemps. Malgré l'extension donnée aux travaux dont avait à s'occuper la Société, on est forcément bientôt à bout des mémoires sur un art qui vit principalement de tradition, sur un art pratique souvent mieux compris par les paysans que par les théoriciens qui se donnaient la mission de les instruire; car, généralement parlant, l'agriculteur connait *sa terre* et la cultive en conséquence; généralement encore, tous sont attentifs à leurs propres intérêts. Ce qui importe avant tout, c'est de les sortir de la routine par la proposition d'améliorations simples et peu coûteuses, accessibles à tous; et à cela on arrive plus par l'exemple que par le raisonnement. La persuasion par la parole est difficile à la campagne. Naturellement défiant, le paysan se dit que vous avez un intérêt quelconque à lui parler ainsi que vous le faites; il prétend mieux connaître la terre que vous, mais en politique il est crédule, parce qu'il n'y connaît rien.

Néanmoins, cet échec de la Société libre d'Agriculture n'a pas empêché votre Académie de relever cette branche d'études et de l'inscrire par-

Digitized by Google

mi les matières dont il y a lieu de s'occuper tout spécialement ; à différentes époques, les travaux agricoles ont été par vous puissamment soutenus, encouragés, récompensés ; mais à côté de cela, il y avait d'autres branches d'activité, en sorte que l'une chômant, l'autre occupait la place. Aussi l'Académie de Metz n'a-t-elle pas à craindre le sort de la société intérimaire de l'an XI. — Mais, pour en revenir à cette dernière, il semble que bientôt elle se rendit compte de l'exiguïté de son terrain d'évolution. A défaut de mention dans les annuaires ou les journaux, je relève cette indication, sur le titre d'un volume : « Mémoire de M. Morlanne sur la vaccine, *imprimé par ordre du Préfet, d'après le vœu de la Société d'Agriculture, arts et commerce du département.* » L'imprimeur, C. M. Brice Antoine, y prend le titre d'*Imprimeur de la Société d'Agriculture du Département de la Moselle.* — Il n'y a pas de date à cet opuscule ; mais d'après le contexte, il doit avoir été publié en 1806. La Société d'Agriculture subsistait donc encore à cette époque ; mais elle avait englobé, dans son champ d'action, les arts et le commerce, en sorte que, sauf les belles-lettres et les sciences pures, elle avait toutes les branches dont s'occupe l'Académie.

Mais bientôt, les nations de l'Europe s'entrechoquant dans les guerres gigantesques de l'Empire, toute préoccupation devait faire place aux soucis patriotiques, jusqu'aux jours où, la paix régnant, il deviendrait possible de reprendre la charrue et de se consacrer aux arts. Alors votre Société se fonda et continua l'œuvre indiquée par sa devancière.

Digitized by Google

II

Permettez-moi d'aborder maintenant l'analyse, ou plutôt le compte rendu du volume des Mémoires publié par cette Société ; le meilleur moyen de faire connaître ces travaux, c'est d'en donner de larges extraits; je n'y faillirai pas, tout en me bornant aux passages qui me sembleront les plus intéressants.

Les premières pages du volume sont consacrées à la constitution et au but poursuivi par la Société, ainsi qu'à sa composition, tous objets traités dans la première partie du travail qui vous a été lue. La partie dite historique débute avec la page 15 et va jusqu'à la partie théorique ; cette dernière comprend les pages 79 à 199 du volume. Nous trouvons d'abord un extrait du Mémoire du citoyen Décosse sur l'état de l'agriculture dans la partie de l'arrondissement de Metz située entre Seille et Nied. Après plus d'un siècle, les remarques de M. d'Ecosse sont encore d'actualité pour la majeure partie. Les terres entre Seille et Nied sont, dit-il, de nature argileuse ; on les distingue en terres fortes et en terres blanches. Suivant l'usage vicieux du pays, un tiers de ces terres reste annuellement en jachère ; les labours s'exécutent avec des chevaux. Les prairies naturelles sont abandonnées à elles-mêmes ; l'art ne fait rien pour elles ; les moyens d'irrigation sont négligés ou méconnus, et jamais on ne les améliore par des engrais. Les prairies artificielles se sont un peu développées pendant la révolution, — surtout la culture du trèfle, — mais cette dernière est insuffisante et mal dirigée. Les bonnes espèces de raisins, dont étaient peuplées les vignes anciennes,

Digitized by Google

étant d'un rapport médiocre, on les remplace par des plants de grosse race, plus productifs et plus robustes, mais dont le vin ne peut entrer dans le commerce, à cause de sa mauvaise qualité sinon converti en vinaigre ou en eau de vie. Les forêts sont dégradées et ruinées pour un siècle. — Faute d'émulation et de moyens, les races des bestiaux ne s'améliorent pas. Voici, maintenant, quelles seraient les causes principales de cet état de l'agriculture. 1. L'insuffisance des lois relatives à la propriété, qui ne laissent au possesseur l'usage de son champ que pendant une partie de l'année, à moins qu'il ne soit enclos. 2. L'usage des parcours, et surtout celui des parcours de nuit. 3. La trop courte durée des baux, qui ne permet pas aux cultivateurs de faire à la terre des avances dont ils ne recueilleraient pas le fruit. 4. La résidence des propriétaires dans des lieux éloignés de leurs fermes. 5. Les trop fortes contributions, qui enlèvent aux propriétaires les moyens d'amélioration. 6. L'habitude d'insérer dans les baux une clause forçant les fermiers à conserver les jachères.

De nos jours, on trouve encore les jachères, les attelages de bœufs sont tout aussi rares, les prairies tout aussi peu soignées, les fourrages artificiels, par contre, se cultivent en grand ; les vignes, après un temps de faveur, commencent à être négligées parce qu'elles ne rendent plus ; les forêts mieux protégées dans leur conservation, ne le sont pas encore assez dans leur existence, car on défriche encore ; l'amélioration des bestiaux fait peu de progrès. Le libre parcours, — la vaine pâture — existe encore en bien des endroits, après la rentrée des regains ; et le pâturage nocturne des che-

Digitized by Google

vaux a lieu maintenant encore, entraînant pour les propriétés voisines des dégâts parfois considérables, dont toujours les auteurs sont difficiles à déterminer. Les cultivateurs ont généralement un bail trop court, et le propriétaire habite trop loin, généralement, et s'occupe trop peu de sa ferme.

Viennent ensuite les notes du citoyen Robillard sur l'état de l'agriculture dans les environs de Méy ; elles entrent en plus de détails que celles de M. Décosse, mais donnent à peu près la même conclusion ; on trouve cependant des causes nouvelles, ainsi, le morcellement des terres, la façon inintelligente dont sont employées les fumures ou dont sont faites les semailles ; puis la main d'œuvre mauvaise, la race chétive des chevaux employés, les mauvais logements des hommes et des bêtes, les instruments trop imparfaits, la dégradation des chemins, la multitude des sentiers, l'inertie des gardes-champêtres, etc.

Le citoyen Mangin indique ce qui s'oppose, selon lui, aux progrès de l'agriculture à Ville-au-Pré : le haut prix des fermes, la division des propriétés, la liberté de former des troupeaux séparés, les bandes d'oies errant en liberté.

Pour Longuion, c'est M. Guillaume qui envoie ses notes, et aussi M. Courtois ; il existe entre eux quelques divergences, d'ailleurs peu considérables. Aux causes signalées par les précédents, Courtois en ajoute quelques autres : l'état de détresse causé par l'achat de domaines nationaux, le renvoi des anciens fermiers et leur remplacement par de nouveaux peu expérimentés, la cherté des bois, l'établissement des forges, le partage et le défrichement des terrains communaux, la ré-

Digitized by Google

partition inégale de la contribution foncière, etc..., etc..., le peu d'ardeur des habitans des campagnes pour l'instruction, et leur profonde immoralité, enfin l'insouciance des cultivateurs pour se procurer de nouvelles semences, et par suite la dégénérescence des céréales.

Le citoyen Bertin, dans ses notes, traite du canton de Mars-la-Tour. Peu d'inédit, sinon que les fumiers sont déposés à la surface du sol et sous l'égout des toits, de sorte qu'ils perdent presque toute leur valeur; le tableau tracé par cet auteur n'est pas brillant.

Voici une de nos anciennes connaissances, l'ex abbé de Commerell, lauréat et membre de l'ancienne Société Royale des Arts et des Sciences de Metz, qui expose ses idées sur l'agriculture du canton de Puttelange, — idées assez connues par ses publications anciennes, pour qu'il soit intéressant de s'y arrêter.

François-Albert Lasalle. du Bas-Limberg, arrondissement de Thionville, s'est chargé de parler de son canton : l'agriculture y est florissante, mais le désordre et le brigandage sont extrêmes.

Le citoyen Renaud de Warsberg parle du canton de Sarrelibre, et, aux causes énumérées par les autres observateurs, ajoute : la quantité d'insectes destructeurs : pucerons, fourmis, hannetons; celle des plantes parasites.

Puis, en quelques pages, on déduit les conséquences générales. Le droit de parcours est habituellement considéré comme le plus funeste des obstacles aux progrès de notre agriculture, avec l'usage des jachères ; le sort de ces usages est lié à l'autre, le sort de la police rurale en dépend ;

Digitized by Google

car ce que les divers auteurs attribuent à l'immoralité, — nous dirions aujourd'hui au manque de moralité, — des campagnards, est une conséquence de la nécessité : ils sont forcés de vivre de rapines faute de fourrages ; ces derniers ne pouvaient s'obtenir que par les prairies artificielles, dont l'établissement est empêché par les jachères et le parcours ; si l'on veut conserver le parcours, il faut conserver les jachères ; en conservant l'un et l'autre, il faut renoncer aux prairies artificielles, à toute amélioration agricole, à toute police champêtre.

Suit un rapport fait à la Société le 5 Floréal an X par son comité chargé d'examiner la loi sur la police rurale, et de proposer les changements essentiels à faire à cette loi, pour l'amélioration de la police et la prospérité de l'agriculture ; on y parle beaucoup du défrichement abusif des forêts, et on y examine l'ordonnance forestière d'août 1669, très utile, qui fut remplacée par un Décret de l'Assemblée nationale en date des 20 Août, 2, 3, 4 et 15 septembre 1791, dont l'art. 6 est faussement interprété, ce qui porte la Société à demander une loi pour restreindre les défrichements de forêts. Le comité propose, pour les localités où le parcours est provisoirement maintenu, le partage des prairies naturelles en trois sections : la première devait être respectée, pour fournir des regains ; la seconde serait réservée aux chevaux des laboureurs, suivant l'usage connu sous le nom d'ambanie ; la troisième serait livrée à la pâture du troupeau commun ; ces trois parties alterneraient dans leur destination. Quant à la pâture de nuit, voici le passage la concernant : « Elle est un vrai

Digitized by Google

fléau pour les campagnes. Les échappées des chevaux qu'il est impossible de surveiller dans l'obscurité des nuits longues. froides et pluvieuses de l'arrière-saison, portent la dévastation dans les champs non encore récoltés, ou semés en prairies artificielles. Les lieux clos ne sont point respectés, leurs clôtures soit en haies vives ou sèches sont enlevées par les préposés à la garde des chevaux pour se faire un chauffage, et les fruits pendant aux arbres sont la proie de leur voracité : c'est une école de brigandage qu'il est important de faire cesser. Le comité propose à la Société de demander la suppression de cet usage désastreux pour le 1er vendémiaire an XII. » — D'autres vœux regardent les abus des troupeaux séparés, les salaires des gardes champêtres, la police rurale, la réunion des terres trop morcelées, l'abolition du ratelage sur les chaumes ; le tout, résumé en 11 points à la fin de l'article.

Viennent ensuite : une instruction sur les moyens de prévenir la maladie qui attaque les porcs pendant les chaleurs de l'été, par Tribout, vétérinaire, — un avis de la Société aux habitans des campagnes, pour se procurer des fourrages verts après la sécheresse et les précautions à prendre pour le changement de nourriture des animaux, — un extrait d'un mémoire pour garantir du blé noir, par un ancien curé de la Moselle (il s'agit du chaulage de la semence.) Ainsi finit la première partie.

La seconde partie des Mémoires est d'un caractère plus général, plus théorique. Nous y trouvons :

Vues générales sur le régime agricole de la

Digitized by Google

France, par le citoyen Holandre. Notre célèbre et bienfaisant concitoyen prône l'agriculture à l'encontre de l'industrie. « La France, dit-il, sans négliger les arts, sans abandonner les sciences, sans renoncer à la supériorité que lui donnent son industrie et ses lumières, doit accorder la préférence à l'agriculture ; favoriser cet art d'où tous les autres dérivent ; engager les propriétaires à habiter les campagnes, et s'opposer de tout son pouvoir à l'agrandissement des villes, à ces trop nombreux rassemblements, où les hommes se pervertissent par le froissement continuel des intérêts, s'éloignent de plus en plus de la nature, et contractent des habitudes efféminées, fléaux éternels des mœurs, de l'énergie et de la liberté. » — Que dirait-il donc aujourd'hui ? Voici encore le tableau qu'il trace de la pâture nocturne. « Le cultivateur, après la récolte des foins, pour épargner ses fourrages, confie ses chevaux à la garde d'un jeune homme, qui les conduit le soir dans les prairies et les y retient une grande partie de la nuit... Les jeunes pâturaux, réunis dans l'ombre et le silence de la nuit, ne veillent pas impunément tandis que tout le monde est plongé dans le sommeil : leur licence est extrême ; ils ne connoissent aucun frein ; ils forcent les enclos pour y introduire leurs chevaux ; se servent des débris des clôtures qu'ils ont détruites pour allumer des feux, coupent les jeunes arbres pour les faire servir aux mêmes usages, pillent les jardins, enlèvent les fruits, les légumes, les pommes de terre ; causent mille dommages dans les campagnes, et contractent ainsi l'habitude du vol et de tous les vices... » Tout le mémoire, de 26 pages, est ex-

Digitized by Google

trêmement judicieux et intéressant. En 26 autres pages, Holandre examine les moyens d'exécution des mesures proposées dans le Mémoire précédent.

Vient ensuite l'opinion du citoyen Decosse sur le parcours, cet usage est condamné en principe : « Le parcours est contraire au droit de propriété ; par cette seule raison, il ne doit pas exister... Je ne pense pas cependant qu'il soit convenable de le supprimer d'une manière trop précipitée !... Je me borne donc à demander la suppression du parcours de nuit à dater du 1er fructidor an 12... »

Le citoyen Goussaud considère ensuite les progrès de l'agriculture comparée aux autres arts (Séance du 5 Pluviôse an X).

« Tous les intruments faits d'un bois façonné grossièrement, annoncent encore, dit cet auteur, l'enfance de l'art et les premiers essais de l'homme passant de la vie sauvage à la civilisation. Chez toutes les nations, tous les auteurs... ont répété les mêmes observations... Cet effet doit donc aussi avoir une cause générale... C'est l'intérêt, l'assurance d'un grand avantage, qui aiguillonne l'industrie et les arts.... c'est le manque d'intérêt qui maintient l'agriculture dans la routine. Lorsqu'un pays donne une quantité de denrées nécessaires à sa consommation, quel motif pourroit engager les cultivateurs à redoubler de soins et d'avances pour en obtenir une quantité supérieure ? Quel en seroit le résultat ? La ruine totale... Supposons que les terres produisent une quantité double, en admettant que les denrées ne baissassent que de moitié ; le laboureur, en ne retirant que la même somme, perdroit ses avances et ses travaux, qui ne lui seroient point remboursés ;

Digitized by Google

mais cette hypothèse même lui est encore trop favorable. Une récolte inférieure d'un cinquième à celle de l'année précédente, repand souvent l'alarme et l'inquiétude, et élève au double le prix des denrées. Par la même raison, une récolte supérieure d'un cinquième les fait baisser de moitié. En général, pour les objets de première nécessité, la hausse et la baisse ne sont jamais proportionnelles au produit, et cette proportion ne s'établit que pour les objets qui ne sont point d'une nécessité absolue. Le laboureur ne trouveroit à vendre que la moitié de ses denrées, qui suffit à la consommation, et n'en obtiendroit peut-être que le tiers du prix qu'il auroit eu l'année précédente, où la récolte ne surpassoit pas les besoins ; l'autre moitié resteroit dans ses greniers, sans qu'il put trouver le moyen de s'en défaire. Car dans ce genre, la consommation est bornée par la nature même, et le riche blasé, énervé par les jouissances, consomme moins que le pauvre énervé par les peines et par les fatigues... Augmenter les besoins et par conséquent les demandes est... le seul moyen d'augmenter l'industrie. Les demandes ne peuvent augmenter en agriculture qu'avec la population ; ses accroissements sont toujours lents : ceux de l'agriculture qui marche d'un pas égal avec elle, doivent donc suivre la même gradation ; l'expérience confirme cette vérité.... Quelles conséquences utiles... tirer d'une vérité qui paroit aussi décourageante? ...D'abord, il n'y a point de pays en Europe qui produise assez pour sa consommation. Une grande partie des hommes, dans les provinces même les plus fertiles, est réduite au plus étroit nécessaire. Dans les parties moins

Digitized by Google

favorisées de la nature, presque tous les habitants sont obligés de se contenter d'une nourriture mauvaise et grossière. Que les gouvernemens, au lieu de faire de beaux préambules à des édits sur l'agriculture, de distribuer avec faste quelques médailles d'encouragement, accordées souvent plutôt à l'intrigue toujours active qu'au mérite toujours modeste, répandent l'aisance et l'industrie dans toutes les classes; qu'ils fassent construire des chemins, et creuser des canaux ; qu'on rende toutes les communications faciles ; qu'on détruise en France cet impôt... des barrières, et alors l'habitant des Vosges et du Jura ne se souciera plus d'un pain noir et amer de sarrasin, celui des Ardennes d'avoine, et celui du Limousin de chataignes. Les demandes en produits de l'agriculture augmenteront, et cet art fera les progrès les plus rapides. L'édit de 1764, qui permettoit en France la libre circulation des grains... a plus fait pour l'agriculture que toutes les dissertations savantes des Académies de l'Europe..... Analysons, d'après ces principes, deux vœux formés souvent par les propriétaires de ce département et dont ils attendent les plus grands avantages ; le premier seroit la destruction du droit de vaine pâture: oublions pour un moment la misère d'un nombre infini de pauvres habitans de la campagne, à qui vous arracheriez la vache qui les nourrit de son lait, les brebis qui les vêtissent de leur toison. Fermons nos cœurs à cette pitié qui nous intéresse à l'infortune. Oublions toutes ces considérations morales, et ne voyons que les résultats physiques. Les quatre cinquièmes de vos troupeaux sont formés des animaux qui appartiennent à la classe des

Digitized by Google

petits propriétaires ; ils seroient forcés à l'instant de les vendre ; vos laboureurs sans capitaux, sans établissemens formés pour loger un plus grand nombre de bestiaux, n'augmenteroient pas leurs troupeaux ; vous perdriez donc à la fois les quatre cinquièmes de vos engrais, déjà si peu abondans, et les quatre cinquièmes de la viande qui vous nourrit. Le second vœu est pour la destruction de la pâture de nuit ; elle est une suite du défaut de prairies artificielles et de fourrages ; elle a influé sur la race de vos chevaux, qui n'est point élevée, et qui a contracté cette espèce de dureté de tempérament qui appartient à la vie sauvage. Renfermez-les dans des étables toute l'année, la plupart périront ; vos fermiers presque tous sans fortune, ne pourront pas les remplacer par des chevaux d'une taille plus forte et d'un prix plus considérable, et si le gouvernement trompé par votre demande mettoit dans le nouveau code de police rurale cette loi que vous sollicitez, la plus grande partie de vos terres resteroit sans culture. Sans doute ces deux abus, dont je sens tous les inconvénients, doivent être détruits ; mais ils tomberont d'eux-mêmes, à mesure que votre agriculture fera des progrès. L'homme qui ne passe qu'un instant sur la terre, voudroit tout changer avec la rapidité de son existence ; mais la nature..... veut que tout se fasse lentement et avec gradation, et chaque fois que l'homme veut rivaliser avec elle et violer cette loi inaltérable, elle punit, par les malheurs, sa témérité et son imprudence... Il est des préjugés dans ce département, qui s'opposent aux progrès de l'agriculture ; pour les vaincre, il faut que le gouvernement cherche à

Digitized by Google

répandre l'instruction dans les campagnes ; il sera secondé par la société d'agriculture, dont les membres répandus dans les différens cantons, chercheront par la persuasion et par leur exemple bien plus puissant encore, à introduire les vérités nouvelles ; mais ce n'est pas l'histoire d'un jour ; il faut s'armer de constance et de persévérance, et se rappeler souvent qu'il en est de la lumière des connaissances, comme de celle qui nous éclaire. Le crépuscule et l'aurore doivent précéder l'éclat du grand jour ; on se plaint avec raison des préjugés de la classe des habitans de la campagne ; mais n'auroit-elle pas le droit de nous en reprocher aussi de bien funestes à l'agriculture, à nous qui nous croyons si supérieurs et si élevés au dessus d'elle ; ne pourroit-elle pas vous dire : vous nous engagez à adopter vos nouvelles théories, à perfectionner notre agriculture ; mais la plupart de vos baux sont à la moitié et au tiers ; nous ne travaillerions donc que pour vous. Un exemple bien simple peut vous en convaincre, nous mettons 90 livres en avance de culture ; nous retirons 120 livres, les 90 livres déboursés et 30 de bénéfice. Prenez-vous moitié ? Vous m'enlevez 60 francs, et je perds mes travaux et trente francs de capital ; ne prenez-vous que le tiers ? vous retirez 40 francs, et moi 80 livres ; je perds encore mes travaux et 10 francs de capital. Tous vos baux sont de trois, six ou neuf ; si je veux marner mes terres, changer mes assolements, je ne commencerois à jouir de mes bénéfices qu'à l'expiration de mon bail. et vous me l'augmenteriez alors à proportion de l'amélioration que mes peines et mes avances auront donné à vos terres ;

Digitized by Google

je me ruinerois pour vous enrichir. Vous me citez toujours l'agriculture des fermiers Anglois ; mais... commencez aussi par imiter ces propriétaires Anglois, qui font des baux de 50 et 100 ans, et aucun au dessous de 18.... »

J'ai cru devoir faire de plus larges emprunts à ce dernier travail, parce qu'il ne se borne pas à montrer les défauts des paysans, mais qu'il met en lumière les causes d'indifférence pour l'agriculture provenant du fait des propriétaires.

Dans un Mémoire sur la Minéralogie agricole du département, le citoyen Ferry traite des principes constituans d'une bonne terre végétale, avec un procédé d'analyse sommaire pour reconnaître la constitution approximative de toute espèce de terrain, puis du sol du département et des substances minérales propres à l'améliorer.

L'an dix fut éprouvé par une grande sécheresse ; aussi le citoyen Després présenta-t-il un travail sur le moyen de suppléer à la disette des fourrages ; il préconise l'emploi des racines sauvages, du genêt battu et brisé, de la paille hachée, de l'avoine mouillée, de diverses plantes potagères : chou, navet, panais, carotte, persil, chicorée sauvage, turneps, maïs, etc... etc... ; puis, les semailles dans les jachères, le produit de l'émondage et de l'effeuillage des arbres, etc...

Dans une notice sur le peuplier du Canada, M. Holandre critique les déboisements et dit leur influence sur le climat et sur le régime des eaux d'une contrée.

En fin de volume, se trouve le programme des prix à distribuer en l'an XII.

Digitized by Google

Tel est le bilan des productions imprimées de la Société libre d'agriculture de la Moselle.

Pour compléter la ressemblance avec l'Académie de Metz, la Société d'agriculture distribuait donc des prix annuels, soumis à des formalités assez nombreuses, s'il faut en juger d'après le programme pour l'an XII. La Société, y est-il dit, « a arrêté dans sa séance du 5 pluviôse an XI (25 janvier 1802) que dans celle qui suivra immédiatement la réception des pièces dont il sera parlé ci-après, elle distribuera en l'an XII quatre prix, un par chaque arrondissement du Département ; trois de ces prix seront une médaille de la valeur de 200 francs, et le quatrième une autre médaille de la valeur de 400 francs, ou ces sommes en espèces, au choix de ceux des cultivateurs auxquels ils auront été décernés. — Un des quatre prix sera accordé au cultivateur qui dans son arrondissement aura mis en prairies artificielles la plus grande quantité, proportionnellement à son exploitation, d'hectares de terres labourables qui seroient restées en jachères. — Le prix double sera adjugé à celui des quatre cultivateurs, qui aura converti en prairies artificielles plus de terres jachères, dans la proportion de l'exploitation, que les trois autres. — En cas de concurrence dans chaque Arrondissement,... le prix sera donné à celui des concurrens dont la récolte sera la plus abondante, eu égard à la qualité du terrain. »

Conditions du concours. — 1° Justifier, par un extrait de la matrice du rôle de la contribution foncière, que l'on exploite une ferme contenant au moins vingt hectares aux trois saisons. 2° Les prairies artificielles seront formées en luzerne,

Digitized by Google

trèfle ou sainfoin, au choix du cultivateur. 3° Tout concurrent demandera au Maire et à l'Adjoint, assistés de quatre conseillers municipaux, de faire la visite de ses prairies artificielles dans la première quinzaine de Floréal an XII, de constater la quantité et l'état des prairies, d'en dresser sur papier libre un procès verbal qui sera adressé au Juge de paix du canton. 4° Celui-ci vérifiera ces procès-verbaux et y mettra son visa et ses observations. 5° On invitera les membres de la Société résidant dans le canton à faire de même. 6° Toutes prairies artificielles, si petites soient-elles, seront reconnues par les Maires et Adjoints, et signalées comme ci-dessus. — 7° Les procès-verbaux seront adressés aux Sous-Préfets, qui les transmettront au Préfet. 8° L'examen en sera fait par la Société dans la première séance qui suivra leur réception. Elle proclamera de suite le nom des lauréats, en tête celui du gagnant du prix double, et le fera inscrire sur les registres de la Société. — Ce document porte les signatures de Colchen, président, et de Décosse, secrétaire.

J'ai tâché, Messieurs, de vous donner une idée aussi nette que possible de cette ancienne Société d'agriculture ; je n'ose me flatter d'en avoir donné un historique complet ; mais si ces pages ne sont qu'une ébauche, elles ont du moins le mérite d'éveiller l'attention et de montrer qu'entre l'ancienne Société Royale des Sciences et des Arts de Metz et votre Académie, il y a eu un trait d'union, dont il importait de sauver l'existence de

Digitized by Google

l'oubli ; cette Société ne faisait que reprendre un des points du programme de l'Académie d'ancien régime, tout comme les comices agricoles sont sortis de l'initiative de vos collègues du siècle dernier.

Digitized by Google

RAPPORT

présenté sur les questions de

SALUBRITÉ DES VILLES EN GÉNÉRAL

ET DE METZ EN PARTICULIER

PAR

M. LAMETZ

Membre titulaire.

MESSIEURS !

Le sujet que nous allons avoir l'honneur de traiter, étant d'une utilité pratique assez vulgaire, ne comporte pas de belles phrases ; aussi ne ferons-nous pas d'exorde ; nous aborderons de suite les questions qu'il comporte.

Les habitants des champs ne sont pas plus heureux aujourd'hui que du temps où le doux Virgile proclamait qu'ils l'étaient trop, et la raison est la même aujourd'hui qu'autrefois : ils ignorent leur bonheur et se répandent en doléances qui ont touché le cœur de M. Ruau, ministre de l'agriculture (1). (*Revue industrielle*, du 20 janvier 1906.

Pour le moment, la campagne se plaint que les sources se tarissent et que les eaux existantes ne

(1) Cet aperçu a été présenté il y a plusieurs années déjà en séance de l'Académie ; le sujet redevenant d'actualité, nous avons pensé devoir le donner aux lecteurs. Il prouve par lui-même l'utilité et l'intérêt des travaux de l'Académie.

Digitized by Google

sont pas toujours convenablement aménagées en vue de leur utilisation et de la distribution de l'énergie sous toutes ses formes. Un rapport, paru au *Journal officiel* du 30 décembre 1905, nous a fait connaître à la fois et la situation lamentable de ces ruraux et le parti héroïque pris pour y mettre fin. Le ministre de l'agriculture a augmenté d'une huitaine de personnes le nombre des membres du Comité de l'aménagement des cours superficiels ou souterrains, et il a eu soin d'y introduire le directeur du service technique de l'hydraulique agricole.

Les sources n'ont qu'à bien se tenir maintenant, et si elles se permettent encore de tarir, elles savent à quoi elles s'exposent : on ajoutera une demi-douzaine de membres à la commission.

Ce procédé de traitement administratif des questions agricoles ne se recommande pas seulement par sa simplicité ; il a l'incommensurable avantage de permettre la création de nouveaux postes officiels, avec résidence à Paris.

Encouragé par cet exemple venu d'en haut, M. le préfet de la Seine et le Conseil municipal viennent d'appliquer la même solution au problème de l'utilisation des eaux d'égout, en imaginant ce que M. Brenot, rapporteur de la 6e commission, appelle l'épuration culturale des eaux d'égout. Il a fallu 35 ans à nos grands administrateurs pour s'apercevoir que « l'utilisation des eaux d'égout soulève des problèmes complexes, qu'il y a lieu d'étudier avec suite ».

Qu'ont donc fait, depuis 1870, Belgrand, Alphand, Mille, Durand-Claye et après eux M. Bechmann, pour que leur œuvre soit aussi sévèrement

Digitized by Google

jugée par M. Brenot? Et celui-ci, pour en être réduit à invoquer l'autorité de M. de Freycinet, douteuse en pareille matière, ignore-t-il que, dès l'année 1867, un ingénieur dont on ne parle plus guère, M. Ronnat, avait indiqué comment devait être pratiquée l'irrigation agricole à l'eau d'égout?

Les rapports annuels présentés sur l'exploitation des champs d'épandage, n'ont pas donné au Conseil municipal une très haute idée des aptitudes culturales de ses ingénieurs et du personnel attaché à l'utilisation des eaux d'égouts. « Les agents du service technique n'ont pas, dit M. Brenot, les connaissances qui leur permettraient d'exercer une action efficace sur les fermiers et sur la culture libre. Il est donc indispensable de créer un organisme spécial qui soit chargé de suivre toutes les affaires relatives à l'épuration et à l'emploi cultural des eaux d'égout. »

Il est certain que les ingénieurs et les agents du service technique ne connaissent pas les questions agricoles, auxquelles ils n'ont été préparés ni par leurs études, ni par leurs fonctions.

Il faut évidemment des agronomes, ne fût-ce que pour rejeter par an à la Seine 20 ou 30 millions de mètres cubes d'eau d'égout, en attendant mieux, et la 6e commission a été unanime sur ce point, d'autant plus qu'un service d'ingénieurs agronomes a été créé depuis plusieurs années à Berlin. Ce raisonnement de moutons de Panurge a rallié tous les suffrages et le Conseil a voté la création, à partir du 1er janvier 1906, de deux nouvelles sinécures, l'une d'ingénieur-agronome en chef (traitement 7,000 fr., frais de déplacement

Digitized by Google

2,000 fr., total 9,000 fr.), l'autre d'agronome adjoint (traitement 3,000 fr., frais de déplacement 1,000 fr., total 4,000 fr.)

« Quand sera-t-il nécessaire de nommer l'ingénieur-adjoint ? » a demandé un curieux. « Nous ne le savons pas, a répondu M. Brenot ; mais à un moment donné, il sera indispensable de créer le poste d'ingénieur-adjoint. »

L'année présente sera marquée par d'assez nombreuses opérations électorales et autres, pour que l'indispensabilité de la création ne se fasse pas longtemps attendre ; et la Ville de Paris possèdera un service dont elle s'est passée pendant 35 ans, avec ingénieur-chef, ingénieur-adjoint et naturellement personnel du bureau correspondant.

Une discussion (*Revue industrielle* du 7 juillet 1906), assez vive est engagée depuis quelques mois, à la Société de médecine publique et de police sanitaire, entre les partisans de l'épandage agricole et ceux de l'épuration biologique des eaux d'égout, les premiers représentés par MM. Bezault et Vincey, les seconds par M. le Dr Calmette, de Lille. Les conséquences de cette controverse, en apparence académique, peuvent être assez grosses, car elle contribuera, en raison même de la situation des adversaires, et pour Paris notamment, à persévérer dans le système actuel de traitement des eaux d'égout, ou à lui substituer celui que les recherches effectuées d'abord en Angleterre et aux Etats-Unis, puis en France, ont mis à la mode sous les noms de bassins septiques, lits de contact ou bactériens.

M. Vincey et M. le Dr Calmette ont des raisons personnelles de défendre ou prôner chacun de ces

Digitized by Google

systèmes. M. Vincey est l'un des chefs de service de l'irrigation agricole parisienne ; M. Calmette est l'inventeur d'un système d'épuration biologique, et voici comment ils concluent tour à tour.

Au point de vue de la minéralisation de la matière organique, dit M. Vincey, l'épandage agricole est infiniment supérieur à l'épuration dite biologique ; dans l'aménagement des supports de l'épuration biologique, il y a lieu de tenir compte des superficies importantes pour l'égouttement et l'enfouissement des boues résiduaires ; l'épuration biologique paraît devoir comporter des dépenses de premier établissement et d'exploitation très notablement supérieures aux dépenses correspondantes de l'épandage agricole avec utilisation culturale ; enfin, les circonstances doivent être assez rares de situations dans lesquelles il conviendra d'opter pour le mode d'épuration biologique des eaux polluées, de préférence au système plus naturel de l'épandage agricole.

L'irrigation, répond M. Calmette, ne permet pas l'utilisation rationnelle du sol, pour la culture, parce qu'on est obligé de fournir aux plantes la même ration d'eau en toute saison ; les intérêts de la culture sont en contradiction perpétuelle avec les intérêts de l'épandage. L'irrigation refroidit le sol par évaporation et retarde le développement des végétaux, qui d'ailleurs utilisent imparfaitement les nitrates formés, car la teneur en nitrates de l'eau des drains est très élevée. Au point de vue sanitaire, l'épandage est dangereux à cause de la propagation des microbes infectieux ou des œufs et larves de parasites intestinaux par les insectes ; les vaches laitières nourries avec des

Digitized by Google

fourrages venus sur champs d'irrigation fournissent un lait de mauvaise qualité ou trop altérable, qui ne saurait être consommé par les malades.

L'épandage agricole exige des surfaces qu'il est impossible de se procurer sans d'énormes dépenses, tandis que quelques hectares de lits bactériens à percolution suffiraient pour délivrer la Seine des milliers de mètres cubes d'eau d'égout qu'on y rejette encore.

De part et d'autre les arguments ne sont pas sans valeur ; si l'on veut débarrasser absolument la Seine des eaux d'égouts de Paris, il y a beaucoup d'argent à dépenser encore ; comme l'a dit M. Calmette, il ne s'agit pas de supprimer l'épandage agricole existant, mais de lui venir en aide par les méthodes de l'épuration biologique et nous ajouterons que les deux solutions coûteront aussi cher au moins l'une que l'autre.

Dans ces conditions il est assez difficile de faire un choix, alors que des personnes considérées comme compétentes n'ont pas en réalité d'argument décisif qui justifie leurs préférences.

Le malheur est que nous avons plus de trente ans d'application de l'irrigation agricole, et probablement plus de 100 millions immobilisés en usines d'élévation et de refoulement, en égouts, canalisations et siphons, en achats et en aménagements de terrains, et que nous ne voulons pas, en adoptant un nouveau système, qui au fond ne vaut guère mieux, avouer que nous nous sommes trompés. A tous les points de vue, notre erreur nous est chère, et nous y persévérerons de peur de tomber dans une autre dont le prix ne serait pas moindre.

Digitized by Google

Tous les procédés de traitement des eaux d'égout des grandes villes sont coûteux, qu'il s'agisse d'épuration chimique, d'irrigation agricole ou de lits bactériens ; quand on les applique consciencieusement, ils donnent tous à peu près les mêmes résultats, au point de vue de la propreté des eaux rejetées dans les rivières ; ils ont chacun leurs périodes de grandeur et de décadence, sans autres raisons que les caprices de la science et la croyance du moment. L'irrigation agricole pratiquée en Angleterre a été prônée chez nous par Ronnat, Freycinet, Mille, Durand-Claye ; on y voyait l'application de la loi du circulus, le retour à la terre des éléments fertilisants et l'art d'accommoder les restes. Aujourd'hui, avec les théories microbiennes, les fosses septiques et les lits de contact apparaissent comme le *nec plus ultra* du progrès scientifique, et on réhabilite pour les eaux d'égout la fosse d'aisances qu'on proscrit des habitations.

Quant à l'épuration chimique, elle a le grand défaut d'être simple et de ne pas se prêter à des opérations grandioses où propriétaires de terrains, ingénieurs, entrepreneurs, personnel d'exploitation, ont l'occasion de se faire valoir et de faire payer leurs services.

Si nous avions à défendre l'épuration chimique pour laquelle nous avons toujours eu un faible, nous pourrions dire qu'à Londres, d'après une communication de sir Alexander Binnie (août 1905), on traite par jour dans les usines de Barking et de Crossness 230 millions de gallons (1,035,000 mètres cubes) d'eau d'égout ; que le traitement fournit environ 3,000 tonnes de boues ;

Digitized by Google

que six navires de 1,800 tonnes sont constamment employés à aller jeter ces boues dans la mer.

Le capital de premier établissement des usines de précipitation, y compris les navires, s'est élevé à 27 millions de francs, et les dépenses annuelles d'exploitation sont de 4 millions de francs, soit 0 fr. 01 (un centime et un dixième de centime) par mètre cube épuré.

Les nombreux auteurs qui ont écrit sur l'utilisation comme engrais des déjections des grandes villes, sont bien loin de s'accorder sur la valeur agricole de ces produits. Leurs calculs reposent sur des appréciations extrêmement vagues, ou sur des données physiologiques résultant d'observations individuelles, qu'il serait impossible d'appliquer sans erreur grossière aux grands centres de population. (Complément du *Dictionnaire des Arts et Manufactures*, par Laboulaye.)

D'ailleurs, les substances fertilisantes des égouts sont diluées dans un si énorme volume d'eau qu'on ne peut pas reconnaître aux eaux d'égout d'autre valeur que celle qu'a l'eau pure pour arroser. Le meilleur moyen de les emplover directement en agriculture paraît être celui qu'ont adopté les villes de Milan (Italie) et d'Edimbourg (Ecosse), qui est d'arroser les prairies voisines et d'extraire de la partie non utilisée de cette manière les éléments fertilisants par l'application des méthodes de précipitation par la chaux, appliquées pour la première fois par M. Wicksteed, à Leicester.

Voici en quoi consiste eette opération. Le volume des eaux des égouts de toute la ville de Leicester, qui compte 55,000 habitants, s'élève en-

Digitized by Google

viron par an, à 5 millions de mètres cubes, d'où on extrait à peu près 4,500,000 kilos de matières fertilisantes à l'état solide.

L'établissement où s'opère la manipulation de cette énorme masse de produits est situé sur le bord de la rivière Soar, à une petite distance au-dessous de la ville.

L'eau des égouts est amenée, par une conduite souterraine, dans un vaste puits creusé sous l'établissement, à une profondeur assez grande, déterminée par la nécessité de donner aux égouts et à la conduite d'amenée une pente suffisante dans l'intérieur de la ville.

Une machine à vapeur fait fonctionner une pompe, qui élève cette eau au niveau du sol. Une autre petite pompe, mise en mouvement par la même machine, communique avec une citerne munie d'un agitateur, et que l'on entretient constamment remplie de lait de chaux. A chaque coup de piston de la machine, cette petite pompe introduit dans le tuyau de conduite de la grosse pompe une certaine quantité de lait de chaux, dont la proportion est réglée à l'aide de robinets, suivant la nature des eaux d'égout et le degré de saturation du lait de chaux.

L'eau d'égout, ainsi mélangée de lait de chaux, arrive dans une caisse étroite et longue dans laquelle tournent des agitateurs qui font un mélange intime, et le liquide s'écoule lentement, dans un réservoir en maçonnerie ayant 60 mètres de longueur, 13 mètres 50 de largeur et 1 mètre 50 de profondeur.

A l'aval du réservoir, le liquide purifié s'écoule, par la surface, en lames minces, dans la rivière.

Digitized by Google

Le fond du réservoir comporte deux pentes longitudinales, réunies par une rigole profonde à fond demi-cylindrique. La vitesse de l'eau dans ce réservoir n'étant que de 7 à 8 millimètres par seconde, le produit floconneux formé par la chaux s'y dépose comme dans une eau tranquille.

Une vis d'Archimède, placée dans l'espèce de gouttière ménagée dans le fond du réservoir, ramène lentement le dépôt boueux dans un puisard situé derrière.

La précipitation et l'enlèvement des matières solides s'effectue ainsi, d'une manière continue, dans un seul réservoir qui reçoit, à l'une de ses extrêmités, l'eau d'égout et toutes les impuretés, et verse dans la rivière, à son autre extrémité, un liquide clair, inodore et sans saveur.

Le dépôt, à l'état de boue liquide, continuellement extrait par le mouvement de la vis d'Archimède, est soumis à l'action de machines à essorer, à force centrifuge, et transformé en pate assez ferme pour être immédiatement moulée en briques, dont la dessication s'opère à l'air libre.

Ces briques sont rendues aussi sèches que possible, mais elles contiennent encore 12 0/0 d'humidité ; comme matières fertilisantes, l'analyse constate : phosphate, alumine et fer, ensemble environ 8 p. 100 ; azote 1 p. 100 ; chaux 45 p. 100 ; ce qui constitue un très pauvre engrais, aussi est-il vendu au-dessous du prix de revient.

Tout système d'assainissement des maisons particulières, tel que le comprennent les ingénieurs des égouts de Londres, doit satisfaire à la condition que les canaux de communication puissent entraîner, sans produire ni gêne ni odeur, toutes les

Digitized by Google

matières à rejeter dans les galeries principales d'écoulement.

Cela implique l'établissement de grilles assez serrées pour s'opposer à l'introduction de corps de nature à produire des obstructions inévitables.

On établit les communications entre les maisons et les égouts avec des tuyaux en terre vernissée, mais on évite de faire communiquer directement chaque maison avec l'égout principal ; on divise chaque quartier en groupes de maisons communiquant chacun avec un « maître-tuyau » qui débouche à son tour dans l'égout.

De cette façon, ce « maître-tuyau », constamment traversé par un volume d'eau considérable est parfaitement curé.

A Paris, lorsqu'un orage jette une trop grande quantité d'eau à la fois, on a établi des déversoirs et des galeries qui conduisent directement à la Seine l'eau, lorsqu'elle atteint une certaine hauteur dans les égouts.

Maintenant que nous avons montré les conséquences de l'adoption par les villes du tout a l'égout, nous allons voir comment la ville de Metz pourra aborder ce problème du tout à l'égout, en respectant la maxime :

Ne pas se débarrasser soi-même en infectant les autres.

Pour la ville de Metz, en particulier, qui commence à pratiquer le tout à l'égout, sans avoir prévu aucune clarification, aucune purification des liquides qu'elle jette à la rivière, il existe une question préjudicielle, dont personne ne paraît s'être préoccupé ; c'est de savoir si la quantité d'eau qui passe dans la Moselle à Metz est suffi-

Digitized by Google

sante pour que toutes les vidanges de la ville puissent y être déversées sans danger pour la salubrité.

Il est d'autant plus étonnant qu'on n'ait pas pensé à cela, qu'il y avait à Metz même la Seille qui, recevant les matières fécales des maisons qui la bordaient, répandait une mauvaise odeur, lorsque la chaleur de l'été coïncidait avec une réduction considérable de la quantité d'eau passant par la Seille.

On peut craindre que la Moselle ne soit pas assez forte pour recevoir, sans inconvénient sanitaire, les vidanges de toutes les maisons, si on se remémore la défense faite par la municipalité de jeter les matières de vidanges dans la Moselle, après que la Ville avait fait elle-même la dépense de la construction d'un dépotoir, tout près du pont des Hautes-Grilles.

C'était donc après en avoir constaté, par expérience, les inconvénients, que cette défense a été promulguée, inconvénients très atténués par la position de ce dépotoir, tout à fait à l'extrêmité de la ville, presque hors la ville, et dans un endroit où la vitesse de l'eau est considérable, sans doute parce que la pente de la rivière est plus forte là qu'ailleurs.

Déjà, lors de la rédaction des programmes du concours de l'Académie pour 1905-1906, nous avions demandé : « Y a-t-il lieu d'épurer les eaux des égoûts de la ville de Metz, par des moyens bactériologiques, ou par d'autres systèmes ? »

Si nous avons employé la forme dubitative, c'était pour laisser libres toutes les opinions, mais nous devons dire que, personnellement, nous considérons comme très primitif le système des ca-

Digitized by Google

veaux ou fosses employés dans le plus grand nombre des maisons de la ville de Metz, pour recueillir les matières fécales, où elles restent pendant plusieurs années, tant que le caveau n'est pas plein. Et ce qu'il y a de plus singulier, c'est que l'administration, il y a environ vingt-cinq ans, interdit l'écoulement direct qui se faisait des maisons du quai de l'Arsenal à la Moselle, et a obligé les propriétaires de ces maisons de construire des caveaux.

Dans ce temps-là, on ne voulait pas polluer la rivière, et maintenant, revirement complet, on envoie le tout à l'égout, et cela, quand il est question de la canalisation de la Moselle, en dessous de Metz. Alors, quand il y aura des années sèches, on fera naviguer les bateaux dans l'eau d'égout, et pour peu qu'il fasse chaud, les bateliers pourront respirer des odeurs fortes.

Examinons bien le pour et le contre des divers moyens employés par les autres villes, afin de choisir le meilleur possible, qui soit applicable à la ville de Metz. D'abord le système d'arrosage de champs en culture avec les eaux d'égoût sans leur faire subir aucun traitement préalable.

Ce système, qui devait allier l'intérêt des villes avec celui des campagnes, a fait un fiasco complet ; il exige un sol et un sous-sol spécial, et de très grandes surfaces ; il faudrait faire comme à Milan et Edimbourg, arroser des prés, mais cela est possible seulement en hiver, car ce n'est pas quand les herbes sont en fleur qu'on peut y conduire des eaux d'égout, et le restant de l'année il faut se débarrasser autrement de ces eaux sales.

Avec les procédés de clarification dits d'épura-

Digitized by Google

tion, on obtient, mais pas toujours, de l'eau limpide ; toutefois ce n'est pas de l'eau pure ; elle contient encore toutes les bactéries nocives qu'avaient les eaux avant d'être clarifiées.

Le procédé biologique, qui n'a d'ailleurs pas la prétention de détruire tous les microbes, nécessite de très grands bassins, car si l'eau sale peut quelquefois n'avoir besoin de séjourner que 25 heures dans les fosses septiques, elle doit y être retenue le plus souvent beaucoup plus longtemps, jusqu'à huit jours. Sinon, on fera couler à la rivière des eaux aussi nocives que si elles n'avaient pas subi la stérilisation.

Et, puisque l'épuration biologique des eaux d'égout doit encore fournir une épreuve pratiquée en grand, à Ivry, la plus simple prudence conseille d'attendre les résultats qui y seront constatés.

Le versement des eaux d'égout directement à la rivière, sans aucune opération préalable, peut être admis lorsque *la quantité d'eau minimum* de la rivière est suffisante pour que l'adjonction des eaux sales n'y produise pas d'effets sensibles ni visibles.

C'est une question de mesure qui n'est pas encore résolue à Metz, et il serait imprudent d'établir le tout-à-l'égout de toutes les maisons de la ville avant d'attendre une année sèche, pour voir quel degré d'infection se produira dans la Moselle lorsque le quart, ou le tiers, des maisons de Metz y jetteront leurs matières fécales.

On pourra juger, seulement alors, si on pourrait admettre encore un certain nombre de maisons à se raccorder avec les égouts.

Le système des fosses étanches, recevant seulement les urines et les matières fécales, à vidange

Digitized by Google

périodique, très critiquable en théorie, a montré, à Metz même, par un emploi plus que séculaire, qu'en pratique leurs inconvénients sont très tolérables, puisque, pendant ce régime, la ville de Metz était reconnue comme une des plus salubres de l'Europe.

Avec les fosses étanches, l'agriculture reçoit des engrais bien plus sûrement qu'avec tous les autres systèmes.

Lors de l'agrandissement de la ville d'Amsterdam, les nouveaux quartiers furent munis de la «Vidange Liernur. » Un peu plus tard, une commission messine, envoyée en 1892 aux frais de la ville de Metz, visita toute l'installation du système Liernur, se fit renseigner sur son fonctionnement et déposa un rapport favorable au Conseil municipal de Metz.

Le procédé Liernur consiste à munir chaque maison d'un réservoir qui reçoit *seulement* les matières provenant des water-closets. A ce réservoir se raccordent des tuyaux métalliques par lesquels il se vide par l'effet de l'aspiration (comme se vident actuellement à Metz les caveaux dont les matières semi-liquides sont aspirées dans des tonneaux en tôle, montés sur roues, amenés dans la rue), et leur contenu n'étant pas dilué dans une masse d'eau — comme dans le tout-à-l'égout, — reste d'un volume restreint qui est amené soit directement, soit après avoir passé dans un relai, à l'usine de dénaturation.

Le procédé Liernur se présente comme réalisant les desiderata suivants :

1° Absence complète d'odeur dans les maisons qui en sont munies ;

Digitized by Google

2° Enlèvement des vidanges aussi souvent que l'on veut (donc avant toute corruption nocive), sans que rien trahisse l'opération, ni dans l'intérieur des maisons, ni dans la rue ;

3° Dénaturation de ces matières en récupérant, au profit de l'agriculture, les éléments de fertilité, sous forme d'ammoniaque et d'engrais en poudre. pouvant être conservés jusqu'à la saison favorable à l'emploi, contrairement à l'épandage agricole, qui déverse dans les champs les eaux d'égouts lorsque la végétation demanderait de la sécheresse ;

4° Immunité des cours d'eaux voisins des villes; car, d'abord la quantité d'eau dont on a retiré l'azote par distillation n'est pas considérable, et ensuite cette eau est stérilisée de tout germe nocif par le chauffage qu'elle a subi pour l'extraction de l'ammoniaque ;

5° La question du relèvement du niveau des tuyaux par lesquels a lieu l'écoulement dans les égouts, si difficile à bien faire (pour éviter l'effet des gelées d'hiver) et si coûteux à établir dans les vieilles maisons de Metz, cette question, disons-nous, n'existe pas avec la vidange Liernur.

6° Disons encore que ce système ne favorise pas l'accès des rats dans les maisons, comme le fait le tout-à-l'égout. Cette invasion dans les maisons raccordées à l'égout en rend l'habitation désagréable; car il y a des personnes, des dames surtout, auxquelles la rencontre d'un rat dans les escaliers cause un effroi indescriptible.

En résumé, le système Liernur serait peut-être le système à adopter à Metz, s'il est reconnu que la Moselle n'a pas toujours un volume d'eau suffi-

Digitized by Google

sant pour recevoir les immondices de toute la ville, et ce serait en particulier pour la partie de la ville dont les égouts se déversent dans la Moselle, dans la ville même, ou en amont, que le système Liernur serait précieux.

Nous concluons que l'administration municipale de Metz agirait sagement en ne pressant pas le développement du tout-à-l'égout, jusqu'à ce qu'elle sache comment se comporterait la Moselle pendant une année sèche.

Si alors la mortalité croissait d'une manière inquiétante, il ne suffirait pas de faire dire par des docteurs en médecine que cela n'a pas pour cause l'infection de la rivière ; il faudrait faire rétablir les fosses ou caveaux dans les maisons.

Pour terminer, je vous demanderai, Messieurs et chers collègues, de me pardonner de vous avoir entretenus si longtemps d'une question qui humilie l'orgueil du roi de la création, en lui rappelant qu'il est humain et qu'il reste soumis aux « nécessités » de la vie.

Digitized by Google

Digitized by Google

BUREAU

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

POUR L'ANNÉE 1910-1911

Président d'honneur :
M. LE PRÉSIDENT DE LA LORRAINE

Président honoraire .	M. V. PRÉVEL
Président titulaire .	M. L. SIMON
Vice-Président . . .	M. L'ABBÉ PELT
Secrétaire	M. EUG. COLON
Secrétaire-Archiviste .	M. WELTER
Trésorier.	M. LÉONARD

Agent : M. FLEUR

Envoyer toutes lettres, demandes ou communications concernant l'Académie, au siège de la Société, 25, rue de l'Évêché, Metz.

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES
DU
BUREAU DE L'ACADÉMIE DEPUIS 1819 JUSQU'A 1911

L'astérisque indique les membres vivants.

Années —	*Présidents :* MM.	*Secrétaires :* MM.	*Secrét.-Arch. :* MM.	*Trésoriers :* MM.
1819-20	De Sarrazin.	Herpin.	..	Saincère.
1820-21	Gorcy.	id.	..	id.
1821-22	Bergery (1).	id.	..	Chaumas.
1822-23	Thiel.	id.	..	Anspach.
1823-24	Poncelet.	Devilly.	..	Dosquet.
1824-25	Sérullas. (2)	id.	Thiel.	Cailly.
1825-26	Bergery.	id.	Renault.	Anspach.
1826-27	Renault.	Bergery.	Bardin.	Woisard.
1827-28	Dosquet.	id.	Munier.	Chambille.
1828-29	Bardin.	id.	id.	id.
1829-30	Bon Marchant	id.	id.	id.
1830-31	Chaumas.	Dosquet.	Renault.	Didion.
1831-32	Bergery. (3).	id.	id.	Bardin.
1832-33	Gosselin.	id.	id.	Munier.
1833-34	Bergery. (4).	Lasaulce.	Simon, V.	Le Masson
1834-35	Le Masson (1)	De Saulcy F.	id.	Marchal.
1835-36	Bergère. (1).	Gosselin.	id.	id.
1836-37	Faivre.	Macherez.	id.	Munier.
1837-38	Le Masson (2)	Gosselin.	id.	id.
1838-39	Didion.	Desains.	id.	id.
1839-40	Culmann. (1)	Bégin.	id.	id.
1840-41	Lucy.	La Bastide.	id.	id.
1841-42	Méziéres.	id.	id.	id.
1842-43	Culmann. (2)	Livet.	id.	id.
1843-44	Malherbe. (1)	id.	id.	id.
1844-45	Bergère. (2).	De St-Vincent.	N.	id.
1845-46	Simon, V. (1)	Blanc.	Clercx.	id.
1846-47	Michel, E. (1)	Robert.	id.	id.
1847-48	Malherbe. (2)	Prost Aug.	id.	id.
1848-49	Michel, E. (2)	Boulangé.	id.	id
1849-50	Malherbe. (3)	Faivre.	id.	id.
1850-51	Emy.	De Saulcy E.	id.	id.
1851-52	Langlois.	Jacquot, E.	id.	id.
1852-53	Simon, V. (2)	Grellois.	id.	id.
1853-54	Malherbe. (4)	id.	id.	id.
1854-55	De Saulcy E. (1)	De Chastellux.	id.	id.
1855-56	Jacquot, E.	Vincenot.	id.	Chabert
1856-57	Woirhaye.	id.	id.	id.
1857-58	Susane.	Du Colombier.	id.	id.
1858-59	Salmon.	De Bouteiller.	id.	id
1859-60	Scoutetten.	id.	id.	id
1860-61	G' Didion.	id.	id.	id.
1861-62	Leclerc.	Bouchotte.	id.	id

Digitized by Google

Années	*Présidents :*	*Secrétaires :*	*Secrét.-Arch. :*	*Trésoriers :*
—	MM.	MM.	MM.	MM.
1862-63	Mézières (2).	Bouchotte.	Clercx.	Chabert.
1863-64	De Gérando.	id.	id.	id.
1864-65	De Puymaigre.	Michel E.	id.	id.
1865-66	De Bouteiller.	Thilloy J.	Marcus.	id.
1866-67	Raillard.	id.	id.	De St-Martin
1867-68	Goulier.	id.	id.	id.
1868-69	Michel, E.	Cailly.	id.	id.
1869-70	Grellois.	id.	id.	id.
1870-71	Jacquot, A.	Lejeune J.	id.	id.
1871-72	Virlet.	Abel.	id.	id.
1872-73	Maguin, H.	Lorrain.	id.	Fleck.
1873-74	Fleck (1)	Taratte.	id.	Demoget.
1874-75	Orbain.	Schuster.	id.	Bellevoye.
1875-76	Abel, Ch.	id.	id.	id.
1876-77	De Saulcy E. (2)	id.	id.	id.
1877-78	Cailly, Ch.	Bérard A.	id.	id.
1878-79	Dr Winsback (1)	id.	id.	id.
1879-80	Bezançon P.	id.	*Gandelet.	id.
1880-81	Fleck (2).	id.	Chartener.	id.
1881-82	*De Saulcy F.	id.	id.	id.
1882-83	Chartener.	id.	*Friren, A.	id
1883-84	Fleck (3).	id.	id.	id.
1884-85	Benoit, A.	id.	id.	id.
1885-86	Dr Winsback (2)	id.	id.	id.
1886-87	A. de Lazarque.	id.	id.	id.
1887-88	Jacquemin, R.	*Ferrez, E.	id.	id.
1888-89	Bérard, A. (4)	id.	id.	*Lametz.
1889-90	Huber, E.	Box, N.	id.	id.
1890-91	*Ferrez, Eug.	id.	id.	id.
1891-92	Fleck (4)	id.	id.	id.
1892-93	Bérard. (2)	id.	id.	id.
1893-94	Vion H.	id	id.	id.
1894-95	Huber E (2)	id.	id.	id.
1895-96	Greff.	id.	*De Tinseau.	id.
1896-97	Winsback (5)	id.	id.	id
1897-98	*Ferrez	*Paulus E.	id.	id.
1898-99	Box, N	id.	id.	id.
99-1900	*Simon, L.	id.	*Choppé	id.
1900-01	*V. de Tinseau	*Dr Meyer Jules	Codbat	*V. Prevel
1901-02	*Lametz	*Choppé	id.	id.
1902-03	*Collin H.-D.	*V. Prevel	id.	*Choppé.
1903-04	*Paulus Eug.	id.	id.	id.
1904-05	Huber Em.	*Dr Foret	id.	id.
1905-06	*C. Massing	*Eug Colon	*Welter	d.
1906-07	*V. Prevel	id.	id.	id.
1907-08	*Abbé Thorelle	id.	id.	id.
1908-09	*Choppé	id.	id.	* Léonard
1909-10	*Prével	id.	id.	id.
1910-11	*L. Simon	id.	id.	id.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DES DIVERSES CLASSES DE L'ACADÉMIE

A la date du 31 Mai 1910

Membres fondateurs et bienfaiteurs de l'Académie.

M. le Maréchal de BELLE-ISLE, fondateur de la Société royale des sciences de Metz.

M. le baron de LADOUCETTE
Mlle BOUCHOTTE
M. PÊCHEUR
} fondateurs des prix de vertu.

M. HERPIN, fondateur du prix dit Herpin.

Membres honoraires.

MM.

1906. LEBON (DÉSIRÉ-ERNEST), agrégé de l'Université, professeur honoraire de mathématiques au lycée Charlemagne, lauréat de l'Académie française, correspondant de l'Acad roy. des sciences de Lisbonne et de la Soc. royale des Sciences de Liége, 4bis, rue des Ecoles, Paris, ve.

1863. MÉZIÈRES (ALFRED), membre de l'Institut (Académie française), professeur de littérature étrangère à la Sorbonne; boulevard St-Michel, 57, à Paris.

1900. PAQUET D'HAUTEROCHE (RENÉ), au Rucher, Woippy (Lorraine.)

1908. PIERNÉ (HENRI-CONSTANT-GABRIEL). Compositeur de musique, organiste du grand orgue de Sainte-Clotilde, membre du Conseil supérieur d'enseignement au Conservatoire de Paris, etc., rue de Tournon, 8 Paris.

Digitized by Google

1897. SCHEIL (Le Révérend Père J. V.), Membre de l'Institut, Directeur d'tudes à l'Ecole pratique des Htes Etudes, (Paris), 4bis, rue du Cherche-Midi.

1894. WOLF (C.), membre de l'Institut (Académie des sciences), astronome à l'Observatoire de Paris.

Membres titulaires.

MM.

1907. AUBERT, architecte, 20bis, avenue Serpenoise, Metz.

1910. AUBERTIN (Jean Pierre), 11, rue Saulnerie, Metz.

1900. BARTHÉLEMY (l'abbé Adolphe), curé de Hayes, par Landonvillers (Lorraine).

1897. CHOPPÉ, Directeur de la Banque de Metz, 2, rue des Clercs, Metz.

1898. COLLIN (l'abbé H.-D.), chanoine honoraire, directeur du *Lorrain*, Metz, 12-14, rue du Haut Poirier.

1896. COLON (Eugène-François), ex-directeur de la société La Messine, place Saint-Louis, 12, Metz.

1906. FINOT (L'abbé François-Léon) chanoine honoraire, 13, rue Marchant, Metz.

1909. FLEURENT (Joseph), assesseur de gouvernement, à Metz, 8, rue Hollandre-Piquemalle.

1901. FORET (Roger-Joseph), avocat-avoué, Metz, rue de l'Esplanade, n° 2.

1906. FRENTZ (Louis-Henri), industriel, 12, rue de la Haye, Metz.

1874. FRIREN (l'abbé), chanoine honoraire, Aumônier de l'Orphelinat de Sainte-Constance, 41, rue de l'Évêché, Metz.

1902. GUÉPRATTE (Ferdinand), maire d'Ancy-sur-M. (Lorr.).

1910. JUNG (Nicolas), Profess. à l'Ecole Réale, 12, rue Saint-Clément, Metz.

1877. LAMETZ, ingénieur civil, rue Sainte-Marie, 16, Metz.

1898. LAMY, député au Landesausschuss, agriculteur-viticulteur à Vic-sur-Seille (Lorr.).

1906. LÉONARD (Nicolas), 13, rue de la Tête-d'Or, Metz.

1909. LEROND (Henri), à Destry, par Brulange, (*correspondant* en 1903).

1900. MARET (Henri), Docteur en médecine à Metz, qua Félix Maréchal, 23.

Digitized by Google

1887. MASSING (Camille), ingénieur civil, à Puttelange (Lorr.).
1909. MAUJEAN (Léon), Instituteur, à Vallières.
1875. PANGE (le marquis de), au château de Pange (Lorr.).
1900. PELT (l'abbé J.-B.), vicaire général, 9, rue du Grand-Cerf, Metz.
1899. PIERSON (Louis), à Ay (Lorraine).
1899. PREVEL, directeur du Crédit Coopératif de Lorraine, 61, rue Serpenoise, Metz.
1909. SAMAIN (Alexis), négociant, rue de la Chèvre, 26bis, Metz.
1875. SAULCY (Félicien de), membre de la Société entomologique de France, rue Châtillon, 3, Metz.
1898. SCHANTÉ, ex-pharmacien, 4, place Arnold, Strasbourg)
1877. SIMON (Léon), peintre, 3, rue du Moyen-Pont, Metz. (*Agrégé-Artiste* en 1873).
1897. THORELLE (l'abbé), curé de Lorry-Mardigny (Lorr.).
1888. TINSEAU (Valéry de), rue Jurue, 29, Metz, et Peltre (Lorr.)
1871. VIANSSON (Louis), à Goussaincourt, par Maxey-sur-Vaise (Meuse).
1904. WELTER (Timothée), notaire, 17, rue des Clercs, Metz.
1910. WENDEL (Charles de), maître de forges, à Hayange.
1907. WOLFRAM (Charles-Georges), Directeur de la Biblioth. impér de l'Université et d'Als.-Lorr., à Strasbourg (Alsace.)

Associés-libres non résidants.

MM.

1887. ANTOINE, (*Agrégé-cultivateur* en 1873; *titulaire* 1875), trésorier-payeur-général à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1896. BOUCHEZ (Armand-Maurice), à Cattenom (Lorr.).
1896. BOURGEAT (l'abbé), chanoine honoraire, Aumônier du Sacré Cœur, Montigny-lès-Metz.
1904. DORVEAUX (Dr.), bibliothécaire de l'Ecole Supérieure de pharmacie de l'Université de Paris.
1900. FERREZ (Eugène), ancien principal clerc de notaire, rue Torricelli, 11, Paris. (*Titulaire* depuis 1879.)
1877. GANDELET (le comte Albert), camérier secret, rue d'Alliance, 5, à Nancy.
1881. GARGAN (Charles de), au château de Preisch, par Roussy (Rüttgen).

Digitized by Google

1908. GRENIER (Albert), maître de conférences d'antiquités gallo-romaines à la Faculté de Nancy.
1878. GURY (Alphonse), ancien pharmacien ; rue de la Planche, 2, à Paris.
1895. HAAS (Bernard-Aug.), docteur en médecine, à Onville (Meurthe-et-Moselle). (*Titulaire* 1888.)
1864. HANRIOT (Charles), ancien inspecteur d'Académie ; à Troyes (Aube).
1898. INGOLD (l'abbé), directeur de la *Revue d'Alsace* à Colmar (Alsace).
1904. KIEFFER (abbé J. J.) membre de plusieurs Sociétés savantes, professeur au collège de Bitche.
1896. LADOUCETTE (Etienne de), place Vendôme, 8, à Paris.
1906. MAURICE, géomètre à Sainte-Ruffine (Lorr.).
1858. MAUROUARD, inspecteur général des poudres et salpêtres, chef de service au ministère de la guerre, rue d'Argenson, 1, à Paris.
1900. MEILHEURAT (H.) licencié ès-sciences mathématiques, ancien professeur, rue de Paris, 68, à Moulins (Allier).
1868. RIOLACCI (J.-D.-P.), médecin-major de première classe en retraite.....?

Agrégés.

MM.

1897. BLIND, vétérinaire à Guebwiller (Alsace).
1899. DASSENOY (Paul), électricien à Metz, rue des Bons-Enfants.
1878. DUJARDIN (A.), sculpteur de la Cathédrale, à Metz, rue Sous-Saint-Arnould, 5.
1906. THIRIA (Michel), peintre-verrier, 50, place Saint-Louis, Metz.
1883. THIRIOT, professeur de musique, rue Mazelle, 19, à Metz.

Correspondants.

MM.

1886. ADAM (Lucien), président de chambre, à Rennes (Ille-et-Vilaine).
1889. ANCEL (Charles René), 11, rue des Bégonias, Nancy.

Digitized by Google

1896. BARDY, pharmacien honoraire, à Saint-Dié (Vosges).
1893. BARTHÉLEMY (François), archéologue, 61, rue de Rome, à Paris.
1902. BEAUPRÉ (Jules, comte), 18, rue de Serre, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1910. BELLEVOYE (François-Lucien) orfévre-graveur, 27, rue Talleyrand, à Reims (Marne).
1878. BERTRAND (l'abbé Louis), professeur au grand Séminaire de Bordeaux (Gironde).
1901. BONNARDOT (François), conservateur de la Bibliothèque de Verdun (Meuse).
1882. BOSMANS (l'abbé J.), secrétaire-archiviste du Cercle archéologique d'Enghien (Belgique).
1899. BOULAND, docteur, 95, rue de Prony, à Paris.
1901. BOURGEOIS (Jules), entomologiste à Sainte-Marie-aux-Mines (Alsace).
1878. BOYÉ (Bernard-Arthur-Pierre), avocat à la Cour d'appel de Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1901. BRUNOTTE (Camille), professeur à l'Université de Nancy.
1904. CLÉMENT (Roger), avocat à la Cour d'appel de Paris, 41, rue Madame, Paris.
1873. CLÉRY (Adrien ROBINET de), 20, rue du Cloître Notre-Dame, Paris.
1883. COLLIGNON (Dr. René), médecin-major au 25e de ligne, 42, rue de la Marine, à Cherbourg (Manche).
1879. DENY (Edouard), ingénieur civil, fondé de pouvoirs à la Faïencerie de Badonvillers (Meurthe-et-Moselle).
1887. E. DESSENON, professeur de mathématiques au Lycée Saint-Louis, à Paris, rue des Grands-Augustins, 20.
1906. DUCROCQ (Georges), 99, boulevard Raspail, Paris.
1903. FLORANGE, 17, rue de la Banque, Paris.
1866. FROMONT (Auguste), homme de lettres.
1908. GAUCHEZ (Maurice), collaborateur de la *Revue de Belgique*, Bruxelles.
1899. Mme GAZALA, née Jeanne Kieffer (en littérature Guy d'Aveline), via Brindisi, Tripoli d'Afrique.
1910. GEISLER (Louis), publiciste aux Chatelles (Vosges).
1890. GENAY (Paul), président du comice agricole de Lunéville, membre de la société nationale d'agricult. de France, 6, rue des Bénédictins, Lunéville (Meurthe-et-Mos.).

Digitized by Google

1881. GERMAIN (Léon), secrétaire perpétuel de la Société d'Archéologie lorraine, 26, rue Héré, à Nancy.
1894. GODIN (Oscar).....?
1901. GOY (baron Pierre de), résident de France à Qui-nhon (Annam).
1903. GRANDMANGIN (Ch.).....?
1886. HANNAUX (Emmanuel), artiste sculpteur, à Paris, 11, rue Saint-Simon.
1903. HELMER (Paul-Albert), avocat à Colmar.
1901. HOULLIER (abbé A.) curé de Fins (Somme).
1895. JEANTY (Eugène), négt à Sarreguemines (Lorraine).
1891. KNŒPFLER, chef de clinique à la faculté de médecine de Nancy, faubourg St-Georges.
1861. LACRETELLE (Henri), homme de lettres.
1909. LALANCE (Jean), commandant d'artillerie en retraite, 21, rue Eugène-Ferry, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1860. LE GENTIL, juge au tribunal civil d'Arras (Pas-de-Calais).
1864. LÉVY (Isaac), rabbin, à Bordeaux (Gironde).
1895. LÉVY (l'abbé Joseph), curé à Grussenheim (Alsace).
1896. MARGOT (Charles), préparateur de physique à l'Université de Genève (Suisse).
1861. MILLIEN (Achille), homme de lettres, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).
1863. MOUGENOT (Léon), archéologue, à Malzéville près Nancy.
1907. PANGE (Cte Jean de). 37, avenue Montaigne, Paris.
1893. RICHARD D'ABONCOURT (Emmanuel de), chef d'escadron d'artillerie, à Douai (Nord).
1878. THIRION (Maurice), docteur-ès-lettres, professeur d'histoire au lycée de Lille (Nord).
1894. VAN WERVECKE (Nicolas), professeur à l'Athénée, à Luxembourg.
1898. VIANSSON-PONTÉ (l'abbé), curé de Haucourt (Meurthe-et-Moselle).
1903. WEYLAND (l'abbé Dr), curé de Vernéville (Lorr.).
1904. ZAWODNY (Dr Jos.), à Freudenthal (Silésie-Autriche).

Digitized by Google

ACADÉMIES, SOCIÉTÉS SAVANTES, etc.

Avec lesquelles l'Académie de Metz échange ses Publications.

Les Sociétés correspondantes sont priées de considérer comme accusé de réception *de leurs envois à l'Académie l'inscription à la liste ci-après des publications qu'elles lui ont fait parvenir.*

Liste des Sociétés de divers pays avec lesquelles l'Académie se trouvait en relation, à la date du 31 mai 1909.

EUROPE.

ALLEMAGNE (EMPIRE D') :

Alsace-Lorraine, *Colmar.* Société d'histoire naturelle de Colmar.
— — *Revue d'Alsace.*
— *Metz.* Société d'histoire naturelle de Metz.
— — Comice agricole de Metz.
— — Verein für Erdkunde zu Metz.
— — Société d'Histoire et d'Archéologie.
— — Bibliothèque et archives municipales.
— — Musées municipaux.
— — L'*Austrasie,* revue du Pays Messin et de la Lorraine, 50, place Saint-Louis, Metz.
— *Mulhouse.* Société industrielle de Mulhouse.
— *Strasbourg.* Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.
— — Club vosgien.

Bavière, *Munich.* Kœnigliche bayerische Akademie der Wissenschaften.

Hesse, *Giessen.* Gesellschaft für Erd- u. Vœlkerkunde zu Giessen.

Prusse, *Brême.* Naturwissenschaftlicher Verein zu Bremen.
— *Gœrlitz.* Oberlausitzische Gesellschaft der Wissenschaften.
— *Kœnigsberg.* Kœnigliche physikalische-œkonomische Gesellschaft zu Kœnigsberg.

Digitized by Google

— *Trèves.* Gesellschaft für nützliche Forschungen zu Trier.

Saxe. *Halle a. d. S.* Kaiserlich-Leopold.-Carol.-Deutsche Akademie der Naturforscher.

Angleterre, *Cambridge.* Cambridge philosophical Society.

— *Manchester.* Literary and philosophical Society of Manchester.

Autriche-Hongrie, *Gratz.* Historischer Verein für Steiermark.

— *Lemberg.* Société historique de Léopold.

Belgique, *Anvers.* Académie d'archéologie de Belgique.

— *Arlon.* Institut archéologique du Luxembourg.

— *Bruxelles.* Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.

— — Observatoire royal.

— — Société malacologique de Belgique.

— — Société d'archéologie de Belgique à Bruxelles.

— — Société des Bollandistes, 22, Boulevard St-Michel.

— *Enghien.* Cercle archéologique d'Enghien.

— *Gand.* Société d'histoire et d'archéologie de Gand.

— *Liége.* Institut archéologique liégeois.

— — Société de géologie de Belgique.

— — Société libre d'émulation de Liége.

— — Société royale des sciences de Liége.

— — Université de Liége.

— *Maredsous* (abbaye). *Revue bénédictine.*

— *Mons.* Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

FRANCE :

Ain, *Bourg.* Société d'émulation de l'Ain.

— — Société Gorini.

Aisne, *Château-Thierry.* Société historique et archéologique de Château-Thierry.

— *Laon.* Société académique de Laon.

— *Saint-Quentin.* Société académique de Saint-Quentin.

Alpes-Maritimes, *Nice.* Société des lettres, sciences et arts du département des Alpes-Maritimes.

Aube, *Troyes.* Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.

Digitized by Google

Aveyron, *Rhodez.* Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.

Belfort (Territoire de). Société belfortaine d'émulation, à Belfort.

Bouches-du-Rhône, *Aix.* Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix.

— *Marseille.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille.

Calvados, *Caen.* Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

— — Société des antiquaires de Normandie.

— — Société Linnéenne de Normandie.

Charente-Inférieure, *Rochefort.* Société de géographie de Rochefort.

Côte-d'Or, *Dijon.* Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.

Doubs, *Besançon.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.

Eure, *Evreux.* Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.

Finistère, *Brest.* Société académique de Brest.

Gard, *Nîmes.* Académie de Nîmes.

Garonne (Haute-), *Toulouse.* Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.

— — Académie des jeux floraux.

— — Société archéologique du midi de la France.

— — Société d'agriculture de la Haute-Garonne, 20, rue Saint-Antoine-du-T.

Gironde, *Bordeaux.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.

— — Société Linnéenne de Bordeaux.

Hérault, *Montpellier.* Société languedocienne de géographie.

Indre-et-Loire, *Tours.* Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.

Isère, *Grenoble.* Académie Delphinale.

Jura, *Lons-le-Saulnier.* Société d'émulation du Jura.

Landes, *Dax.* Société de Borda.

Loire, *Saint-Etienne.* Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.

Loire (Haute-), *Le Puy.* Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy.

Digitized by Google

Loire-Inférieure, *Nantes.* Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

— — Société des sciences naturelles de l'Ouest.

Loiret, *Orléans.* Société archéologique et historique de l'Orléanais.

— — Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.

Lozère, *Mende.* Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.

Maine-et-Loire, *Angers.* Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.

— — Société industrielle d'Angers et de Maine-et-Loire.

Manche, *Cherbourg.* Société des sciences naturelles de Cherbourg.

— — Société national · académique de Cherbourg.

Marne, *Châlons-s.-Marne.* Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du dépt de la Marne.

— *Reims.* Académie de Reims.

— *Vitry-le-François.* Société des sciences et arts de Vitry-le-François.

Meurthe-et-Moselle, *Nancy.* Académie de Stanislas.

— — Société d'archéologie lorraine.

— — Société centrale d'agriculture de Nancy.

— — Bibliothèque des archives départementales de la ville de Nancy.

Meuse, *Bar-le-Duc.* Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.

— *Montmédy.* Société des naturalistes et archéologues du Nord de la Meuse.

— *Verdun.* Société philomatique de Verdun.

Morbihan, *Vannes.* Société polymatique du Morbihan.

Nord, *Cambrai.* Société d'émulation de Cambrai.

— *Douai.* Société d'agriculture, de sciences et d'arts, à Douai.

— *Dunkerque.* Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.

— *Lille.* Société des sciences, de l'agriculture et des arts.

Oise, *Beauvais.* Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.

Digitized by Google

Pas-de-Calais, *Arras.* Académie des sciences, lettres et arts d'Arras.

Puy-de-Dôme, *Clermont-Ferrand.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand.

— — Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne.

— — *Revue d'Auvergne.*

— — Annales de la station limnologique de Besse, 9, rue du Port.

Pyrénées- (Basses), *Pau.* Société des sciences, lettres et arts de Pau.

Pyrénées-Orientales, *Perpignan.* Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.

Rhône, *Lyon.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.

— — Société d'agriculture, sciences et industrie de Lyon, 30, quai Saint-Antoine.

— — Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, 6, rue de l'Hôpital.

— — Société académique d'architecture de Lyon.

Saône (Haute-), *Vesoul.* Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône.

Saône-et-Loire, *Autun.* Société Éduenne des lettres, sciences et arts.

— *Chalon-sur-Saône.* Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.

— *Mâcon.* Société des arts, sciences, belles-lettres et agriculture de Saône-et-Loire.

Sarthe, *Le Mans.* Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

Seine, *Paris.* Société des Antiquaires de France (au palais du Louvre).

— — Société nationale d'agriculture de France (18, rue de Bellechasse).

— — Université de Paris. Bibliothèque de la Faculté des lettres.

— — Les Marches de l'Est, 84, rue de Vaugirard, Paris, VI[e].

Seine-et-Oise, *Versailles.* Société d'agriculture de Seine-et-Oise.

— — Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise. (Bibliothèque de Versailles.)

Digitized by Google

Seine-Inférieure, *Le Havre.* Société havraise d'études diverses.
— *Rouen.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen
— — Société libre d'émulation, commerce et industrie de la Seine-Inférieure.
— — Société des amis des sciences naturelles de Rouen.
— — Société d'agriculture du département de la Seine-Inférieure.
— — Société centrale d'horticulture du département de la Seine-Inférieure

Deux-Sèvres, *Niort* Société de vulgarisation des sciences naturelles des Deux-Sèvres.

Somme, *Abbeville.* Société d'émulation d'Abbeville.
— *Amiens.* Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens.
— — Société des Antiquaires de Picardie.

Tarn-et-Garonne, *Montauban.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne.

Var, *Toulon.* Académie du Var.

Vaucluse, *Avignon.* Académie de Vaucluse.

Vosges, *Épinal.* Société d'émulation du département des Vosges.
— *Saint-Dié.* Société philomatique vosgienne.

Yonne, *Auxerre.* Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Luxembourg (Grand-duché de), *Luxembourg.* Institut royal grand-ducal de Luxembourg.
— — Société de botanique de Luxembourg.
— — Cercle agricole et horticole du grand-duché de Luxembourg.
— — Verein für Luxemburger Geschichte, Literatur und Kunst. (Ons Hëmecht.)

Norvège, *Christiana.* Kongeliche norske Fredericks Universitet.
— — Observatoire de Christiania.
— — Videnskabs-Selskabet i Christiania.

Russie, *Saint-Pétersbourg.* Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg.
— — Observatoire physique central de Russie.
— — Société d'archéologie et de numismatique de Saint-Pétersbourg.
— *Moscou.* Université impériale. Observatoire.

Digitized by Google

Suède, Göteborg Högskola.
— *Lund.* Lunds Universitet.
— *Stockholm.* Université.
— — Kungl. Vitterhets Historie och Antiquitets Akademie.
— *Upsala.* Société des lettres d'Upsala.
Suisse, *Zurich.* Antiquarische Gesellschaft in Zurich (Stadtbibliothek.)
— — Landesmuseum.

AFRIQUE.

Algérie, *Alger.* Société historique algérienne.

AMÉRIQUE.

Canada, *Ottawa.* Institut Canadien-Français.

ÉTATS-UNIS :

Californie, *San-Francisco.* Academy of Sciences.
Columbia, *Washington.* U. S. Department of Agriculture.
— — Interior Department.
— — Smithsonian Institution.
— — National Academy of Sciences.
Connecticut, *New-Haven.* Academy of Arts and Sciences of Connecticut.
Iowa, *Davenport.* Davenport Academy of natural Sciences.
Kansas, *Topeka.* Academy of Kansas.
Massachusetts, *Boston.* American Academy of Arts and Sciences.
— *Cambridge.* Museum of comparative Zoölogy at Harvard College.
— *Michigan-Lansing.* Michigan Academy of Sciences.
Missouri, *Saint-Louis.* Academy of Sciences of Saint-Louis.
— — Botanical Garden.

Digitized by Google

New-York, *New-York*. University of the State of New-York.

Pennsylvanie, *Philadelphie*. Academy of natural Sciences.

Wisconsin, *Madison*. Wisconsin Academy of sciences, arts and letters.

Mexique, *Mexico*. Observatorio Meteorologico-Magnetico Central de Mexico.

Uruguay, *Montevideo*. Museo nacional de Montevideo.

ASIE.

Chine, *Zi-Ka-Wei*, Observatoire magnétique et météorologique de Zi-Ka-Wei, près Chang-Haï.

Digitized by Google

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A L'ACADÉMIE

AU COURS DES ANNÉES 1909-1910 ET 1910-1911

I. Ouvrages divers

Ancel (Ch.). — *Connaissances élémentaires et Genèse de la matière.* — 71 pp. in 8°.
Nancy, 1910.

Barbé (J.-J.). — *La lithographie à Metz.* — 142 pages in 8°, illustré.
(*Voir* Jean-Julien). Metz, 1910, imp. Béha.

Batterel (Le P. Louis). — *Table alphabétique et analytique des Mémoires domestiques pour servir à l'Histoire de l'Oratoire.* — 71 pp. in 8°.
Paris, 1911.

Bellevoye (L.). — *Sur la destruction en Champagne par la lumière électrique de la pyrale de la vigne et de la Cochylis.* — 9 pp. in 8°.
Reims, 1910.

Bourgeois (J.). — *Notes pour servir à l'histoire du Val de Lièpvre au XVII^e siècle.* — 79 pp. in 8°. Rixheim, 1910.

Braun (Pierre). — *La Lorraine pendant le gouvernement de La Ferté-Sénectère (1643-1661).* 1 vol. in 8°. Nancy, 1906.

Cardauns (D^r Hermann). — *Fünfzig Jahre Kölnische Volkszeitung.* — in 4°, 80 SS.
Köln, 1910.

Carnoy (Henry). — *Sur les travaux mathéma-*

Digitized by Google

tiques de M. Ernest Lebon. — 55 pp. in 8°. Paris, 1910.

DORVEAUX (Dr PAUL). — *Les Apothicaires de Metz*, leurs statuts. — 13 pp. in-8°. Paris, 1909.

— — *L'Épicier du mystère de la Passion* publié par Achille Jubinal. — 12 pp. in-8°. Paris, 1911.

— — *Le sucre au Moyen-Age.* — 40 pp. in 8°. Paris, 1911.

— — *Droits de courtage établis à Paris au XVe siècle sur quelques marchandises d'épicerie.* — 15 pp. in-8°. Poitiers, 1910.

ENGEL (Prof. KARL). — *Der Fähnrich Zorn von Bulach vom Regimente Württemberg zu Pferd im siebenjährigen Kriege 1757-1758.* Auf Veranlassung des Frh. H. Zorn v. Bulach hrsg. IV und 56 SS. in-8° mit Karte. Strassburg, 1908.

FLORANGE (J.). — *Aperçu historique sur Apach et ses forges.* — 68 pp. in-8°. Paris, 1910.

FOURER (Prof. Dr). — *Bischöfl. Institut zu Bitsch i. Loth.* Schuljahr 1909-1910. Jahresbericht nebst einem Beitrag zur Geschichte des Instituts. — 39 SS. in-4°. Bitsch, 1910.

— — *La Corée: Martyrs et missionnaires*, avec une introduction sur le pays et sur ses habitants. 1 vol. in-8° illustré. Nancy, 1895.

— — *Koreas Märtyrer und Missionäre.* - 1 Band in-8°. Rixheim, 1895.

FRIREN (L'ABBÉ A.). — *Observations sur quelques plantes de la Lorraine.* — 32 pp. in-8°. Metz, 1909.

GALIEN (PAUL). — *Ephémérides alsaciennes de l'année terrible, 14 juillet 1870-1er mars 1871.* — 1 vol. in-8°. Colmar, 1910.

Digitized by Google

GÉHIN (LOUIS). — *Camille Brunotte (1860-1910).* — 6 pp. in-4°. Epinal, 1910.

GRILLET (GASTON). — *Les fortifications de Metz, Toul et Verdun sous Louis XIII.* Documents inédits (1611-1634). — 1 vol. in 8°. Nancy, 1910.

GUESQUIN (EUGÈNE). — *Bitche et ses défenseurs. (1870-1871).* — 1 vol. in-8° illustré. Paris, 1900-1901.

GUY D'AVELINE (Mme S. GAZALA). — *Le Cantique des Cantiques.* Poésies. 1898-1908). — 1 vol. in-8°. Paris, 1908.

— — *Rébecca, pièce lyrique en 4 actes,* en prose. — 39 pp. in 8°. Paris, 1908.

HERTZOG (Dr AUG.). — *Geschichte der elsass-lothringischen Landwirtschaft in den letzten 40 Jahren 1870-1910.* 20 SS. in-8°.

INGOLD (A. M. F.). — *Lamennais et David Richard,* documents inédits, avec 2 portraits (en collabor. avec A. Roussel). — 1 vol. in-8°. Paris, 1909.

— — *Un élève de Pfeffel: Louis de Beer, gouverneur de Bénévent 1777-1823.* — 16 pp. in 8°. Colmar, 1909.

— — *Quelques lettres de l'avant-dernier abbé de Pairis, Fr.-X. Bourste.* 12 pp. in-8°. Paris, 1908.

— *M. l'abbé Ahlfeld et M. Liblin.* — 7 pp. in-8°. Colmar, 1910.

— — *Lettres de la Princesse de Talleyrand à un Alsacien.* — 10 pp. in 8°. Colmar, 1910.

JEAN-JULIEN (Voir : BARBÉ). *Les anciens sapeurs-pompiers de Metz.* — In 4°. Metz.

— — *L'aéronaute messin, Pilatre de Rozier.* — In-4°. Metz.

— — *Vantoux. Essai d'histoire locale.* — In-8°. Nancy, 1911.

Digitized by Google

KEUNE (Prof.). — *Museum der Stadt. Bericht über die Sammlungen für das Rechnungsjahr 1907.* — 16 SS. in-4°. Metz, 1909.

— — *Metz. Seine Vororte u. die Schlachtfelder um Metz.* Hrsg. vom Verkehrsverein. — 1909. 1 Band in-8° illustr. Metz, 1909.

KIEFFER (J.-J., Dr). — *Quatrième contribution à la faune et à la flore de Bitche.* — 36 pp. in-8°. Metz, 1908.

— — *Notice sur Aechinops sphaerocephalus.* 2 pp. 8°.

— — *Description de nouveaux Hyménoptères,* avec 19 fig. dans le texte. — 66 pp. in-8°. Bruxelles, 1905.

— — *Révision des Scelionidae (Hyménoptères)* avec 1 pl. et 16 fig. dans le texte. — 140 pp. in 8°. Bruxelles, 1908.

— — *Hymenoptera, fam. Dryinidae,* 2 planches, (Genera Insectorum, 54. fasc.) in-4°. Bruxelles, 1907.

— — *Id... Fam. Bethylidae.* 3 planches. (Genera Insectorum, 76. fasc). in 4°. Bruxelles, 1908.

— — *Id... Fam. Stephanidae.* 1 planche (Genera Insectorum. 77. fasc.) in-4°. Bruxelles, 1908.

— — *Id... Fam. Ceraphronidæ.* 2 pl. (Genera Insectorum, 94. fasc.) in 4°. Bruxelles, 1909.

— — *Zwei neue Serphiden aus Java* (Hymenoptera). — 3 pp. in-8°.

— — *Description de quelques nouveaux Serphides.* — 7 pp. in 8°. Metz, 1908.

— — *Zwei neue Cecidomyiden aus Russland.* — 3 SS. 8°.

— — *Description d'une espèce nouvelle de Tricontarinia* (Cecidomyidae). — 2 pp. in-8°.

Digitized by Google

— — *Über die Chironomidengattung Orthocladius.* — 14 SS. in-8°.

— — *Description de deux nouveaux chironomides.* — in-8°. Bruxelles, 1908.

— — *Description d'une espèce nouvelle de Chironomides d'Egypte.* — 2 pp. in-8°. 1908.

— — *Diagnoses des nouveaux chironomides d'Allemagne.* — In-8°. Metz, 1909.

— — *Neue und bekannte Chironomiden und ihre Metamorphose.* — In-8° illustr. Berlin, 1908.

— — *Considérations sur le genre Stenoxenus Coq*, avec description d'une espèce nouvelle. in-8°. 1909.

— — *Eine neue gallenerzeugende Psyllide aus Vorder-Indien.* — In 8°. 1906.

— — *Dasyneura fraxinea.* — In-8°.

— — *Procontarinia matteiana.* — In-8°.

— — *Bemerkungen über Adler's Beitrag zur Biologie von Inostemma Boscii.* — 8°.

— — *Deux nouveaux représentants du genre Rhabdophaga.* — In 8°. 1906.

— — *Description de galles et d'insectes gallicoles d'Asie.* — In-8° illustr. 1908.

— — *Contribution à la connaissance des insectes gallicoles.* — 35 pp. in-8°. Metz, 1909.

— — *Description de quelques galles et d'insectes gallicoles de Colombie.* — In-8°. 1908.

— — *Beschreibung neuer Gallmücken aus Java.* — In-8°. 1909.

— — *Über einige neue Gallen und Gallenerzeuger aus Chile.* — In-8°. 1909.

— — *Zwei neue Dryinidae aus Ost-Indien.* — In-8°. 1906.

Digitized by Google

— — *Description de nouveaux Dryinides et Belytides d'Amérique.* — 50 pp. 8°. Louvain, 1909.

— — *Beschreibung neuer Proctotrypiden aus Java.* — In-8°. 1907.

— — *Nouveaux Proctotrypides et Cynipides d'Amérique,* recueillis par Baker. — 66 pp. 8°. Bruxelles, 1907.

— — *Description de nouveaux Cynipides zoophages.* — 40 pp. in-8°. Metz, 1909.

— — *Beschreibung neuer parasitischer Cynipiden aus Zentral- und Nord-Amerika.* — In 8°.

— — *Description d'un genre nouveau et de neuf espèces nouvelles de Cynipides exotiques.* — In-8°. 1906.

— — *Beschreibung neuer in Blattläusen schmarotzender Cynipiden.* — In-8°. 1909.

— — *Beschreibung einer neuen Evaniide* (aus Paraguay). — In 8°. 1910.

— — *Description de nouveaux Hyménoptères Evaniides, Proctotrypides,* etc. — In 8°. 1910.

— — *Description de nouveaux Belytides de la faune paléarctique* — 42 pp. in-8°. 1907.

— — *Description de nouveaux Diapriides et Belytides d'Europe.* — 17 pp. in-8° ill. Louvain, 1909.

— — *Description d'un genre nouveau et de quelques espèces nouvelles de Diptères de l'Amérique du Sud.* — 10 pp. in-8°. Bruxelles, 1906.

— — *Description de nouveaux Diptères nématocères d'Europe.* — 38 pp. in-8° ill. Bruxelles, 1906.

Chironomidae. — In f°. ill. — 80 pp. Jena. 1908.

— — *Diptera. Fam. Chironomidae* (*Genera Insectorum,* fasc. 42). — In-4° ill. Bruxelles, 1906.

Digitized by Google

LALANCE (Ct J.). *Le colonel Marcel.* — 40 pp. in-8°. (*L'Austrasie*). Metz, 1910.

(LAMY.) - *Guide du touriste à Vic.* — In-8°. Metz, 1910.

LANGLADE (EMILE). — *Jehan Bodel* avec des commentaires sur le CONGÉ de Baude Fastoul. 1 vol. in-8°. Paris, 1909.

LEBON (ERNEST). — *Savants du jour :*

— — *Henri Poincarré.* 1909.

— — *Gaston Darboux.* 1910.

— — *Emile Picard.* 1910

— — *Paul Appel.* 1910.

Biographie, bibliographie analytique des écrits. — 4 vol. in-8°. Paris.

METZ-NOBLAT (A. de). — *Notice biographique et littéraire sur Ferdinand des Robert 1836-1910.* — 20 pp. in-8°. Nancy, 1910.

RALLI (T.-D.). — *Wissenschaftliche Touren in Griechenland.* Inselfahrten. — In-8° ill. Athen.

RAMPAL (AUGUSTE). — *Lorraine française et Lorraine allemande.* Esquisse historique, géograph. et économique. — 40 pp. in-8°. Marseille, 1910.

RICHARD D'ABONCOURT (E. de). — *Le théorème fondamental de la théorie des équations algébriques et la théorie des asymptotes.* — In-8°. Paris, 1909.

STOUFF (L.). — *Le pouvoir temporel des évêques de Bâle et le régime municipal.* — 2 vol. in-8°. Paris, 1891.

— — *Les origines de l'annexion de la Haute-Alsace à la Bourgogne en 1469.* — 1 vol. in 8°. Paris, 1901.

— — *La description de plusieurs forteresses et seigneuries de Charles le Téméraire en Alsace*

Digitized by Google

et dans la Haute-Vallée du Rhin par Mougin Contault. — 1 vol. in-8°. Paris, 1902.

— — *Les possessions bourguignonnes dans la vallée du Rhin sous Charles le Téméraire* d'après l'information de Poinsot et de Pillet (1471). — 1 vol. in-8°. Paris, 1904.

— — *Deux documents relatifs à Catherine de Bourgogne, duchesse d'Autriche, comtesse de Ferrette et d'Alsace.* — 24 pp. in-8°. Paris-Nancy, 1907.

— — *Comptes du domaine de Catherine de Bourgogne, duchesse d'Autriche dans la Haute-Alsace (1424-1426).* — 1 vol. in-8°. Paris, 1907.

— — *Le livre des fiefs alsaciens, mouvants de l'Autriche sous Catherine de Bourgogne vers 1423.* — 1 vol. in-8°. Paris, 1910.

WEISS (S.). *La maison souveraine de Bar.* — 8 pp. in-8°. Paris, 1910.

WELTER (T). — *Über die Maren : Keltische Wohngruben in Lothringen.* — In-4°. 1910.

WITRY (Dr). — *Le type homosexuel contemporain.* Sa situation juridique et sociale. — 15 pp. in-8°. Privas, 1908.

ZAWODNY (JOSEF) : *Die Aufzucht und Haltung des Rindes in Schlesien.*

— — *Fütterung des Rindes*
— — *Zur Mäuseplage im Jahre 1910* } *kl.* 8°, 1910.

— — *Landwirtschaftliche Versuchs- u. Kontrollstation in Freudenthal.* — 26 SS. in-8°. Freudenthal.

— — *Bauernschule in Freudenthal.* — 32 SS. in-8° illustr. Freudenthal, 1910.

Conférences du Cercle français Saint-Louis. — 2 broch. in-8°. Buenos-Aires, 1909.

Digitized by Google

La Jeune Wallonie, Revue mensuelle d'art et de lettres. — 5me ann. N° 4. in-8°. Marchienne.

REININGHAUS (FRITZ). — *Kalender-Reform-Vorschlag.* — 47 SS. 8°. Zürich, 1910.

Römisch-germanisches Korrespondenzblatt. — Jahrg. II, 1909. Jahrg. III, 1910. — In-8°. Trier.

STADT METZ. — *Verwaltungsbericht für das Rechnungsjahr 1908.* — *Compte administratif pour l'exercice 1908.* — In-4°. Metz, 1910.

Deutsches Meteorologisches Jahrbuch für 1904. Elsass-Lothringen. Hrsg. von Prof. Dr Hugo Hergesell. — In-4°. 1909.

STEITZ (WILHELM). — *Friedrich von Uechtritz als dramatischer Dichter.* — 1 Bd. in-8°. Görlitz, 1909.

DOEBLER (RICHARD). — *Geschichte der Rittergüter u. Dörfer Lomnitz und Bohra im Görlitzer und Laubaner Kreise* (Görlitz). — In-8°.

SCHEIBE (WERNER). — *Die baugeschichtliche Entwickelung von Kamenz.* — 1 Bd. in-8°. Görlitz, 1899.

WOLTERS (PAUL). — *Adolf Furtwängler. Gedenk-Rede.* — 20 Nov. 1909. In 4°. München, 1910.

FRANK (OTTO). — *Carl von Voit, Gedenkrede.* 9. März 1910. — In-4°. München, 1910.

HERTLING (G. Frhr. v.) — *Wissenschaftliche Richtungen u. philosoph. Probleme im 13. Jahrh.* — In-4°. München, 1910.

RIEZLER (SIGM. v.). — *Die Kunstpflege der Wittelsbacher. Rede.* 8. März 1911. — In-4°. München, 1911.

Digitized by Google

II. — PUBLICATIONS DES ACADÉMIES, DES SOCIÉTÉS SAVANTES, ETC.

Nous donnons ici les envois faits à l'Académie de Metz pendant les années 1909-1910 et 1910-1911.

EUROPE

ALLEMAGNE (EMPIRE D').

ALSACE-LORRAINE. **Metz.** *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde.* XX. Jahrg. 1908. — XXI. Jahrg. 1909, 1910. 2 Bände. Leipzig.

— — *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Metz.* 26e cahier. Metz.

— — XXVI. *Jahresbericht des Vereins fur Erdkunde zu Metz,* für die Vereinsjahre 1907-1909. Metz.

— — L'*Austrasie.* Revue du pays messin et de Lorraine, nos 12, 13, 14. Metz.

— **Colmar.** *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar.* Nouvelle série, t. X, 1909 et 1910. Colmar.

— — *Catalogue de la Bibliothèque de la Société d'histoire naturelle de Colmar.* 1 vol. in-8o. 1910.

— — *Revue d'Alsace.* 1909, mars-décembre ; 1910, janvier-décembre ; 1911, janvier-août. Paris-Colmar.

— **Mulhouse.** *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse.* Années 1909, mars-décembre ; 1910, janvier-décembre ; 1911, janvier-avril. Paris-Mulhouse.

— — *Société industrielle de Mulhouse. Procès-verbaux de la Société et des Comités.* Partie des broch. de 1909, 1910, 1911. Mulhouse.

— **Strasbourg.** *Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.* Bulletin mensuel. Années 1909, janv.-déc. ; 1910, janv.-déc. ; 1911, jan.-fév.

Digitized by Google

— — *Jahrbuch für Geschichte, Sprache und Literatur Elsass-Lothringens*, herausgegeben von dem historisch-literarischen Zweigverein des Vogesen-Clubs. XXV. u. XXVI. Jahrg. 1909-1910. Strassburg.

BAVIÈRE. **Munich.** *Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und der historischen Klasse der k. b. Akademie der Wissenschaften zu München.* 1908, 1. Heft u. Abh. 7-11; 1909, Abh. 1-10; 1910, Abh. 1-15; 1911, Abh. 1-4. München.

— — *Sitzungsberichte der mathematisch-physikalischen Klasse der k. b. Akademie der Wissenschaften zu München.* 1908, Heft II; 1909, Abh. 1-20; 1910, Abh. 1-16. München.

— — *Abhandlungen der philosophisch-philologischen Klasse der k. b. Akademie der Wissenschaften.* In-4°. XXIV, 3. Abt.; XXV. Bd., 2. Abh. München.

— — *Abhandlungen der mathematisch-physikalischen Klasse der k. b. Akademie der Wissenschaften.* XXIII, 3. Abt.; XXIV, Abt. 2 u. 3; 1. Supplement-Bd. Abh. 5-10; 2. Suppl.-Bd., Abh, 1-3; 4. Suppl.-Bd. Abh. 1-2. München.

— — *Abhandlungen der historischen Klasse der k. b. Akademie der Wissenschaften.* XXIV, 3. Abt. München.

— — *Almanach der k. k. Akademie der Wissenschaften zum 150. Stiftungsfest 1909.* 1 Bd. in-4°. München.

PRUSSE. **Brême.** *Abhandlungen herausgegeben vom naturwissenschaftlichen Verein zu Bremen.* XIX. Bd., 3. Heft 1909; XX. Bd., Heft 1-2. 1910-1911. Bremen.

— **Görlitz.** *Neues Lausitzisches Magazin.* Im Auf-

Digitized by Google

trage der Oberlausitzischen Gesellschaft der Wissenschaften, herausgegeben von Dr. Richard Jecht. 85. u. 86. Bd. 1909, 1910. Görlitz.

— — *Codex diplomaticus Lusatiae superioris III.* 5. u. 6. Heft, 1909, 1910. Görlitz.

— **Königsberg.** *Schriften der physikalisch-ökonomischen Gesellschaft zu Königsberg in Pr.* 49. u. 50. Jahrg., 1908, 1909. Königsberg.

— **Trier.** *Gesellschaft für nützliche Forschungen zu Trier.* Trierer Jahresberichte. I. 1908. II. 1909.

SAXE. **Halle.** *Nova acta Academiae Cesareae Leopoldino-Carolinae Germanicae naturae curiosorum.* Bde 90 u. 91, 1909. Halle.

ANGLETERRE. **Cambridge.** *Proceedings of the Cambridge philosophical Society.* Vol. XV, part II-VI; Vol. XVI, part I-II. Cambridge.

— — *Transactions of the Cambridge Philosophical Society.* Vol. XXI, nos VIII-XIV. Cambridge.

— **Manchester.** *Memoirs and proceedings of the Manchester literary and philosophical Society.* Vol. 53: parts II III. Vol. 54: parts I-III. Vol. 55: part I-II. Manchester.

AUTRICHE-HONGRIE. **Graz.** *Zeitschrift des Histor. Vereins für Steiermark.* VI. Jahrg., 4. Heft 1909; VIII. Jahrg., Heft 1-4, 1910. Graz.

— — *Jubiläumsfestschrit zur Erinnerung an das Jahr 1809.* 1 Bd. 8o, 1909.

BELGIQUE. **Anvers.** *Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique.* 1908, V; 1909, I-IV; 1910, I-IV; 1911, I-II. Anvers.

Digitized by Google

— **Arlon.** *Institut archéologique du Luxembourg.* Annales, t. XLIV et XLV, 1909, 1910. Arlon.

— **Bruxelles.** *Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.* Années 1909, 1910, 1911. Bruxelles.

— — *Académie royale de Belgique. Bulletins de la classe des sciences.* 1908, n° 12; 1909, n^os 1, 4-12; 1910, n^os 1-8, 11 12; 1911, n^os 1-5. Bruxelles.

— — — *Bulletins de la classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la classe des beaux-arts.* 1908, n° 12; 1909, n^os 1, 4-12; 1910, n^os 1-8, 11-12; 1911, n^os 1-5. Bruxelles.

— — — *Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques, et classe des beaux-arts. Mémoires.* Coll. in-8°, 2e série, t. V, fasc. I-II; t. VI, fasc. I-III; t. VII, fasc. I-II et IV. Bruxelles.

— — — — *Mémoires.* Coll. in-4°. 2e série, t. IV, fasc. II; t. V, 1910. Bruxelles.

— — *Académie royale de Belgique. Classe des Sciences. Mémoires.* Coll. in-8°, 2e série, t. II, fasc. V-VII; t. III, fasc. I. Bruxelles.

— — — — *Mémoires.* Coll. in-4°, t. II, fasc. II-V; t. III, fasc. I, III-V. Bruxelles.

— — *Annales de l'observatoire royal de Belgique.* Nouvelle série. Tome IV, fasc. II; t. V, fasc. I; t. XII, fasc. I, II; t. XIII, fasc. I. Bruxelles, 1905.

— — *Observatoire royal de Belgique.* Annuaire astronomique pour 1910, 1911, 1912. Bruxelles.

— — *Liste des observatoires magnétiques et des observatoires séismologiques* par E. Merlin et O. Somville. 1 vol. 8°. Bruxelles, 1910.

— — *Mémoires de la Société Géologique de Belgique.* in-4°. T. II, livr. II. Liége.

Digitized by Google

— — *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles. Mémoires, rapports et documents.* t. XXII, livr. III-IV; t. XXIII, livr. I-IV; t. XXIV, livr. I-II. Bruxelles.

— — *Société d'archéologie de Bruxelles.* Annuaire 1909, 1910. Bruxelles.

— — *Analecta Bollandiana.* T. XXVIII, fasc. II-IV; t. XXIX, fasc. I-IV; t. XXX, fasc. I-III. Bruxelles.

— **Enghien.** *Annales du Cercle archéologique d'Enghien.* T. VII, 2e livr. 1910. Enghien.

— — *Annales de la Société royale zoologique et malacologique de Belgique*, t. XLIII, 1908. Bruxelles.

— — *Annales de la Société géologique de Belgique.* Tome XXX, 3e livr.; t. XXXIV, 4e livr.; t. XXXV, 4e livr.; t. XXXVI, I-IV; t. XXXVII, livr. 1-3. Liége.

— — — *Inventaire archéologique de Gand.* Fasc. 48-54. Gand.

— **Gand.** *Bulletijn der Maatschappij van Geschied en Oudheidkunde te Gent. (Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand).* XVIIe année, (1909), nos 3-6, 8-9; XVIIIe année, (1910), nos 1, 3-10; XIXe année (1911), nos 1 5. Gand.

— — *Handelingen der Maatschappij. (Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand).* T. IX, 2; t. X, 1-2.

— **Liége.** *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois.* Tome XXXVIII, 1-2 fasc.; XXIX, 1909. Liége.

— — *Mémoires de la Société royale des sciences de Liége.* 3e série, t. VIII. Liége.

— **Maredsous** (abbaye). *Revue bénédictine.* XXVI,

Digitized by Google

1909, nos 2-4 ; XXVII, 1910, nos 1-4 ; XXVIII, 1911, nos 1-2. Maredsous.

— **Mons.** *Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.* 6e série, tome X (60e vol.) Mons.

FRANCE.

AIN. **Bourg.** *Annales de la Société d'émulation et d'agriculture (lettres, sciences et arts) de l'Ain.* 1908, fasc. 3-4 ; 1909, fasc. 1-4 ; 1910, fasc. 1-2. Bourg.

— — *Bulletin de la Société Gorini.* Nos 22-30. Bourg.

AISNE. **Château-Thierry.** — *Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry.* 1908. Château-Thierry.

ALPES-MARITIMES. **Nice.** *Annales de la Société des lettres, sciences et arts du département des Alpes-Maritimes.* Tome XXI. Nice.

AUBE. **Troyes.** *Mémoires de la Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.* Tome 72, 1908 ; t. 73, 1909. Troyes.

BELFORT. **Belfort.** *Bulletin de la Société belfortaine d'émulation.* No 28, 1909 ; no 29, 1910. Belfort.

BOUCHES-DU-RHÔNE. **Aix.** *Mémoires de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix*, t. XIX, 1908. Aix.

— — *Annales des Facultés de Droit et des Lettres d'Aix*, Droit : t. II, 1908 ; Lettres : t. II, 1908, nos 3-4 ; t. III, 1909. Paris-Marseille.

— **Marseille.** *Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille 1906-1907.* Valence.

Digitized by Google

CALVADOS. **Caen.** *Mémoires de l'Académie nationale des sciencces, arts et belles-lettres de Caen.* 1908, 1909. Caen.

— — *Bulletin de la Société linnéenne de Normandie.* 6e sér., 1er vol. 1909. Caen.

CHARENTE-INFÉRIEURE. **Rochefort.** *Bulletin de la Société de géographie de Rochefort.* 1908, IV ; 1909, I-IV ; 1910, I. Rochefort.

DOUBS. **Besançon.** *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. Procès-verbaux et mémoires.* Années 1908, 1909. Besançon.

EURE. **Évreux.** *Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.* 6e série, t. V, 1907 ; t. VI, 1909. Évreux, 1905.

GARD. **Nîmes.** *Mémoires de l'Académie de Nîmes.* 7e série, t. XXXI, 1908. Nîmes.

HAUTE-GARONNE. **Toulouse.** *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.* 10e série, t. 8 et 9. (1908, 1909). Toulouse.

— — *Recueil de l'Académie des Jeux floraux.* Années 1909 et 1910. Toulouse.

— — *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France.* Nouvelle série, no 38, 1908. Toulouse.

— — *Journal d'agriculture pratique et d'économie rurale pour le Midi de la France.* 104e année, nos 17-20 ; 105e année, nos 1-12 ; 106e année, nos 1-5. Toulouse.

GIRONDE. **Bordeaux.** *Actes de la Société linnéenne de Bordeaux.* Volumes LXII, LXIII. Bordeaux.

— — *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.* 3e série ; années 1906, 1907. Paris.

Digitized by Google

HÉRAULT. **Montpellier.** *Société languedocienne de Géographie.* Bulletin. T. XXXII, 1-4. Montpellier.

INDRE-ET-LOIRE. **Tours.** *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.* Tomes 88 et 89. Tours.

ISÈRE. **Grenoble.** *Bulletin de l'Académie delphinale.* Ve série, t. 2, 1908. Grenoble.

JURA. **Lons-le-Saulnier.** *Mémoires de la Société d'émulation du Jura.* 8e série, 3e vol. 1909. Lons-le-Saulnier.

LANDES. **Dax.** *Bulletin de la Société de Borda.* 33e ann. IV ; 34e ann., I-IV ; 35e ann. I-II. Dax.

LOIRE. **Saint-Étienne.** *Annales de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.* 2e série, t. XXVIII, 4 ; t. XXIX, I-4 ; t. XXX, I. Saint-Étienne.

LOIRE (HAUTE-). **Le Puy.** *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy.* 5e vol. 1904-1908.

LOIRE-INFÉRIEURE. **Nantes.** *Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure.* 8e série, 1908, II ; 1909, I. Nantes.

LOIRET. **Orléans.** *Société archéologique et historique de l'Orléanais.* Bulletins 192-194. Orléans.

LOZÈRE. **Mende.** *Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.* Années 1907, 1908, 1909. Mende.

MAINE-ET-LOIRE. **Angers.** *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers.* 5e série, t. XI et XII, 1908-1909. Angers.

MARNE. **Reims.** *Travaux de l'Académie nationale de Reims.* Volumes 123, 124, 125, 126. Reims.

Digitized by Google

— **Vitry-le-François.** *Société des sciences et arts de Vitry-le-François.* T. XXV. Vitry-le-François.

MEURTHE-ET-MOSELLE. **Nancy.** *Mémoires de l'Académie de Stanislas.* 6e série, t. VI et VII. Nancy.

— — *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain.* T. LVIII, LIX (4e sér., vol. 8 et 9.) Nancy.

MEUSE. **Bar-le-Duc.** *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.* IVe série, tomes 5 et 6. Bar-le-Duc.

MORBIHAN. **Vannes.** *Bulletin de la Société polymatique du Morbihan. Mémoires.* 1908. Vannes.

NORD. **Cambrai.** *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai.* Tomes LXIII, LXIV, 1909, 1910. Cambrai.

— **Dunkerque.** *Mémoires de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts*, t. XLIX et L, 1909. Dunkerque.

— **Douai.** *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts, à Douai.* 3e sér. t. IX, 1903-1904. Douai.

OISE. **Beauvais.** *Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.* T. XX, 1908. Beauvais.

PUY-DE-DOME. **Clermont.** *Revue d'Auvergne*, publiée par la Société des Amis de l'Université de Clermont. Ann. 1909 et 1910, I-III. Clermont-Ferrand.

— — *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne,* publié par l'Acad. de Clermont-Ferrand. 2e série, 1909, nos 3-10 ; 1910, nos 1-8 ; 1911, nos 1-5.

PYRÉNÉES (BASSES-). **Pau.** *Bulletin de la Société*

Digitized by Google

des sciences, lettres et arts de Pau. 2e série, t. XXXV et XXXVI. Pau.

RHONE. **Lyon.** *Annales de la Société d'agriculture, sciences et industrie de Lyon.* 1908, 1909. Lyon-Paris.

— — *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.* 3e sér., t. XI, 1911. Lyon-Paris.

— — *Bulletin de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon.* 1909, 1-4; 1910, 1-3. Lyon.

HAUTE-SAONE. **Vesoul.** *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Haute-Saône.* 4e série, 1908. Vesoul.

SAÔNE-ET-LOIRE. **Autun.** *Mémoires de la Société Eduenne des lettres, sciences et arts.* Nouvelle série, t. XXXVI, 1908; t. XXXVII, 1909. Autun.

— **Châlon-sur-Saône.** *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Châlon-sur-Saône.* 2e série, t. 3, I-II. Châlon-sur-Saône.

— **Mâcon.** *Annales de l'Académie de Mâcon. Société des arts, sciences, belles-lettres et agriculture de Saône-et-Loire.* 3e série, t. XII et XIII. Mâcon.

SARTHE. **Le Mans.** *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.* Années 1907-1908, fasc. 4; 1909-1910, fasc. 1-3. Le Mans.

SEINE. **Paris.** *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France.* Année 1908, n° 4; 1909, nos 1, 3, 4; 1910, nos 1-4.
Mettensia VI. Paris.

— — *Bulletin et Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France.* Années 1908, 1909. Paris.

Digitized by Google

— — *Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France.* Années 1909, nos 2-11; 1910, nos 1-11; 1911, nos 1-5. Paris.

— — *Mémoires publiés par la Société nationale d'agriculture de France.* Tome 142. Paris.

— — *Les Marches de l'Est.* In-8 illustré, 1909, nos 1-4; 1910-1911, nos 1-12; 1911-1912, nos 1-3.

SEINE-ET-OISE. **Versailles.** *Revue de l'Histoire de Versailles et de Seine-et-Oise.* 11e année, 1-4. Versailles-Paris.

— — *Mémoires de la Société d'agriculture du département de Seine-et-Oise.* 1909. Versailles.

SEINE-INFÉRIEURE. **Le Hâvre.** *Recueil de publications de la Société hâvraise d'études diverses.* Année 1908, 1-4. Le Hâvre.

— **Rouen.** *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen,* 1908, 1909. Rouen.

— — *Bulletin de la Société des amis des sciences naturelles de Rouen.* Années 1907 et 1908. Rouen.

— — *Bulletin de la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure.* Années 1908, 1909. Rouen.

— — *Bulletin de la Société centrale d'horticulture du département de la Seine-Inférieure.* Année 1908, 2; 1909, 1-2.

SOMME. **Abbeville.** *Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville.* Tome 22. Abbeville.

— — *Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville.* 1909, 1910, 1911, I.

— **Amiens.** *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie.* 1908, 4; 1909, 1-4; 1910, 1 2.

Digitized by Google

— — *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie.* 4e série, t. VI.

— — *Mémoires de l'Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens.* Années 1908 et 1909. Amiens.

VAR. **Toulon.** *Bulletin de l'Académie du Var.* 1908 Toulon.

VAUCLUSE. **Avignon.** *Mémoires de l'Académie de Vaucluse.* Tome VIII (1908), 4 ; t. IX (1909) 1-4; t. X (1910) 1. Avignon.

VOSGES. **Saint-Dié.** *Bulletin de la Société philomatique vosgienne.* Tomes 34 et 35. Saint-Dié.

— **Épinal.** *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges.* 1909. Épinal.

YONNE. **Auxerre.** *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.* Années 1907, 2 ; 1908, 1 et 2 ; 1909, 1. Auxerre Paris.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG. **Luxembourg.** *Publications de la section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg* (ci-devant Soc. archéol. du Grand-Duché). Vol. LIV et LVI. (Les Frères-Mineurs). Luxembourg.

— — *Société des naturalistes luxembourgeois* (anc. Soc. grand-ducale de Botanique...) Bulletins mensuels. Nouv. série, 2e année (n° XVIII des publications de la Société Botanique). 1908. Luxembourg.

— — *Ons Hemecht.* Jahrg. 1909 u. 1910. Luxembourg.

RUSSIE. **Saint-Pétersbourg.** *Annales de l'Observatoire physique central Nicolas,* publiées par M.

Digitized by Google

Rykatchew. Année 1906, 3 vol. — Suppléments 1905, Irkoutsk, 1 vol. — Observations météorol. en Mandchourie. Observations à Kharbin 1898-1906. 1er fasc. Saint-Pétersbourg.

NORVÈGE. **Christiana.** *Forhandlinger i Videnskabs-Selskabet i Christiania* Aar 1908; Aar 1909. Christiania.

SUÈDE. **Göteborg.** *Göteborgs Högskolas Arsskrift.* Bd. XIII, XIV, XV (1907, 1908, 1909).

— **Uppsala.** *Skrifter utgifna af Kungl. Humanistiska Vetenskaps-Samfundet i Uppsala.* Bd. XI u. XII. Uppsala-Leipzig.

— **Lund.** *Acta Universitatis Lundensis.* nova series I-V (1905-1909). Lund.

— **Stockholm.** *Fornvännen meddelanden fran Kongl. Vitterhets Historie och Antiquitets Akademien.* 1908, 1909, 1910. Stockholm.

SUISSE. **Zürich.** *Mitteilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich.* LXXIV, 1910; LXXV, 1911. Zürich.

— — *Anzeiger für schweizerische Altertumskunde.* Neue Folge, XI. Bd. I-IV, 1909; XII. Bd. I-IV 1910. Zürich.

— — *Schweizerisches Landesmuseum in Zürich.* 17. Jahresb. 1908; 18. Jahresb. 1909. Zürich.

Digitized by Google

AMÉRIQUE

ÉTATS-UNIS.

COLUMBIA. **Washington.** *Smithsonian miscellaneous Collections.* Vol. 51, nº 4, Publ. 1869; Vol. 53, nº 6; Vol. 54, nos 3, 6, 7 (and 3 parts); Vol. 55; Vol. 56, 1 20; Vol. 57, nº 1, 2.

— — *Quarterly Issue*, Vol. V, part 2, 3, 4.

= = Part of Vol. 54; Landmarks of Botanical History by E. L. Greene. Washington.

— — *Annual Report of the Smithsonian Institution* for the year ending June 30, 1908, 1909. Washington City.

— — *Annual Report of the Smithsonian Institution. U. S. National Museum*, 1908, 1909, 1910. Washington-City.

— — *Yearbook of the United States Department of Agriculture.* 1908 et 1909. Washington.

CONNECTICUT. **New-Haven.** *Transactions of the Connecticut Academy of arts and sciences.* Vol. XIV, pp. 237-466; Vol. XV. — Vol. XVI, pp. 1-382.

— — Memoirs... — Vol. II in 4º, 1910. New-Haven.

IOWA. **Davenport.** *Proceedings of the Davenport Academy of Sciences.* Vol. XII, pp. 95-240. Davenport.

KANSAS. **Topeka.** *Transactions of the Kansas Academy of Sciences.* Vol. XXII. Topeka.

MASSACHUSSETS. **Boston.** *Proceedings of the American Academy of arts and sciences.* Vol. 44, nos 6-26; Vol. 45, nos 1-21; Vol. 46, nos 1-24. Boston.

— **Cambridge.** *Bulletin of the Museum of compa-*

Digitized by Google

rative Zoölogy. Vol. 52, nº 8-17; vol, 53, nº 3-5; vol. 54, nº 1-6.

— — *Memoirs*. Vol. XXXVII, nº 3. Cambridge.

— **Michigan.** *Annual Report of the Michigan Academy of Science*. 1909, 1910. Lansing-Michigan.

MISSOURI. **Saint-Louis.** *Transactions of the Academy of sciences of St. Louis*. Vol. XVIII, nº 2-6; vol. XIX, nº 1-10. Saint-Louis.

— — *Missouri Botanical Garden*. Vol. 1909, 1910. Saint-Louis.

NEW-YORK. **Albany.** *New-York State Education Department*.

— *State Library Report*. 90, 1, 2, 3.

— — *State Museum Report*. 61, 1-3; 62, 1-4, (1907, 1908.)

— — *Bulletin* 433, 434, 437, 440, 442, 445, 447, 450, 451, 453, 455, 465, 466, 468, 470, 473, 475, 476, 480, 482.

— — *State of New-York. — Annual Report of the Education Departement for the school year* 1908, 2 vol.; for 1909, 1 vol. (whit Supplem. vol.):

The American Flag, by H. H. Horner, 1910.

— — *New-York State Library*. (1907, 1908.)

— — — *Yearbook of Legislation*. Vol. 9, 1907. Albany.

PENSYLVANIE. **Philadelphia.** *Proceedings of the Academy of natural sciences of Philadelphia*. Vol. LX, 1908, III; vol. LXI, 1909, I-II; vol. LXII, 1910, I, III. Philadelphie.

WISCONSIN. **Madison.** *Transactions of the Wisconsin Academy*. Vol. XVI, part I, nº 1, 3-6; part II. Madison.

CALIFORNIA. **San Francisco.** *Proceedings of the Cali-*

Digitized by Google

fornia Academy of Sciences. Fourth Series : Vol. I, pp. 7-288 ; vol. III, pp. 49-72.

MEXIQUE. **Mexico.** *Boletin mensual del Observatorio meteorologico magnetico central de Mexico.* 1905, 1906, 1907 (Dic. 1906-Abril 1907) ; 1908 (Septembre-noviembre), 1909, 1910 — (Octubre). Mexico.

— — *Anuario del Observatorio astronomico nacional de Tacubaya para el ano de 1910.* Mexico.

— — *Observaciones meteorologicas en el observatorio astron. nacional de Tacubaya y en algunas otras estaciones mexicanas, 1897.* Mexico, 1909.

URUGUAY. **Montevideo.** *Anales del museo nacional de Montevideo.* Flora Uruguaya Tomo IV., Entrega I, II.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Bericht über die Tätigkeit der Metzer Akademie während des Jahrgangs 1909-1910.

Discours de M. Prével, Président de l'Académie, à la séance du 19 mai 1910 3
Compte rendu des travaux de l'Académie de Metz 1909-1910, par M. Eug. Colon, secrétaire . . 7
Rapport sur le concours des prix de vertu 1909-1910, par M. H. Lerond, rapporteur 57
Notice sur M. Aimé Schuster, par M. L. Choppé, membre titulaire 81
Notice sur M. Ernest Villeroy, par M. L. Choppé. 89
Notice sur Monsieur Nicolas-Adolphe Bellevoye, par M. Eugène Colon, secrétaire 93
Notice sur Monsieur Emile Huber, par M. Camille Massing, membre titulaire 105
Amanvillers et ses annexes, Essai d'histoire locale, par M. l'abbé F.-A. Weyland 119
Notice sur la Société libre d'agriculture de Metz, fondée en l'an X, par M. E. Fleur 297
Rapport sur les questions de salubrité des villes en général et de Metz en particulier, par M. Lametz, membre titulaire 329

Digitized by Google

APPENDICE :

Liste des membres du bureau de l'Académie depuis 1819 353

Liste des membres de l'Académie à la date du 31 mai 1910 355

Académies, Sociétés savantes avec lesquelles l'Académie de Metz échange ses publications . . . 361

Ouvrages imprimés offerts à l'Académie de Metz au cours des années 1909-1910 et 1910-1911 369

IMPR. MERIE LORRAINE, 4, RUE DES CLERCS, METZ.

Digitized by Google

rtient

btenire

par

na vingt

st le journal

us bien

redit plan,

Digitized by Google

Digitized by Google

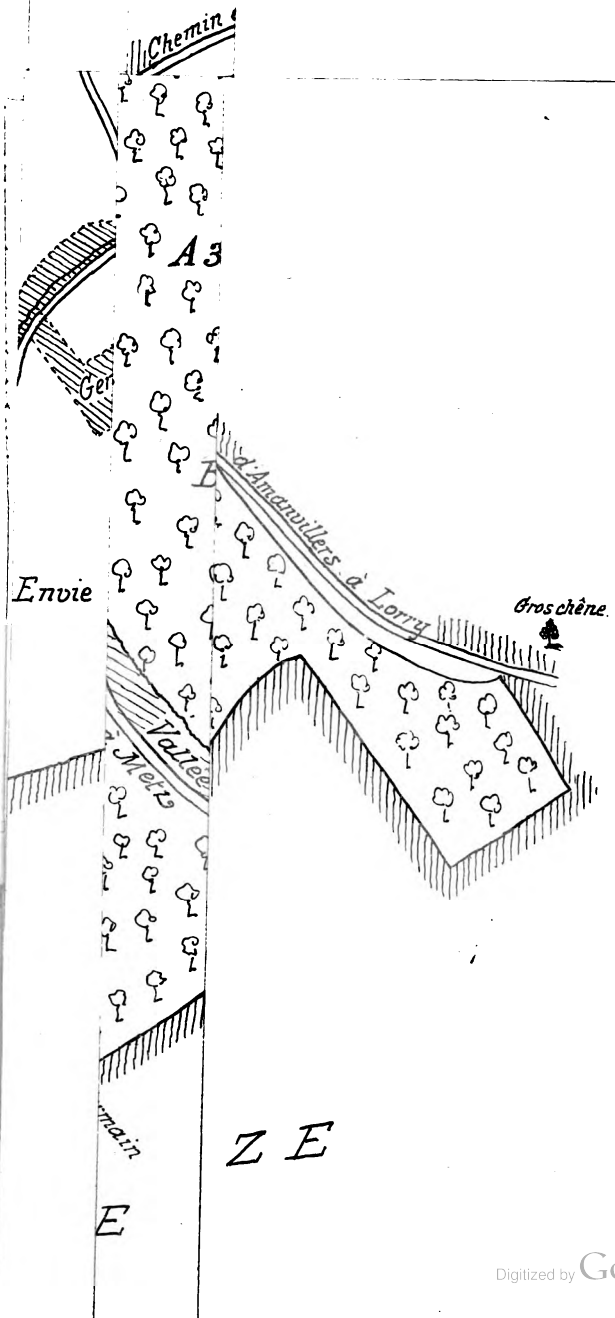

Digitized by Google

Digitized by Google

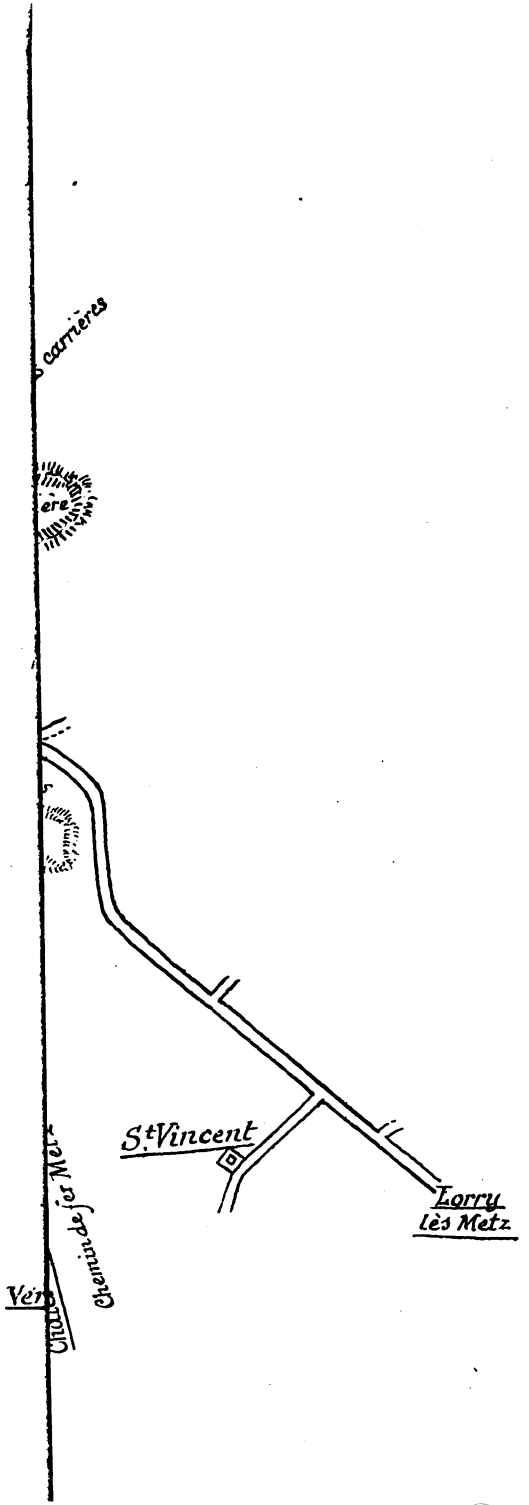

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Princeton University Library
32101 073762252

Digitized by Google